



Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes

Enjeux européens, politiques nationales
et régionales et dispositifs locaux

—
Edition: Dimitris Goussios, Dimitra Gaki, Alice Garnier & François Lerin

“

**Conférence Européenne
Troodos-Chypre**

*organisée sous l'égide du Président de la
République de Chypre*

28 - 31 Janvier 2020

”

Conférence Européenne
Troodos-Chypre

Cet ouvrage est disponible en accès libre et en trois langues : grec, français et anglais, sur les sites suivants <https://www.press.uth.gr/> ; <http://www.courrierdelaplanete.org/> ; <http://papadourisfoundation.org> ; <http://medmountains.com>

Des copies papier gratuites peuvent être demandées au Laboratoire d'Espace Rural de l'Université de Thessalie à Volos à l'adresse courriel : rurlab@uth.gr

Il a été conçu et édité par Dimitris Goussios et Dimitra Gaki du Laboratoire d'Espace Rural de l'École Polytechnique de l'Université de Thessalie, à Volos, Grèce ; et par Alice Garnier et François Lerin de l'organisation non-gouvernementale AIDA, Association Internationale pour le Développement de l'AgroEnvironnement, Combaillaux, France.

La maquette a été proposée par Alice Garnier et François Lerin qui ont mis au point la version française qui a servi de base aux versions anglaise et grecque. Dimitris Goussios et Dimitra Gaki ont assuré la liaison avec les autorités et institutions chypriotes soutenant la publication de ces actes.

L'équipe dans son ensemble a conduit la liaison avec les auteurs, la relecture et la mise au point des textes et de l'ouvrage dans les trois langues, ainsi que le suivi d'imprimerie.

La traduction vers l'anglais a été assurée par Chloé Gaille et vers le grec par Dimitra Gaki, Nikos Poutsiakas, Serafeim Felekis

© Copyright: Presses de l'Université de Thessalie, 2021

ISBN 978-960-9439-75-6



**Presses de l'Université de
Thessalie**

Pagason 99 - Konstada
383 333 Volos
TEL.: +30 24210 41842, 2421074641
<http://press.uth.gr>
e-mail: press@uth.gr

Référence :

Goussios D., Gaki D., Garnier A., Lerin F. (eds). *Territoires Montagnards des Grandes îles Méditerranéennes. Enjeux européens, politique nationales et régionales et dispositifs locaux. Conférence européenne du Troodos-Chypre, 28/31-janvier 2020. Presses de l'Université de Thessalie, Volos, Grèce. Juillet 2021. 124p.*

Prologue



C'est avec une joie particulière que je présente cette publication, qui réunit dans ses pages les actes de la Conférence Européenne : « Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes. Enjeux européens, politiques nationales et régionales et dispositifs locaux », qui a eu lieu à Chypre en février 2020.

L'intérêt marqué et la participation à la conférence d'universitaires et d'organisations spécialisées de renommée internationale, soulignent l'importance de cet événement interdisciplinaire, constituant parallèlement une reconnaissance du travail accompli par la République de Chypre pour la revitalisation de ses communes de montagne.

Reconnaissant d'une part le coût pluridimensionnel culturel, économique et social élevé découlant de l'abandon des territoires montagnards et, d'autre part, les valeurs, la dynamique et les perspectives de leur développement, le Gouvernement a décidé d'intervenir substantiellement en faveur de la régénération de ces régions.

Dans ce but, suivant les recommandations des Nations Unies et des politiques européennes, prenant parallèlement en considération les bonnes pratiques et initiatives des îles méditerranéennes ainsi que d'autres pays pour le développement durable et intégré de leurs territoires montagnards, le gouvernement a adopté sa propre Politique, spécialement conçue, de Développement des régions montagneuses de Chypre en 2018.

Une décision qui a conduit à l'élaboration de la Stratégie Nationale pour le Développement des Communes de Montagne, signalant dans ce cadre, le début d'une nouvelle ère pour ces communes, et de ce fait la renaissance des villages de montagne du massif de Troodos.

Par l'application de cette Stratégie, conformément à notre objectif, les territoires montagnards sont réunis, considérés et soutenus en tant qu'entité de développement unique, établissant sous cet angle les régions montagneuses comme un espace de résidence et d'activité attrayant.

Il est important de noter que cette Stratégie, en adoptant les principes du développement durable, harmonise les trois dimensions majeures de l'action humaine : l'économie, le tissu social et l'environnement.

L'ensemble de la planification pour les territoires montagnards à mettre en œuvre à l'horizon 2030, compte plus de 300 actions, doté d'un budget total de 400 millions d'euros, avec plusieurs de ces projets déjà en cours.

À cet effet, je tiens à exprimer mes chaleureux remerciements à Monsieur Yiannakis Papadouris pour la généreuse contribution de la Fondation qu'il a créé dans l'élaboration de la Stratégie Nationale pour le Développement des Communes de Montagne ainsi que sa contribution en tant que premier Commissaire pour le Développement des Communes de Montagne.

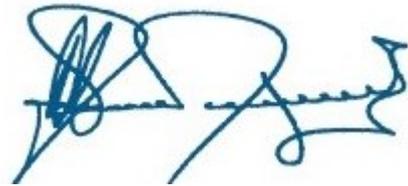
L'excellente coopération du Commissaire actuel Monsieur Kostas Champiaouris et des organes compétents avec les conseils communaux des régions revêt une importance particulière pour la mise en œuvre de toutes les actions et politiques qui donnent une nouvelle dynamique aux communes de montagne.

Dans ce cadre, et avec la volonté dont nous disposons, je veux souligner que nous continuerons, avec la même détermination, à mettre en œuvre la Stratégie Nationale des Communes de Montagne qui dans le cours de l'année 2021 intégrera les provinces de Limassol, Larnaka et Paphos, l'enrichissant de nouvelles actions et politiques complémentaires et productives, promouvant parallèlement d'autres projets de développement importants.

Je suis absolument certain que, grâce à la collaboration des organes compétents et le développement de synergies comparables à celles de la Conférence, nous pourrons assurer la protection et le développement rationnel de nos territoires montagnards, démontrant leurs caractéristiques particulières aussi bien pour le bénéfice de ces habitants que pour notre pays.

Son excellence le Président de la République de Chypre

Nikos Anastasiadis

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nikos Anastasiadis', written in a cursive style.

Sommaire

Ouverture	9
Discours de bienvenue de Monsieur le Président de la République Nikos Anastasiadis	11
Une conférence européenne sur les territoires montagnards insulaires en Méditerranée. <i>Dimitris Goussios, François Lerin</i>	13
Présentation & programme	17
Présentation de la conférence	19
Programme.....	23
Communications	29
Enjeux territoriaux des zones de montagnes de l'Europe. <i>Laurent Rieutort</i>	31
La Loi Montagne française : son caractère précurseur et son impact actuel. <i>René Souchon</i>	35
Politique de montagne : une perspective régionale. Leçons tirées de la mise en œuvre en Autriche. <i>Thomas Dax</i>	38
La dimension régionale de la politique espagnole de la montagne. Le cas de la Galice. <i>Rubén Camilo Lois-González, Valerià Paül-Carril, Luis Martin Agrelo-Janza</i>	42
Coopération dans les zones de montagne. La coopération transfrontalière dans les Pyrénées. <i>Jean-Louis Valls</i>	45
Le réseau Euromontana et sa stratégie : quels intérêts pour les montagnards à collaborer? <i>Marie Clotteau, Juanan Gutierrez</i>	48
La ressource territoriale. Une opportunité pour le développement local. <i>Bernard Pecqueur</i>	51
Aménagement et planification spatiale et environnementale des régions montagneuses en Méditerranée. <i>Elias Beriatos</i>	53
Ancrage du tourisme en montagne et insertion dans des réseaux internationaux. <i>Mari Oiry Varacca</i>	56
Faire compter la montagne. Les signes de la qualité et l'internalisation de la valeur des produits. <i>Geneviève Teil</i>	59
Enjeux fonciers dans les montagnes insulaires Méditerranéennes. <i>Jean Christophe Paoli</i>	63
Economie sociale et solidaire et cohésion socio-économique des communautés de montagne. <i>Theodosia Anthopoulou</i>	65

Une gestion efficace des zones Natura 2000 : un outil de développement durable des zones de montagne. <i>Fotios Papoulias</i>	70
Evolution de l'interface agriculture/environnement. Pour la construction d'enjeux stratégiques territoriaux méditerranéens. <i>François Lerin, Claire Bernard-Mongin</i>	72
Tendances climatiques, variabilité et extrêmes dans la région méditerranéenne. <i>Monia Santini</i> ...	76
Ecolabélisation : idée et praxis. Le Parc National de Samaria (Crète). <i>Petros Lymberakis</i>	81
Ingénierie territoriale et Gouvernance. Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes. <i>Sylvie Lardon</i>	83
Dynamiques participatives des villages intelligents. <i>Marjorie Jouen</i>	87
Qualification des produits et systèmes participatifs de garantie. <i>Dominique Barjolle</i>	89
Les zones de montagne de Sardaigne. Le défi d'harmoniser activités pastorale, qualité des produits laitiers et respect de l'environnement. <i>Andrea Cabiddu, Mauro Decandia, Jean Christophe Paoli, Giovanni Molle</i>	95
Approche innovante dans la gestion agroécologique des systèmes à Haute Valeur Naturelle. Le cas de la montagne du Troodos à Chypre. <i>Georges Vlachos</i>	98
Approches et pratiques de la gestion des écosystèmes à Chypre. <i>Menelaos Stavriniadis</i>	100
Les marges, espaces d'affirmation de l'intelligence collective ? <i>Pierre-Antoine Landel</i>	102
Attentes autour du débat sur la réforme européenne pour les futures politiques de montagne. <i>Thomas Dax</i>	105
Quelles méthodes pour répondre aux enjeux des montagnes des grandes îles méditerranéennes ? <i>Laurent Rieutort</i>	109
Gouvernance et diversification touristique dans les Espaces Valléens alpins. <i>Emmanuelle George, Coralie Achin</i>	113
Conclusion	117
« Déclaration de Troodos » à l'attention du Gouvernement de la République de Chypre	119

1

Overture



Discours de bienvenue de Monsieur le Président de la République Nikos Anastasiadis

Conférence européenne : " Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes. Enjeux européens, politiques nationales et régionales et dispositifs locaux "
Mardi 28 janvier 2019, Palais présidentiel de Nicosie

Chères amies et chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui, au Palais présidentiel, pour l'ouverture des travaux de la Conférence européenne "*Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes. Enjeux européens, politiques nationales et régionales et dispositifs locaux*".

La présence de personnalités universitaires et d'organisations spécialisées d'envergure internationale à la conférence souligne l'importance de cet événement interdisciplinaire, tout en étant une reconnaissance du travail accompli par la République Chypriote pour la renaissance de ses communes de montagne.

Incontestablement les régions montagneuses du monde entier sont des lieux capitaux pour la vie humaine car elles constituent les plus grandes réserves d'eau douce de la terre, elles sont des centres riches en biodiversité, des destinations appréciées pour les loisirs et le tourisme, mais aussi d'importants sites du patrimoine culturel.

Cependant, les zones de montagne sont actuellement extrêmement vulnérables et doivent faire face à de nombreux risques naturels et d'origine humaine qui, entre autres, sont causés par le changement climatique, les violentes intempéries, les incendies, l'érosion des sols, le changement d'occupation du sol, l'intensification de l'agriculture de montagne, la mise en œuvre irrationnelle de grands projets techniques.

Ces risques qui dans l'ensemble dégradent l'environnement naturel des zones de montagne, appauvrissent leur beauté naturelle et affectent la disponibilité pour l'homme des ressources naturelles et d'autres biens.

Dans ce contexte, et en tenant compte des répercussions qui surviennent, les impacts sur l'écosystème des régions montagneuses sont dans la plupart des cas irréversibles, et la nécessité de leur protection et de leur développement rationnel devient impérative.

Cette nécessité a été mise en évidence dans le document *Action 21* (donnant naissance à l'Agenda 21) lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, ainsi qu'en 1998 à l'Assemblée Générale des Nations Unies, où une résolution a été approuvée pour instaurer l'année 2002 comme l'année internationale des montagnes.

Depuis lors, selon les rapports annuels du Secrétaire Général de 2002 à 2019, de nombreux pays ont lancé des programmes nationaux pour « célébrer la montagne », notamment en créant plus de soixante-dix comités nationaux, dont la plupart se sont transformés en organisations permanentes, et plusieurs pays ont établi des stratégies nationales à long terme pour leurs régions de montagne.

Chypre a adopté sa propre Politique de Développement Intégré pour le territoire montagneux chypriote en 2018, tout en appliquant les recommandations des Nations Unies et des politiques européennes, et en tenant compte des bonnes pratiques et des initiatives d'autres pays et des îles méditerranéennes.

Cette décision d'intervention concrète pour la revitalisation des communes de montagne, a conduit à l'élaboration de la Stratégie Nationale pour le Développement des Communes de Montagne, formellement approuvée par le Conseil des Ministres en 2019.

De surcroît, je tiens à souligner que nous encourageons l'adoption d'un projet de loi sur le « Principe de la Montagnité » et la politique des régions montagneuses.

Dans ce contexte, une nouvelle ère pour les communes de montagne a commencé, conduisant au renversement de la tendance et à la renaissance des villages de montagne de la chaîne de montagnes du Troodos.

Plus précisément, grâce à la mise en œuvre de cette stratégie, conformément à notre objectif, les régions montagneuses sont traitées et soutenues comme une seule entité de développement, faisant de la Chypre montagneuse un lieu de résidence et d'activité attrayant.

L'élaboration de cette Stratégie a été menée par une grande équipe interdisciplinaire de plus de 90 professeurs et experts de différentes spécialités, provenant d'Universités prestigieuses, qui ont systématiquement consulté spécialistes et services gouvernementaux, mais aussi tous les Conseils Communaux – soit 112 communes au total.

Je voudrais également mentionner que la Stratégie a été conçue sur la base des normes européennes de développement et qu'elle est composée de 14 études couvrant l'ensemble des questions liées à cette région, tout en adoptant les principes du développement durable harmonisant les trois grandes dimensions de l'action humaine : l'économie, le tissu social et l'environnement.

Dans le même temps, pour atteindre ses objectifs, elle propose 250 actions groupées, garantissant ainsi que toutes les politiques et actions seront complémentaires et productives et offriront les bénéfices attendus à la communauté et à l'économie locale.

La mise en œuvre de la Stratégie devrait être achevée d'ici 12 ans, avec un horizon de mise en œuvre en 2030 et un budget de dépenses total de 250 millions d'euros.

Pour la mise en œuvre immédiate de la Stratégie et au-delà des 36 millions déjà investis pour le projet, ainsi que des travaux déjà annoncés de modernisation du réseau routier d'un montant de 150 millions, le Conseil des ministres a approuvé un ensemble d'actions à court terme pour les années 2019-2020 s'élevant à 34 millions.

La planification prévoit que cette Stratégie, en tant que politique gouvernementale, soit la base de l'élaboration d'une stratégie correspondante pour les régions montagneuses de Larnaca et de Paphos. Telle est notre volonté.

Mesdames et Messieurs,

Comme le titre de la Conférence l'indique clairement - ainsi que les objectifs qui ont été fixés - je suis absolument convaincu que ce sera le début d'un dialogue et d'une coopération entre les principales îles méditerranéennes et les pays de l'Union pour relever des défis communs et en particulier développer et revitaliser leurs chaînes de montagnes.

Compte tenu du nombre de participants ainsi que de leurs communications, les conclusions contribueront sans aucun doute à la formulation de politiques communautaires, nationales et régionales, de création d'outils de financement et de dispositifs plus efficaces pour les enjeux collectifs, les menaces et les opportunités de nos régions de montagne, en particulier des six grandes îles : Chypre, la Corse, la Crète, la Sardaigne, la Sicile, les Baléares.

Dans le même temps, nous envisageons avec intérêt le développement durable de nos régions de montagne comme un autre pilier de la coopération stratégique entre nos pays pour le bien commun des écosystèmes de montagne et les populations qui y vivent.

En conclusion, je voudrais remercier le responsable scientifique de la Conférence, M. Dimitris Goussios, et les huit membres du Comité Scientifique de la Conférence des Universités et Instituts de recherche de Grèce, d'Autriche, de Suisse, de France et de Chypre. Également, je remercie l'ancien Commissaire au développement des Communes de montagne M. Giannakis Papadouris et le nouveau Commissaire Dr. Costa Hambiaouri, le Comité d'Organisation et la Société de Développement de Troodos qui a pris en charge l'organisation de l'événement.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun pour votre présence ici, et à vous souhaiter plein succès dans les travaux de la Conférence.

Je vous remercie.

Une conférence européenne sur les territoires montagnards insulaires en Méditerranée

Dimitris Goussios¹, François Lerin²

¹ Université de Thessalie, Ecole Polytechnique. Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional. Directeur du Laboratoire de l'Espace Rural.

² Association Internationale pour le Développement de l'AgroEnvironnement (AIDA).

Propos liminaire : les Actes de la conférence européenne Troodos-Chypre, qui a été voulue et financée par la Fondation Giannakis Papadouris et réalisée sous l'égide du Président de la République de Chypre, sont maintenant disponibles, avec ce document, dans les trois langues dans lesquelles se sont tenues les séances : le grec, l'anglais et le français. Cela n'a pas été sans difficulté de traduction et d'homogénéisation des différentes versions. Nous espérons que celles-ci seront conformes aux attentes des participants et des acteurs concernés. Par ailleurs, si cette publication revêt une certaine importance, c'est que cette conférence n'était pas conçue comme une opération en soi, mais comme un moment d'une dynamique d'analyse, de travail commun, de construction de projets et de confrontations d'expériences. Cette introduction, rédigée après coup et en finalisation du processus d'édition, voudrait restituer, au moins pour partie, cette dynamique. Il nous a donc paru intéressant de donner quelques clefs d'explication aux lecteurs potentiels sur le pourquoi et le comment de son contenu et de sa forme, et sa possible utilisation. Nous pensons en effet avoir créé un outil compact et dense, conforme aux discussions et présentations qui ont eu lieu au cours de la conférence, mais aussi utile pour les étapes ultérieures que nous imaginons et que nous détaillerons en conclusion.

Genèse de la conférence européenne

L'idée de cette conférence s'est petit à petit imposée à la fin d'un travail de diagnostic mené dans la région du Troodos de Chypre. Ce travail de diagnostic, financé par la Fondation Giannakis Papadouris, avait pour objectif de définir une Stratégie Nationale pour le Développement des Communes de Montagne (SNDCM-ΕΣΑΟΚ), un plan de développement inclusif pour cette région montagnarde de l'île-Etat. Il avait aussi pour but de consolider la volonté du gouvernement chypriote et d'acteurs locaux de donner à la question montagnarde une place renouvelée – place légitime non seulement en raison des ressources (naturelles, économiques, culturelles, paysagères) dont disposent ces zones, mais aussi des fonctions qu'elles peuvent jouer dans une gestion territoriale nationale, ainsi que des nouvelles perspectives de développement durable qui peuvent aujourd'hui être élaborées pour ce type de territoire.

Ce travail de diagnostic et d'analyse a été mené par une équipe grecque et chypriote au cours des années 2018-2019, coordonné par le Laboratoire d'espace rural de l'Université de Thessalie, sous la responsabilité de son directeur, Dimitris Goussios. De nombreux chercheurs grecs et chypriotes ont conduit des enquêtes, traité des données et produit des analyses pour mener à bien ce travail qui a su créer une dynamique dans la création de connaissances et un intérêt partagé d'un certain nombre d'acteurs locaux. Cette stratégie, largement discutée à différents échelons territoriaux et dans diverses communautés et institutions a été validée et adoptée par le gouvernement chypriote.

Ainsi, au terme de ce travail de diagnostic et donc après de nombreuses séances de restitution auprès des acteurs nationaux et locaux, il a semblé aux animateurs de cette recherche-expertise qu'un colloque ou une manifestation d'échelle locale-nationale n'était ni forcément nécessaire, ni la meilleure solution... Progressivement donc a germé l'idée de faire une conférence internationale, à forte dimension européenne, pour traiter des questions montagnardes. Il paraissait en effet important que le travail accompli, comme les chercheurs grecs et chypriotes impliqués, puissent insérer et discuter leurs réflexions dans un cadre méthodologique et analytique plus large. En effet, le Troodos et la montagne chypriote partagent avec d'autres montagnes européennes un cadre règlementaire et législatif, des instruments de politiques communes et des problématiques et des dynamiques souvent voisines – toutes différences gardées et elles sont importantes.

Il semblait aussi nécessaire de garder un focus méditerranéen et même insulaire – deux caractéristiques importantes de la conjoncture géographique des espaces montagnards de la République chypriote. Le comité d'organisation a donc insisté dans son titre sur sa dimension de « Conférence Européenne » d'une part et, d'autre part, identifié particulièrement les « Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes »... Par « grandes îles » nous entendions les cinq plus importantes : Chypre, Crète, Sicile, Sardaigne, Corse (auxquelles se sont ajoutées ultérieurement les Baléares). Mais ce choix d'une certaine insularité et montagnéité n'est pas fermée. Elle correspondait ici à une opportunité et à un regroupement possible basé sur le fait que ces grandes îles étaient aussi, d'un point de vue administratif et de gouvernance, des régions (et dans le cas de Chypre un Etat). Il ne s'agissait pas d'exclure les réflexions (et les réseaux) concernant d'autres territoires montagnards européens (alpins, pyrénéens ou carpatiques par exemple), les montagnes méditerranéennes non insulaires, ni même les questions montagnardes communes d'échelle internationale. Il semblait important d'insister, pour cette conférence, sur les espaces montagnards méditerranéens en ce qu'ils sont, dans les discussions de l'Union Européenne, très largement sous-représentés tout en ayant des spécificités communes reconnues. La construction d'un « focus » montagnard méditerranéen et insulaire paraissait donc utile et cohérent pour contextualiser la question chypriote tout en marquant une étape dans la construction d'un collectif de réflexion sur cette spécificité – de façon à la porter dans le débat européen, voire international.

Il s'agissait de cette façon d'insérer la question des espaces montagnards des grandes îles méditerranéennes dans un débat institutionnel, méthodologique-analytique et stratégique plus large. Pour ce faire il importait de décliner la question montagnarde à différentes échelles, d'où le sous-titre multiscale de la conférence : « Enjeux européens, politiques nationales et régionales et dispositifs locaux ».

Un comité scientifique a été mis en place, sous l'égide de Dimitris Goussios, pour réaliser le travail de repérage et d'invitation de chercheurs et de praticiens pouvant fournir des apports substantiels à la thématique de la Conférence telle qu'elle se profilait. Du côté grec et chypriote Elias Beriatos, Georges Vlahos et Menelaos Stavrinidis ont œuvrés à la construction du programme ; du côté des autres européens : Thomas Dax depuis l'Institut fédéral d'économie agricole, de recherche rurale et de montagne, en Autriche ; en France, Laurent Rieutord, de l'Université de Clermont Ferrand et François Lerin de l'Association AIDA ; et Dominique Barjolle de l'Ecole Polytechnique de Zurich en Suisse.

Grace à la combinaison des réseaux de connaissance de ces différents chercheurs du Comité scientifique et au financement des invitations par les autorités chypriotes, la Conférence a pu sélectionner une quarantaine de participants de sept pays européens. Les collègues grecs (certains venant de Crète) et chypriotes évidemment en nombre, mais aussi des collègues italiens et espagnols – pour qu'il y ait, d'une certaine façon, une « représentation » marquée des grandes îles méditerranéennes (pour la Sicile et la Sardaigne du côté italien, les Baléares pour l'Espagne).

Des collègues français ont été aussi particulièrement sollicités. Il y a bien sûr le fait que la Corse est une des grandes îles/ région dans l'Europe méditerranéenne. Mais la « sur-représentation » française tient en fait à deux facteurs que l'on peut expliciter. L'un est que le Laboratoire d'espace rural de Volos entretient depuis très longtemps des relations de collaborations - dans l'enseignement comme dans la recherche - avec des institutions françaises, et développe notamment des programmes avec Clermont Ferrand et Montpellier. Cette coopération n'est pas seulement franco-hellénique par hasard, mais se comprend aussi en raison d'une dominante disciplinaire en géographie rurale du Labo de Volos qui renvoie aussi à un fond dense de recherche et d'analyse en France et plus largement dans les pays francophones. Il s'agit spécifiquement de l'importance, installée depuis longtemps, du « rural » dans les traditions géographiques (et historiques) françaises. Il s'agit aussi de manière concomitante de la tradition en « agriculture-agronomie » de recherches d'économie et sociologie rurales impliquant des travaux détaillés de terrain - sur les systèmes agraires, la place du « milieu », et plus récemment un travail en termes de paysages et d'agroécologie.

Enfin, il faut souligner que le Laboratoire de Volos partage avec ses collègues français invités une approche organisée par les « territoires » et de construction de « projets de territoires » avec les acteurs locaux – et notamment, mais pas exclusivement, les agriculteurs. Cette posture de recherche conduit à une attention particulière sur les outils cognitifs et l'imagerie qui permet et facilite cette co-construction avec les acteurs parties prenantes.

Du point de vue des disciplines scientifiques auxquelles se réfèrent les présentations, il n'est donc pas anormal de constater la présence de nombreux géographes, mais aussi d'économistes – auxquels s'ajoutent des collègues se référant plus directement à la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques et la gestion... Etant donné nos thèmes de travail, il n'est pas non plus étrange d'avoir établi un dialogue avec des agronomes et des écologues. Cependant, cette présentation par la multidisciplinarité de type scientifique ne doit pas masquer deux aspects intéressants du collectif qui a été réuni pour cette conférence. Il s'agit, d'une part, de la présence de nombreux « praticiens », c'est-à-dire de personnes qui, quelques soient leurs formations académiques, mènent un travail d'intervention à partir d'organisations de statuts très différents (réseaux internationaux, collectivités territoriales, administrations publiques, organisations non-gouvernementales...). Il faut aussi noter, d'autre part qu'un certain nombre de participants ont écarté les affiliations disciplinaires strictes au profit : soit d'une référence plus générale aux sciences humaines et sociales (SHS), soit (et de façon d'ailleurs souvent complémentaire) en se définissant moins par les disciplines que par rapport à « l'objet » et « l'enjeu » de l'enquête scientifique. C'est d'une certaine façon faire primer « le terrain » et les questions qu'il pose sur les référentiels disciplinaires – de surcroît dans une démarche où le chercheur est la plupart du temps « impliqué » par la commande et la perspective intentionnelle mise en œuvre (notamment de développement inclusif et durable).

Conclusion

Les 26 communications qui suivent ont été calibrées pour une lecture synthétique présentant de manière ramassée (entre deux et quatre pages) une perspective de travail, une organisation, une expérience. Les auteurs se sont pliés à cet exercice difficile et nous les en remercions. En dépit de l'apparente dispersion des approches et des disciplines mobilisées, des actions menées ou du type d'activité, il existe une sorte de « plateforme de convergence » entre les participants qui nous permet de présenter ce volume, résultat de la Conférence, comme le démarrage d'un réseau de compétences sur la question montagnarde insulaire méditerranéenne et son insertion dans les débats méditerranéens, européens voire mondiaux. Les fonctions et le fonctionnement de ce réseau ne sont pas établis ; il n'est évidemment pas clos et il pourra s'enrichir d'autres collègues et compétences au fur et à mesure de son utilisation. Ce réseau se définit au-delà d'une « communauté épistémologique » comme une « communauté de pratiques » certes différentes mais ayant des perspectives communes.

Cette convergence s'est accordée sur l'intérêt d'un périmètre géographique méditerranéen (montagnard, insulaire sans nécessairement se limiter aux « grandes îles ») ; un périmètre méthodologique qui insiste plus sur un « discours de la méthode » que sur une méthodologie en forme de « modèle » (de développement ou de mise en œuvre). Plusieurs points de convergence qui ont déjà été abordés dans cette introduction peuvent être ici répétés car ils sont largement partagés dans ce collectif : la nécessité d'une approche territoriale et locale, mais avec une conception multiscale des stratégies et des compréhensions ; la combinaison de multiples enjeux et la complexité de traiter cet ensemble de nexus ; l'approche de certains outils (les Indications Géographiques ou les signes de qualité par exemple) comme des « objets-frontière » ; une posture – en recherche ou en médiation – de courtage (et au cœur de ces courtages, celui des connaissances). Enfin l'objectif de cette mise en commun n'est pas de repérer les « bonnes pratiques » ou les solutions scalables ou exportables mais plutôt de mettre en réseau des expériences.

Enfin, il est stimulant de pouvoir annoncer dans la phrase finale de cette introduction que nos collègues de Crète, présents et intéressés par la conférence européenne du Troodos-Chypre, se proposent d'accueillir une deuxième réunion au cours de l'année 2022.

Dimitris Goussios

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Recherches centrées sur les questions de territorialités, appropriation des ressources territoriales, gouvernance et diagnostic. Le Laboratoire se focalise plus spécialement sur la méthodologie de diagnostic en mettant l'accent sur la visualisation et représentations de l'espace en 3D et leurs contributions à la sensibilisation et la participation active des acteurs locaux dans l'élaboration des projets de territoires.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Goussios D. (2015). La reterritorialisation de la Diaspora dans les espaces à faible densité en Grèce. L'exemple de la commune d'Ellinopyrgos. In: *Vivre et travailler dans les espaces à faible densité. Quelles stratégies de développement ?* Sous la direction de Claude Devès. Collection Gralle. France.
2. Goussios D., Anthopoulou Th. (2016). Relocalisation de la feta AOP par la coopération des petits territoires laitiers en Thessalie : de la coordination de la filière à la coordination territoriale. In Eds. Pecqueur B. et Glon E. : *Au cœur des territoires créatifs. Proximité et ressources territoriales*. PUR (Presses Universitaires de Rennes).
3. Goussios D., Rieutort L. (2018). Politiques d'accueil et dynamiques collectives dans les territoires ruraux de montagne en Grèce. In : *Les campagnes européennes : espaces d'innovations dans un monde urbain*. p. 183-196. Presses universitaires du Midi. Toulouse (France)

François Lerin

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

François Lerin, sciences sociales. Membre d'AIDA (Association Internationale pour le Développement de l'Agroenvironnement). Ses recherches portent sur les questions environnementales et agroenvironnementales et des enjeux méthodologiques en sciences sociales (la question des échelles et de la transdisciplinarité). Il a été longtemps administrateur scientifique dans une organisation internationale méditerranéenne et a coordonné un certain nombre de programmes de recherches "embarquées" en réseau (français et européen).

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Lerin F. (2015). The Scale Issue in Global International Environment Governance: For a Transdisciplinary Perspective. In: Charnoz O., Diaz Pedregal V., Kolata A. L. (Eds.). *Local Politics, Global Impacts. Steps to a Multi-disciplinary Analysis of Scales*. pp. 39-66. Surrey (Royaume Uni), Burlington (Etats Unis) : Ashgate Publishing Limited.
2. Lerin F., Tubiana L. (2020). Climate Change: Anticipated Risk or Heralded Catastrophe? Questions from a thwarted Public Enquiry. In: Jodelet D., Vala J., Drozda-Senkowska E. (Eds.). *Society Under Stress: A Pluridisciplinary Approach*. Springer Publishing. pp. 161-176.



2

Présentation & programme

Présentation de la conférence

Objectifs de la Conférence

Cette conférence a pour objectif de montrer l'importance des espaces montagnards en Méditerranée ainsi que la nécessité de renforcer les stratégies territoriales les concernant. Elle réunit les six grandes îles méditerranéennes qui forment un ensemble particulier devant contribuer à des discussions européennes plus amples concernant les montagnes, les îles, l'environnement et les problèmes de développement territorial durable. Elle a pour ambition de croiser les approches académiques et les approches opérationnelles. Elle permettra ainsi de mieux cerner les questions de méthode et d'utilisation des connaissances, en même temps que de préciser les questions stratégiques d'ingénierie territoriale et de gouvernance.

Les espaces montagnards sont un ensemble de problèmes, d'enjeux et d'opportunités. Ils sont essentiels aux régions et pays dont ils font partie tout en étant, à l'échelle européenne, des points chauds de biodiversité, de capital environnemental. Ils sont des espaces sous pression et souvent en décroissance mais, dans le même temps, ils connaissent de nouvelles dynamiques et disposent de patrimoines et de ressources importantes et d'intérêt communautaire européen.

Les espaces montagnards insulaires sont ainsi décisifs tant au niveau régional, qu'aux niveaux national et européen. Des stratégies de durabilité sont donc à la fois basées sur l'action collective des acteurs locaux, mais répondent également à des enjeux collectifs européens de première importance, et d'abord ceux de l'environnement et des transitions écologiques et sociales. La Conférence sera donc résolument multiscalaire, multi-acteurs et multi-institutionnelle.

Thématiques de la Conférence

Cette Conférence européenne souhaite croiser les regards et analyses des chercheurs, des responsables publics et des acteurs locaux des territoires insulaires montagnards. Elle vise à renouveler, par une approche stratégique, la vision des politiques et des dispositifs de développement de ces espaces, pour mieux valoriser leurs atouts et mieux les préparer, par des débats interactifs, aux défis globaux : environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance. Il s'agit de traiter cette question à la fois d'un point de vue multi-acteurs et multi-institutionnel mais aussi à toutes les échelles : celles des îles et massifs, des Régions, des États et de l'Union Européenne.

Aujourd'hui en effet, les grandes îles méditerranéennes, comme le reste des montagnes européennes et des îles, malgré leurs atouts - leurs dynamiques touristiques et leurs patrimoines environnemental, culturel et paysager - comportent des « régions rurales en déclin ». Les problèmes économiques, sociaux et de connectivité sont aggravés par l'ampleur des bouleversements écologiques lents mais inexorables et complexes – et d'abord ceux liés au changement climatique mais aussi ceux liés à l'effondrement de la biodiversité et à la dégradation des ressources (eau, sol, forêts, ...). Ce sont donc des espaces menacés et sous pressions.

L'évaluation des effets du changement climatique et de leurs impacts sur les milieux naturels et semi-naturels, ainsi que l'élaboration de stratégies d'adaptation ne sont pas seulement un enjeu local. Ces

espaces montagnards euro-méditerranéens sont des hot spots de biodiversité qui doivent être regardés, à l'échelle communautaire, comme des biens publics de première importance.

La mobilisation des acteurs locaux est ici, encore plus qu'ailleurs, une nécessité, car ces milieux spécifiques exigent des connaissances de praticiens – savoirs souvent traditionnels transmis aux nouveaux acteurs des dynamiques locales. Les choix locaux ne peuvent être faits que par des convergences d'intérêts dans les communautés montagnardes. D'où la nécessité de focaliser les travaux et les recherches sur les acteurs et l'action locale/régionale, tout en prenant en compte les défis globaux et les régimes communautaires européens en vigueur et en évolution sur ces questions. Dynamique d'acteurs locaux qui doit aussi s'accompagner de stratégies de « sauts d'échelle » (régionale, nationale, européenne, voire internationale) pour mobiliser les ressources institutionnelles, intellectuelles, scientifiques et techniques, comme les pratiques et les moyens nécessaires.

Ces territoires patrimoniaux sensibles et menacés sont ainsi à la croisée de questions globales et communautaires européennes importantes et de dynamiques locales et régionales très spécifiques. Les expériences et les innovations qui s'y déroulent, comme les politiques et les outils (régionaux, nationaux et communautaires) sont de toute première importance et recèlent des utilisations/adaptations des nouvelles technologies (digitales, énergétiques, ...) qui permettent de répondre à la fois aux particularités locales et aux défis globaux. Il en va de même pour la production agricole et la gestion des espaces semi-naturels qui permettent à la fois de fournir des espaces récréatifs pour le tourisme et les populations urbaines mais aussi des produits de haute qualité et de haute typicité, grâce à des agricultures à Haute Valeur Naturelle (HNV) souvent préservées des effets négatifs de la modernisation et de la spécialisation en raison des conditions naturelles.

En visant une meilleure construction des enjeux d'innovation, de préservation et de développement de ces territoires, tout en diffusant des connaissances et en partageant des expériences, les objectifs sont donc à la fois :

Méthodologiques et conceptuels : comment identifier ces territoires de montagne insulaire, et co-construire avec les acteurs locaux des politiques spécifiques qui n'ignorent pas les contextes globaux ? Comment élaborer des stratégies et des dispositifs de développement innovants et participatifs, prenant en compte les besoins des populations et la situation des ressources locales ? Comment évaluer les trajectoires (écologiques, sociales et économiques) de ces montagnes et identifier l'amélioration ou la création de régulations nécessaires ?

Opérationnels et stratégiques : quelle place les îles montagneuses peuvent-elles occuper dans les politiques européennes à venir ? Comment peuvent-elles s'adapter aux changements climatiques et environnementaux en cours ? Quelles formes de gouvernance et d'ingénierie pour assurer une durabilité des actions ? Quelles politiques de mise en réseau de ces territoires pour lancer des échanges et interactions sans sous-évaluer la spécificité de chaque situation ? Quelle cohésion recherchée entre l'ensemble des zones de montagne à l'échelle européenne ? Comment combiner les enjeux et les outils disponibles dans des dispositifs locaux innovants ?

Si les espaces montagnards des grandes îles méditerranéennes définissent des enjeux spécifiques, l'élaboration de solutions stratégiques ne peut que bénéficier d'une inclusion dans des débats européens plus généraux (notamment ceux de la montagne, mais aussi de l'insularité, de

l'environnement, de l'agriculture, etc.). La réflexion sur la spécificité de ces espaces peut et doit aussi informer et enrichir les débats communs européens.

Dans cette conférence, il ne s'agit pas de produire un « modèle de développement » pour les territoires insulaires et montagnards méditerranéens et des préconisations générales, souvent peu applicables sur le terrain. L'objectif est d'avancer sur un « discours de la méthode », nécessairement pluridisciplinaire, multi-acteurs, multi-institutionnel et multiscalair en partant des réalités concrètes, des expertises des acteurs locaux et des résultats des recherches scientifiques et techniques. Il ne s'agit pas non plus d'ériger des expérimentations en « bonnes pratiques » qu'il suffirait de reproduire dans chaque territoire, mais bien de nourrir la réflexion de l'ensemble des géographies montagnardes et insulaires, permettant de connecter les acteurs et de repérer des innovations dont chacun pourrait s'inspirer tout en tenant compte des spécificités et problématiques locales. La discussion sur des zones rurales en déclin s'étant intensifiée ces dernières années, il devient nécessaire que les montagnes insulaires renforcent la coopération tant entre elles qu'avec les massifs continentaux pour participer activement à ces préparatifs d'élaboration de politiques européennes appropriées. La Conférence contribuera au contenu et aux formes de cette coopération.

Dans ce nouveau cadre de négociations, un débat européen remarquable se développe, ainsi qu'une accumulation d'initiatives et d'expériences innovantes pouvant contribuer de manière significative au développement durable des territoires montagnards insulaires. Les travaux de la Conférence peuvent enrichir ce débat européen sur les montagnes, les îles et les spécificités géographiques dans l'U.E.

Comité scientifique

- **Dominique BARJOLLE** : Chercheuse, Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Suisse
- **Elias BERIATOS** : Professeur émérite de l'Université de Thessalie, Grèce
- **Thomas DAX** : Directeur adjoint de l'Institut fédéral d'économie agricole, de recherche rurale et de montagne, Autriche
- **Dimitris GOUSSIOS** : Professeur, Université de Thessalie. Ecole Polytechnique. Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional. Directeur du Laboratoire de l'Espace Rural, Grèce
- **François LERIN** : Chercheur senior en agroenvironnement & sciences sociales, Association Internationale pour le Développement de l'Agro-Environnement (AIDA), France
- **Laurent RIEUTORT** : Professeur, Université de Clermont Ferrand. Directeur de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires, France
- **Menelaos STAVRINIDES** : Professeur Assistant, Université de technologie de Chypre, Chypre
- **George VLAHOS** : Professeur Assistant, Université Agronomique d'Athènes, Grèce.

Comité d'Organisation

- **Dimitra Gaki** : Laboratoire d'Espace Rural, Université de Thessalie, Grèce
- **Claire Bernard** : Chercheuse, Université de Montpellier, Association Internationale pour le Développement de l'Agro-Environnement (AIDA), France
- **Anastasia Hamatsou** : Historienne-chercheuse, Bureau du Commissariat pour le Développement des Communes de Montagne, Chypre
- **Katerina Yerou** : Bureau du Commissariat pour le Développement des Communes de Montagne, Chypre
- **Xenofon Xenofodo** : Président de l'Agence de Développement du Troodos, Chypre
- **Petros Hatzikostas** : Directeur de l'Agence de Développement du Troodos, Chypre
- **Elena Georgallidou** : Agence de Développement du Troodos, Chypre
- **Evi Kazamia** : Agence de Développement du Troodos, Chypre
- **Stavros Kazamias** : Coordinateur du Bureau du Commissariat pour le Développement des Communes de Montagne - Agence de Développement du Troodos, Chypre
- **Konstantinos Konstantinou** : Agence de Développement Touristique et de promotion du Troodos, Chypre.

Programme

Programme synthétique

Mardi 28 janvier - Palais Présidentiel, Nicosie

- Cérémonie d'ouverture de la conférence européenne

Mercredi 29 janvier - Centre Culturel, village de Platres

- **Session 1** : La question montagnarde en Europe communautaire
- **Session 2** : Les stratégies régionales - cohésion territoriale et espaces montagnards insulaires

Jeudi 30 janvier - Centre Culturel, village de Platres

- **Session 3** : Des enjeux croisés, multiples et multi-scalaires pour les espaces montagnards

Vendredi 31 janvier - Caverie "Oenou Yi", village de Omodos

- **Session 4** : Dynamiques et approches de gouvernance et d'ingénierie territoriale
 - **Session 5** : Les conditions de possibilité de stratégies inclusives, durables et adaptatives pour les espaces montagnards insulaires
 - Préparation et approbation de la Déclaration de Troodos-Chypre.
-

Session 1 : La question montagnarde en Europe communautaire

La spécificité des zones de montagne est reconnue depuis longtemps dans de nombreuses politiques nationales. Elle est aussi devenue, dans le cadre de la politique régionale européenne, une question communautaire. Dans certaines politiques communes sectorielles, la dimension montagnarde est parfois prise en compte, comme par exemple l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel) dans la Politique Agricole Commune (PAC)... La politique de cohésion prend en compte ces situations spécifiques, de même que les Fonds structurel et d'investissement européen (ESI), notamment les Fonds de cohésion (pour la Grèce et Chypre), mais aussi le FEDER et le FEADER... des dispositions d'adaptation et de dérogation sont prévues par ces dispositifs.

La session (partie A) tentera de faire le bilan le plus exhaustif possible de ces croisements entre politique nationale/régionale et politique communautaire pour les zones de montagne, notamment en tenant compte des discussions en cours pour la nouvelle programmation et mandature. Un deuxième temps (B) restituera quelques exemples significatifs de politiques nationales concernant les espaces montagnards et le troisième temps (C) décrira les modalités et les enjeux de coopérations transfrontalières existantes concernant les montagnes.

Ouverture :

- Enjeux territoriaux spécifiques des zones de montagnes de l'Europe. **Laurent Rieutort**, Professeur, Université de Clermont Ferrand, France.

A. La dimension européenne des politiques montagnardes

- La prise en compte des spécificités géographiques et des handicaps dans la PAC actuelle et les perspectives dans la nouvelle programmation. **Petros Angelopoulos**, Analyste politique, DG Agriculture et développement rural, C1 - Perspectives politiques, Commission Européenne.
- La dimension environnementale des politiques de l'U.E pour la montagne. **Marco Onida**, Chef d'équipe Forêt. ENV.D1 - Utilisation et gestion des terres. DG Environnement, Commission européenne.
- La politique régionale de l'U.E. et l'outil d'Investissement Territorial Intégré (ITI). Les nouveaux objectifs pour 2021-2027. **Maria Kostopoulou**, Représentant du Ministère du Développement et de l'investissement de la Grèce.

B. Des politiques nationales pour la montagne : apports et limites

- France : La Loi montagne, son caractère précurseur et son impact actuel. **René Souchon**, Ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de France, France.
- Leçons de l'expérience des perspectives régionales de la politique de montagne en Autriche. **Thomas DAX**, Directeur adjoint de l'Institut fédéral d'économie agricole, de recherche rurale et de montagne, Vienne, Autriche.
- Politique Espagnole pour la montagne : équilibre entre administration centrale et régions autonomes, l'exemple de la Communauté Autonome de Galice. **Rubén Lois Gonzales**, Professeur, Département de géographie, Faculté de géographie et histoire, Université de Saint Jacques de Compostelle, Espagne.

C. Exemples de coopération entre les territoires montagnards continentaux et insulaires

- Le Partenariat sur les Montagnes : une alliance mondiale. **Patricia Quillacq**, Chargée de partenariats Montagne, FAO/ONU.
- La convention des Pyrénées. **Jean-Louis Valls**, Directeur de la « Communauté de Travail des Pyrénées », Huesca, Espagne.
- Est-ce que les montagnes des îles de la Méditerranée sont différentes? **Paulo Castro**, Vice-Président de la Fédération d'EUROPARC.
- Le réseau d'Euromontana et sa stratégie. **Juanan Gutierrez**, Président d'Euromontana.

Modératrice : **Dominique Barjolle**. Rapporteurs : **Georges Vlachos**, **Claire Bernard**.

Session 2 : Les stratégies régionales, cohésion territoriale et espaces montagnards insulaires

Les six grandes îles méditerranéennes (Baléares, Corse, Crète, Sardaigne, Sicile, Chypre) peuvent s'agréger en un type particulier d'espace montagnard dans des territoires insulaires. Des représentants de ces entités régionales (et nationale dans le cas de Chypre) présenteront l'état des lieux des espaces montagnards et leurs stratégies concernant ces territoires. Ils présenteront également les différents instruments mobilisés (européens, nationaux ou régionaux), en insistant sur les relations d'échelle qui existent entre les zones de montagne et leurs régions avec le niveau national et le niveau communautaire européen.

Plutôt que des défis transversaux classiques, les contributions doivent mettre en avant la combinaison des enjeux, des contraintes et des opportunités dans ces territoires. L'objectif de cette séance est d'identifier les problèmes spécifiques posés par ces territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes et de mettre en valeur et en « visibilité » les défis et les expériences qu'elles vivent aujourd'hui.

A. Situation des grandes îles méditerranéennes

Comment les autorités régionales et locales insulaires prennent en compte les spécificités et les besoins de leur montagne ? Quelles sont les modalités spécifiques de la gouvernance de ces territoires ? De quelle manière le niveau local s'articule-t-il avec les politiques nationales et les outils européens ?

- Ouverture par les représentants de la République de Chypre et des îles
 - Chypre : **Dr Kostas Champiaouris**, Commissaire pour le Développement des Communes de Montagne.
 - Crète : **Giorgos E. Alexakis**, Vice-Préfet de la région de Crète, pour les affaires européennes et internationales.
 - Sicile : **Gaetano Armao**, Vice-Président de la Région Autonome de Sicile.
 - Baléares : **Josep Antonio Machado**, Directeur insulaire de l'environnement Conseil de Mallorca.
 - Corse : **Marie-Antoinette Maupertuis**, Conseillère exécutive de Corse.
- Table Ronde : Questions de développement pour les territoires de montagne des grandes îles méditerranéennes
 - **Georges Zervakis**, Maire du Dème de Sitia.
 - **Petros Hatzikostas**, Directeur de l'Agence de Développement du Troodos, Chypre.
 - **Josep Antonio Machado**, Directeur insulaire de l'environnement, Conseil de Mallorca Baléares.
 - **Mathilde Woillez**, Université de Corse et consultante en développement territorial.
 - **Petros Lymberakis**, Président de l'organisme de gestion du parc national de Samaria - Crète occidentale, Musée d'histoire naturelle, Université de Crète.

Modérateur : **Dimitris Goussios**.

B. Débat des sessions 1 et 2. Quelles articulations entre les politiques européennes & nationales et les stratégies régionales et locales des espaces montagnards insulaires ?

Questions complémentaires : jusqu'où faut-il : (i) repenser l'efficacité des coordinations actuelles et l'adaptabilité des outils existants (ii) explorer de nouvelles pistes et formes de partenariat (ex l'échange d'expériences sur l'utilisation des ressources territoriales, mise en réseaux, « clusters », valorisation par la recherche et l'ingénierie territoriale des savoirs hérités, etc.).

Enfin : jusqu'où sont mises en œuvre des stratégies de cohésion territoriale intégrant les espaces montagnards dans l'ensemble du territoire national/régional ?

Modérateur : **Thomas DAX**. Rapporteurs : **Elias Beriatos**, **Marie Clotteau** - **Euromontana**.

Session 3 : Des enjeux croisés, multiples et multi-scalaires pour les espaces montagnards européens et méditerranéens

Les territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes sont des cas particuliers d'enjeux plus larges. D'abord des enjeux écologiques et environnementaux : de larges parties de territoires de ces îles sont reconnues comme étant des hot spots de biodiversité et font l'objet de dispositifs de protection dédiés (zones Natura 2000, Parcs régionaux ou nationaux, ...). Ce sont des territoires d'agriculture HNV, d'agro-biodiversité et de paysages culturels évolutifs. Ils disposent donc d'atouts patrimoniaux importants. Ce sont ensuite des enjeux sociaux et économiques qui se posent à ces territoires en décroissance démographique ou économique (déclin des activités agricoles et pastorales). La transition vers une multifonctionnalité de ces espaces pose des questions d'accompagnement des fonctions nouvelles (activités récréatives et touristiques dans lesquelles le défi de la connectivité et de l'encadrement de l'accueil du public est important). Ce sont enfin des enjeux territoriaux en ce qu'ils posent la question de la coordination de la mise en valeur des ressources de ces espaces ainsi que de l'articulation de ceux-ci en déclin démographique avec les dynamiques des espaces littoraux (urbanisation, métropolisation, tourisme côtier, agriculture intensive, littoral et territoire maritimes).

A. Enjeux territoriaux

- La révélation des ressources spécifiques, une opportunité stratégique pour les zones de montagne en Méditerranée. **Bernard Pecqueur**, Professeur, Université de Grenoble, France.
- La question d'aménagement et de planification environnementale : la montagne entre insularité et altitude. **Elias Beriatos**, Professeur émérite Université de Thessalie, Grèce.

B. Enjeux économiques & sociaux

- Ancrage du tourisme en montagne et insertion dans des réseaux internationaux. **Mari Oiry Varacca**, Maître de conférences, Université Paris-Est, France.
- Mises en valeurs de la production artisanale : retours d'expériences. **Geneviève Teil**, Chercheuse Agroparitech, Paris, France.
- Enjeux fonciers dans les montagnes insulaires méditerranéennes. **Jean Christophe Paoli**, Chercheur INRAE, Corte, France.
- Le rôle de l'Economie Sociale dans le renforcement de la cohésion socio-économique des territoires montagnards. **Theodosia Anthopoulou**, Professeure Université de Panteion, Athènes, Grèce.

C. Enjeux environnementaux

- Biodiversité et zones Natura 2000. **Fotios Papoulias**, Commission européenne, DG Environnement - Unité D.3 "Proteccion de la Nature" BU-5 6/148.
- Interface agriculture-environnement : les enjeux méditerranéens. **François Lerin**, Chercheur AIDA, **Claire Bernard**, Chercheuse associée Université de Montpellier, France.
- La biodiversité dans les îles méditerranéennes. **Antonio Pollutri**, Senior Chargé de Biodiversité, WWF Italie.
- Tendances climatiques, variabilité et extrêmes dans la région méditerranéenne : quels risques et dangers pour les îles et les montagnes ? **Monia Santini**, Directeur de la Division des impacts sur l'agriculture, les forêts et les services écosystémiques (IAFES) à la Fondation Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC), Pouilles, Italie.
- L'enjeu des énergies renouvelables : expériences accumulées dans les îles. **Myriam Castanié**, Energie propre pour les îles de l'UE.

D. Débat : comment traiter la combinaison des enjeux dans des politiques et stratégies inclusives à l'échelle des régions insulaires ?

Modérateur : **Rubén Lois Gonzales**. Rapporteurs : **Dominique Barjolle**, **Claire Bernard**.

Session 4 : Dynamiques et approches de gouvernance et d'ingénierie territoriale

L'Europe dispose de nombreux exemples de développement local qui illustrent l'importance des approches territoriales et intégrées pour les zones présentant des spécificités géographiques, comme les montagnes insulaires. En dépit de leurs handicaps liés à leur marginalité territoriale et aux contraintes géographiques et de communication, les territoires montagnards sont ainsi des espaces d'initiatives et d'innovations adaptées à leurs caractéristiques très spécifiques. En matière de valorisation de la production agricole basée sur un patrimoine d'agro-biodiversité, les Appellations d'Origine et Indications géographiques protégées, le tourisme d'expériences et les systèmes participatifs de garantie sont des dispositions particulièrement bien adaptées. Les « villages intelligents » initiés par le Parlement européen et soutenus par les fonds de cohésion sont aussi des pistes prometteuses pour ces territoires.

Ouverture

Question d'ingénierie et de gouvernance territoriale. **Sylvie Lardon**, Directrice de recherche, Agroparistech Clermont Ferrand, France.

A. Dynamiques de gouvernance et d'innovations

- Dynamiques participatives des villages intelligents (Smart villages). **Marjorie Jouen**, Notre Europe, Institut Jacques Delors, France.
- Faire vivre la spécificité des territoires de montagne grâce aux systèmes de certification et aux systèmes participatifs de garantie (SPG). **Dominique Barjolle**, Chercheuse, Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Suisse.
- Les zones de montagnes en Sardaigne : l'enjeu d'harmoniser l'activité pastorale, la qualité des produits laitiers et la protection de l'environnement. **Andrea Cabiddu** (présentateur), **Mauro Decandia**, **Jean Christophe Paoli**, **Giovanni Molle**, Italie.
- Approches innovantes pour la gestion des espaces à grand intérêt environnemental. **Georges Vlachos**, Professeur Assistant, Université Agronomique d'Athènes, Grèce.
- Approches et pratiques de gestion d'agro-écosystèmes à Chypre. **Menelaos Stavriniadis**, Professeur, Université de technologie de Chypre (CUT), Chypre.
- La construction et la transmission dans des contextes de transition : expliciter le processus de capitalisation de l'expérience. **Pierre-Antoine Landel**, Maître de Conférence, Université de Grenoble, France.

B. Débat : comment les montagnes insulaires peuvent-elles bénéficier de la transformation des expériences en ressources communes ? Questions de méthode

Modérateur : **Laurent Rieutort**. Rapporteur : **François Lerin**.

Session 5 : Les conditions de possibilité de stratégies inclusives, durables et adaptatives pour les espaces montagnards insulaires.

Les zones de montagne sont de toute première importance pour les grandes îles méditerranéennes qui sont au défi de réarticuler ces espaces humains, économiques et écologiques dans l'ensemble du territoire régional. Elles sont aussi un enjeu méditerranéen, européen et global – en termes de biodiversité et de ressources. Stratégies, innovations et gouvernance doivent donc se déployer dans ce cadre multi-scalaire : local montagnard, régional et national, européen et global.

Comment évaluer et anticiper les effets du changement climatique sur ces « points chaud » de la biodiversité et des écosystèmes ? Comment reconnecter ces territoires en déclin au territoire régional dans son ensemble ? Comment revitaliser l'agriculture à haute-valeur naturelle, protectrice et productrice d'agrobiodiversité et de produits de qualité ? Comment assurer la protection et reproduction des ressources ? Comment s'appuyer sur la mise en réseau de ces territoires ? Quels outils ce réseautage doit-il construire ?

Précédé par une table ronde sur la conception et les orientations des politiques communautaires de la nouvelle mandature, la discussion collective portera sur les conditions de possibilité d'élaboration de stratégies multi-scalaire, inclusive, durable et adaptative des zones de montagne dans la région méditerranéenne et ses grandes îles.

A. Table Ronde

- Question 1 : Que pouvons-nous attendre de la discussion européenne sur les montagnes ? Quelles perspectives d'utilisation des outils européens dans les dynamiques montagnardes des années à venir ?

Thomas Dax, Institut fédéral d'économie agricole, de recherche rurale et de montagne (Autriche).

- Question 2 : Quelle méthode pour répondre à la « question du jour » des montagnes des Grandes Îles Méditerranéennes ? Aspects scientifiques et d'ingénierie territoriale.

Laurent Rieutort, Université de Clermont Ferrand – Travail collectif.

- Question 3 : Gouvernance et action collective. Quelles perspectives et défis pour les années à venir ? (dans une perspective multiscalair et régionale).

Emmanuelle George, Directrice du Laboratoire EcoSystèmes et Sociétés en Montagne, INRAE, Centre de Grenoble, France.

B. Débat de synthèse

Modérateur : **Juanan Gutierrez**, Président d'Euromontana. Rapporteur : **François Lerin**.

C. Préparation et Approbation de la Déclaration de Troodos-Chypre

- Travail des rapporteurs : intégration des conclusions du débat au texte de la Déclaration.
- Présentation de la Déclaration de Troodos-Chypre, discussion et approbation

3

Communications

Enjeux territoriaux des zones de montagnes de l'Europe

Laurent Rieutort

Université Clermont-Auvergne, Unité Mixte de Recherche (UMR) Territoires
Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (<https://www.iadt.fr>)

Introduction

Selon une définition partagée, la montagne est un relief suffisamment élevé et étendu pour faire apparaître un étagement des écosystèmes et induire une transformation des milieux naturels, des activités socio-économiques ou des politiques publiques. Pour autant, il est bien difficile d'avoir une définition applicable partout sur la Planète, voire même en Europe. On se heurte très vite à la complexité de la trame climatique, aux variations de la topographie ou même aux différences de perception des populations locales face à ce « superlatif spatial ». Même difficile à définir, la montagne occupe une grande place. Selon diverses recherches (Rieutort, 2004), les hautes terres couvrent un tiers du continent européen pour 10 à 15 % de la population totale mais avec beaucoup de variations selon les régions – la part est plus importante dans les massifs méditerranéens – et les dynamiques démographiques contemporaines.

Les enjeux du développement territorial en montagne

L'enjeu de définition et d'appropriation

C'est un aspect essentiel tant sur le plan scientifique qu'opérationnel et de politiques publiques. Deux notions peuvent être mobilisées en s'inspirant des îles pour lesquelles on distingue l'insularité (ce qui « *a la configuration, la situation, les problèmes des îles* » pour Roger Brunet et al. (1992), en soulignant les difficultés socio-économiques, l'éloignement, les liens de dépendance, et l'îlétité, c'est-à-dire l'« *ensemble de représentations et d'affects concourant à une forme d'identité insulaire* » (ibid. 1992). Nous pourrions donc proposer de spécifier sur le même modèle :

- la « montagnosité » considérant les inégalités entre bas pays et hautes terres, l'absence de parité des revenus et des conditions de vie, et les défis environnementaux ou de cohésion territoriale, qui débouchent sur une réflexion politique ;
- la « montagnéité » cimentée par des forts sentiments d'appartenance à une même communauté de destins et d'intérêts au sein de laquelle les liens sociaux et les imaginaires sont forts.

De la fragilité à l'innovation sociale

A l'exception des quelques massifs spécialisés dans le tourisme de sport d'hiver, la montagne a été longtemps perçue comme « fragile » car victime de deux mouvements de fond :

- d'une part, la concentration des hommes et des activités dans les plaines et littoraux où s'étendent les aires métropolitaines alors que le déclin démographique et économique frappe les hautes terres « périphériques », marginalisées par l'éloignement et des dynamiques socio-économiques récessives ;
- d'autre part, l'assimilation à la ruralité et à l'omniprésence agricole et forestière voire « naturelle », avec des perceptions contestables sur un supposé « retard » économique, social et culturel ou un imaginaire d'« espace sauvage » sans vie sociale !

Pourtant, depuis les années 1975, les perspectives sont nettement plus favorables. Certes, le processus de « métropolisation » se poursuit et la mondialisation de l'économie s'accélère avec ses concurrences entre les systèmes productifs... même si cette mondialisation se heurte à de multiples résistances, des obstacles culturels ou de nouvelles données économiques (le « *tournant territorial* » évoqué par Bernard Pecqueur). En réalité, un autre mouvement se dessine et repose sur :

- une remise en cause du modèle « global » de développement économique et des préoccupations liées au changement climatique et aux enjeux environnementaux. De nouveaux critères de localisation des hommes et des activités apparaissent. Ils sont liés aux ressources spécifiques (l'avantage différenciatif succède à l'avantage comparatif, avec ses nouvelles sources de valeur ajoutée), aux aménités naturelles, patrimoniales ou culturelles de certains espaces ;
- les politiques publiques avec le passage au concept d'« auto-développement », de « développement endogène » (approche ascendante) promus dans différents États et Régions même si ces perspectives soulèvent aussi des enjeux d'intégration multisectorielle des interventions publiques et privées (agriculture, tourisme, services, questions d'accessibilité, ressources naturelles et paysages, formation/recherche) ;
- la multiplication des initiatives locales, conséquence d'une part de l'arrivée de nouvelles populations qui cherchent à s'installer en montagne (« *amenity migration* »), y compris avec les effets des crises systémiques actuelles, mais aussi d'autre part, de la mise en réseau des acteurs économiques, des savoir-faire valorisés, des nouveaux liens entre intervention publique (régionale, nationale ou européenne par exemple) et innovation privée.

Par exemple, les montagnes des grandes îles méditerranéennes ont longtemps été considérées comme des espaces refuges, des lieux identitaires mais aussi isolés par rapport au littoral qui a concentré les activités – notamment touristiques – et les populations. Elles deviennent aujourd'hui des espaces leaders pour proposer des modèles alternatifs de développement, plus durables, appuyés sur la mise en valeur de leurs ressources territoriales, et sur de nouvelles formes de coopération et de coordination des acteurs territoriaux. Tout en conservant les forces touristiques, les montagnes retrouvent donc une certaine attractivité sur le plan économique car elles constituent :

- des endroits récréatifs et touristiques alternatifs ;
- des lieux de biodiversité environnementale et paysagère (forêt, prairies naturelles) ; ces habitats et espèces étant souvent menacés par le dépeuplement ou par les changements dans les usages du sol ;
- des territoires au riche patrimoine culturel et identitaire pouvant être valorisé à travers des biens marchands, des « actifs spécifiques », des produits et services de montagne ;
- des réservoirs d'eau et d'énergie renouvelable, en rappelant que la transition énergétique ne pourra s'accomplir sans l'appui des territoires et notamment des territoires de montagne comme l'ont montré les réflexions de la COP 21 ;
- des ressources spécifiques, à la fois anciennes et renouvelées en s'adaptant à de nouveaux usages riches d'innovations.

Une socio-diversité à prendre en compte

Mais il faut souligner que les massifs restent extrêmement divers, ce qui pose les questions de la prise en compte de cette « socio-diversité », ou des formes de gouvernance adaptées à chaque situation. Sans entrer dans le détail, nous pouvons juste rappeler quelques « archétypes » en différenciant :

- des montagnes multifonctionnelles combinant plusieurs activités économiques (agriculture, industrie, tourisme et services), ce qui leur permet de maintenir populations résidentes et emplois. Ce type de massif peut aussi bénéficier d'« effets-frontière » positifs ou de la proximité des villes (soit de montagne, soit périphériques) avec des résidences périurbaines et des migrations de travail. On observe souvent une antériorité des initiatives collectives et des soutiens des politiques publiques, mais ces montagnes attractives sont aussi soumises à la pression environnementale et aux enjeux de préservation des ressources, des îlots agricoles, forestiers et « naturels », ou de maîtrise des flux (transport, tourisme) ;
- des montagnes plus spécialisées dans l'agriculture ou l'industrie, et qui doivent rechercher des plus-values économiques, s'adapter aux changements globaux, tout en préservant les emplois, les espaces et les environnements.
- des montagnes « fragiles ». Souvent rurales et agricoles, de faible densité de population et vieilles, elles sont confrontées aux risques de repli socioéconomique, aux difficultés d'accès aux services, mais aussi aux concurrences dans les usages de l'espace.

La combinaison des modèles de développement

On peut partir de quatre modalités de développement socio-économique en montagne qui se combinent fréquemment et sont plus ou moins adaptées à cette socio-diversité.

Dynamiser « l'économie territoriale »

Il s'agit de baser les activités sur la spécificité de la montagne et la reconnaissance des atouts locaux. Le massif doit pouvoir s'appuyer sur cette « base locale » et sur des ressources spécifiques, non « délocalisables », révélées ou « inventées », à l'image de produits de montagne de haute qualité (avec labellisation y comprise participative) ; la croissance de la demande pour les produits et services dits « spécifiques » permet alors de dégager des plus-values surtout si on parvient à les associer de façon complémentaire (idée du « panier de biens et de services »), ainsi qu'à caractériser et à professionnaliser des chaînes de valeur de montagne. Dans cette trajectoire, beaucoup de choses dépendent de la capacité d'organisation des acteurs ; il est essentiel de parvenir à leur coordination, à une coopération verticale et horizontale. Mais les montagnes offrent aussi de nombreuses opportunités en jouant sur la proximité entre acteurs locaux et la forte identité territoriale.

Jouer sur la proximité des agglomérations et des littoraux

Il s'agit alors de bénéficier des complémentarités et réciprocitys entre dynamiques métropolitaines/littorales et aménités des « arrière-pays », permettant d'accroître la création de richesses. Pour bénéficier des effets de la polarisation, on peut donc chercher à se rapprocher des métropoles ou des zones frontalières, avec de forts enjeux de mobilités, d'accès au très haut débit numérique, de transports collectifs et de gestion durable du foncier et de l'habitat.

Renforcer l'attractivité résidentielle et la créativité

L'attractivité dépend aussi de facteurs qualitatifs plus locaux, comme le climat créatif, la qualité résidentielle, la mise en relation des acteurs, les liens sociaux. On tente alors de renforcer dans les montagnes « éloignées », l'attractivité et les politiques d'accueil de nouveaux arrivants en insistant sur les aménités résidentielles ou environnementales, le « marketing territorial » ou les nouveaux usages numériques (stratégies de « développement local intelligent » avec par exemple le mouvement des « smart villages ») ... Ce type d'économie repose sur une offre territoriale de nature résidentielle mais qui s'articule et interagit avec les autres bases économiques productives, publiques ou sociales, en suscitant l'arrivée d'entrepreneurs et « créateurs » de nouvelles activités productives ou de services (y compris en télétravail).

Miser sur l'innovation sociale et gagner en autonomie

Dans un contexte de transitions / de changement global, une autre voie vise l'autonomie et des formes d'économies circulaires : circuits d'échanges territorialisés - énergie, écoconstruction, alimentation...- , services localisés, écologie industrielle, solutions intégrées plus « frugales » et créant des ressources environnementales et sociales positives. Ce modèle vise également à réduire les « coûts de fonctionnement du territoire » (immobilier, déplacements, dépenses publiques locales) et à faire émerger des biens communs locaux. Dans ce processus, deux leviers semblent essentiels : le soutien à la formation, l'amélioration des compétences professionnelles (idée de « territoire apprenant ») et la mise en place d'une gouvernance partagée, par exemple pour construire un partenariat étroit avec les collectivités locales dont le concours est indispensable tant pour organiser le partage de l'espace que pour gérer des boucles locales y compris en station touristique.

Les grandes questions mises au débat

L'équité territoriale pour réduire les handicaps ou plutôt valoriser les ressources

La valeur ajoutée montagnarde, fondée sur les ressources issues des hautes terres, quitte trop souvent le territoire sans lui bénéficier directement. Comment mettre en place des systèmes permettant aux populations de montagne d'être compensées et d'utiliser ces compensations pour le développement local ? Comment envisager des politiques contradictoires /complémentaires et viser des synergies ? Comment parallèlement faire reconnaître les atouts et les besoins en fonction de chaque territoire/massif, avec des stratégies et actions publiques spécifiques ? Les liens et les complémentarités entre littoral/bas-pays/grandes agglomérations et montagne, débouchent également sur les enjeux de gouvernance à plusieurs niveaux et sur les liens physiques, économiques, humains et naturels, entre les montagnes et les plaines ou littoraux.

La question de l'innovation et des modalités de coordination

Développer durablement les massifs et faire naître de nouvelles pratiques, pose la question de la modification de la relation des populations locales (et des visiteurs) à l'environnement montagnard, et de leur impact sur les cultures locales. Quelle adaptation du système de normes à la spécificité montagnarde ? Quelle place à l'expérimentation ? Comment répondre à des besoins essentiels d'innovation en montagne à travers un :

- besoin d'un système de formation et d'information performant, de supports scientifiques et techniques en local ;
- besoin de mobiliser les usages numériques, en s'appuyant plutôt sur les stratégies d'innovation sociale ;
- besoin de renforcer l'inclusion et la participation de la population de montagne. Comment aussi associer ceux qui vivent une partie de l'année en dehors des montagnes (diaspora, résidents secondaires) ?
- besoin de coordination et de mise en réseau entre acteurs privés et publics, citoyens et collectivités territoriales ;
- besoin de favoriser l'élaboration d'une vision stratégique et prospective.

Les modalités de la mise en œuvre : les 5 « A » de la résilience montagnarde

Les montagnes sont des milieux fragiles, et il est donc important de concevoir de nouvelles stratégies pour renforcer leur résilience et leur transformation adaptative ; cette exigence suppose de combiner, de façon systémique, les cinq « A » de l'accessibilité (y compris numérique), de l'accueil (de nouvelles populations avec une offre territoriale « intégrée », valorisant patrimoine et performance environnementale, image de marque et attractivité), de l'animation (ingénierie locale / démarches collaboratives / nouvelles méthodologies), de l'appropriation du processus de changement par les populations montagnardes, et de l'acceptabilité sociale et environnementale (en ne négligeant pas les conflits émergents).

Conclusion

La montagne a toutes ses chances sur le plan économique, à condition d'y prêter une attention spécifique au nom d'une forme de « justice spatiale », de tirer au mieux parti de ses ressources spécifiques, de miser sur la fourniture des biens publics et biens communs, de construire des projets partagés et portés par les montagnards eux-mêmes.

Références

1. Brunet R., Ferras R., Thery H. (1992). *Les mots de la géographie*. Paris (France). Reclus - La Documentation française. 470 p.
2. Pecqueur B. (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. In : *Espaces et sociétés*, n° 124-125. p. 17-32.
3. Rieutort L. (2004). Les populations de montagne : dynamiques spatiales et systèmes de peuplement, Cracovie. In : *Prace Geograficzne*, n° 113. p. 171-184.

Laurent Rieutort

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Professeur de géographie à l'Université Clermont-Auvergne, Laurent Rieutort est Directeur de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires, Groupement d'Intérêt Public associant collectivités territoriales et établissements d'enseignement supérieur. Au sein de l'UMR Territoires (Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRAE, VetAgro Sup), ses travaux portent sur les nouvelles ruralités et la territorialisation des activités économiques et des politiques publiques.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Rieutort L. (2017). Montagne. In : *Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation*, Berger-Levrault. p. 705-710.
2. Rieutort L., Jean Y. (coord.) (2018). *Les Espaces ruraux en France*. Paris (France). A. Colin, Horizon, 512 p.
3. Rieutort L., Goussios D. (2018). Politiques d'accueil de nouvelles populations et dynamiques collectives dans les territoires ruraux de montagne en Grèce. In : *Les campagnes européennes : espaces d'innovations dans un monde urbain*, Presses universitaires du Midi, Toulouse (France). p. 183-196.

La Loi Montagne française : son caractère précurseur et son impact actuel

René Souchon

Ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de France

Pour vous présenter la politique française en faveur des zones de montagne, qui repose sur une longue histoire, j'interviendrai en trois parties : la gestation de la Loi, sa philosophie, les institutions spécifiques.

La gestation de la Loi : une longue maturation

En France, la montagne représente près de 25 % du territoire et se répartit en neuf massifs montagneux : six en métropole et trois en Outre-mer. La prise en considération, dans les politiques, de la spécificité montagne s'est faite progressivement.

Le point de départ est un discours du Président de la République, Valéry Giscard-d'Estaing, dans les Alpes, en 1977. A cette occasion, il a lancé un débat sur ce que pourrait être une politique en faveur du développement de la montagne, par-delà les quelques mesures techniques qui existaient déjà. Il s'agissait de déboucher sur une directive en faveur de l'aménagement des zones de montagne. Toutefois, cette directive, très en retrait par rapport au discours présidentiel et assez décevante, maintint en éveil tous les montagnards qui s'étaient mobilisés pour le débat.

L'élection du Président François Mitterrand, en 1981, changea la donne car, dans le programme présidentiel figurait l'élaboration d'une Loi en faveur de la montagne. Dès la mise en place de la nouvelle Assemblée nationale, en juin 1981, celle-ci créa une commission d'enquête parlementaire « *sur la situation de l'agriculture et de l'économie rurale, en zone de montagne* ». Je fus élu président de cette commission. Après six mois de réflexions, d'échanges et de visites des massifs montagneux français et étrangers (Suisse et Autriche), cette commission fit 200 propositions au Gouvernement et réaffirma notamment l'intérêt de préparer une Loi d'Orientation, définissant une politique d'aménagement et de développement pour la montagne, ainsi que les moyens pour la mettre en œuvre. En 1984, rentré au Gouvernement l'année précédente comme Secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt, je fus chargé par le Président de la République de préparer et de faire voter cette Loi.

Le long travail de maturation effectué depuis 1977, soit depuis sept ans, rendit l'élaboration assez facile et l'impulsion politique donnée par le Président de la République fut déterminante pour dépasser les seuls enjeux techniques. Par ailleurs, la mobilisation pendant ces sept années de tous les acteurs de la montagne (élus, agents économiques, agriculteurs, syndicats, protecteurs de la nature, ...) avait permis de dégager une vision commune, dépassant les clivages politiques. Ainsi, après six mois de débat, la Loi fut votée à l'unanimité et promulguée le 9 janvier 1985. 30 ans après, elle fit l'objet d'une actualisation - sans toucher aux fondamentaux - fin 2016.

Cet historique était nécessaire et permet d'expliquer la force de cette Loi, portée par une volonté politique au sommet de l'État et une forte mobilisation des acteurs locaux regroupés, dès 1984, dans une association de lobbying : **l'Association nationale des élus de la montagne** qui maintient toujours une forte pression sur les Gouvernements.

Une véritable Loi d'aménagement du territoire

La définition : la loi initiale de 1985 (suivie de celle de 2016) définit ce que sont les zones de montagne, caractérisées par un critère d'altitude et de pente. Dans les massifs montagneux de la Réunion, de la Guadeloupe et la Martinique, ces critères sont modulés et la pente prime sur l'altitude.

Mais l'essentiel, ce sont les **deux piliers sur lesquels repose la politique de la montagne, définie par la Loi**. Tout d'abord, le droit à la différence, ce qui signifie que les zones de montagne peuvent bénéficier de mesures spécifiques. Ensuite, l'autodéveloppement, c'est-à-dire que c'est aux montagnards de concevoir et de piloter leur développement, en utilisant les moyens de la solidarité nationale et européenne.

L'article 1 de la Loi, le plus essentiel, est porteur de toute cette philosophie (rédaction légèrement modifiée de 2016) :

« La République française reconnaît la montagne comme un ensemble de territoires dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national en raison de leur rôle économique, social, environnemental, paysager, sanitaire et culturel. La montagne est une source d'aménités patrimoniales, environnementales, économiques et sociétales.

Le développement équitable et durable de la montagne s'entend comme une dynamique de progrès initiée, portée et maîtrisée par les populations de montagne et appuyée par la collectivité nationale, dans une démarche d'autodéveloppement, qui doit permettre à ces territoires d'accéder à des niveaux et conditions de vie, de protection sociale et d'emploi comparables à ceux des autres régions et d'offrir à la société des services, produits, espaces et ressources naturelles de haute qualité. Cette dynamique doit permettre également à la société montagnarde d'évoluer sans rupture brutale avec son passé et ses traditions en conservant, en renouvelant et en valorisant sa culture et son identité. Elle doit enfin répondre aux défis du changement climatique, permettre la reconquête de la biodiversité et préserver la nature et les paysages.

L'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, dans le cadre de leurs compétences respectives, mettent en œuvre des politiques publiques articulées au sein d'une politique nationale répondant aux spécificités du développement équitable et durable de la montagne, notamment aux enjeux liés au changement climatique, à la reconquête de la biodiversité et à la préservation de la nature et des paysages ainsi que des milieux aquatiques, et aux besoins des populations montagnardes permanentes et saisonnières, en tenant compte des enjeux transfrontaliers liés à ces territoires. »

Le libellé du **Titre II de la Loi** est tout aussi parlant : *« du droit à la prise en compte des différences et à la nécessaire application de la solidarité nationale ».*

L'article 8 spécifie très clairement que ce droit à la différence s'applique à tous les domaines ; je cite : *« Les dispositions de portée générale ainsi que les politiques publiques et les mesures prises pour leur application, relatives, notamment au numérique et à la téléphonie mobile, à la construction et à l'urbanisme, à l'éducation, à l'apprentissage et à la formation professionnelle, à la santé, aux transports, au développement économique, social et culturel, au développement touristique, à l'agriculture, à l'environnement ainsi qu'à la protection de la montagne sont, éventuellement, après expérimentation, adaptées à la spécificité de la montagne ou à la situation particulière de chaque massif ou partie de massif ».*

L'article 8 bis, quant à lui, le prolonge en identifiant la Corse comme un cas particulier ; je cite : *« La spécificité de la Corse, territoire montagneux et insulaire présentant le caractère d' « île-montagne », par suite soumise à un cumul de contraintes, est prise en considération conformément à l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. L'État et la collectivité territoriale de Corse, en concertation avec les collectivités territoriales et établissements publics de l'île, veillent conjointement à la mise en œuvre en Corse de l'article 8 de la présente Loi ».*

Une organisation administrative spécifique

Sans le portage politique au plus haut niveau de l'État, l'organisation n'aurait pu être mise en place.

1) La loi crée le Conseil National de la Montagne présidé par le Premier Ministre et qui rassemble, à travers leurs représentants, tous les acteurs de la montagne (représentants des massifs, socioprofessionnels, monde associatif) ; il comprend **58 membres**. Il se réunit une fois par an et joue à la fois un rôle de veille et de force de propositions pour définir les objectifs de développement, d'aménagement et de protection de la montagne française. Il comporte une commission permanente qui fonctionne en groupes de travail, de façon quasi-permanente. Celle-ci est présidée par un élu. Ce Conseil National de la Montagne est décliné dans chaque massif.

2) Les Comités de Massif

En effet, chacun des massifs, à l'exception de la Corse qui a sa spécificité, est doté d'un comité d'aménagement et de développement du massif, dont la composition est calquée sur celle du Conseil National de la Montagne. Ce comité est co-présidé par le Préfet représentant l'État en région, et le Président d'une Région située dans le Massif. Son rôle est d'abord de réflexion et de propositions. A ce titre, il élabore le schéma interrégional de massif, qui est un document d'orientation qui définit les enjeux à moyen terme pour le massif. Sa durée de validité est calquée sur les programmations européennes, soit 6 ans.

Le Comité de Massif propose régulièrement des adaptations des politiques nationales et des mesures à prendre pour leur application à la spécificité du massif. Il assume aussi une mission d'évaluation des objectifs de la

politique nationale en faveur de la montagne. Les Comités de Massif, généralement composés de 50 à 60 membres, possèdent aussi une commission permanente à effectif plus réduit ; présidée par un élu, elle se réunit 3 à 4 fois par an. Pour la mise en œuvre des orientations et des priorités du Massif, celui-ci peut s'appuyer sur un outil très opérationnel :

3) La Convention interrégionale de Massif

Il s'agit d'un **contrat** passé entre les régions concernées par un massif montagneux, les départements de ces régions et l'État. Il prévoit des moyens financiers spécifiques, apportés par l'État, les régions et les départements. Ceux-ci s'articulent avec le Programme Opérationnel Européen dédié à la montagne, qui mobilise les fonds FEDER. Ces moyens financiers conséquents concourent à atteindre les objectifs du Comité de Massif (144 millions d'euros pour le Massif Central, par exemple, sur 2014-2020).

Nous avons donc : (a) une politique nationale définie par le Conseil National de la Montagne ; (b) une déclinaison et une adaptation à l'échelle de chaque massif montagneux ; (c) un outil opérationnel qui mobilise tous les fonds disponibles de l'Europe à l'État, en passant par les départements et les régions.

On est bien dans la mise en œuvre de politiques différenciées en faveur des zones de montagne, telles que définies par l'article 1 de la Loi.

Quel bilan peut-on tirer de l'application des deux lois ?

Il est difficile d'avoir une évaluation précise car le développement et l'aménagement de la montagne reposent sur l'autodéveloppement, tous les secteurs sont concernés, de l'agriculture à l'éducation, la santé, la culture, le numérique, etc... (Loi mobilisant 17 ministères). Néanmoins, le Sénat vient d'entreprendre une mission d'évaluation.

A titre personnel, je peux dire, pour avoir été membre du Conseil National de la Montagne, avoir co-présidé le Comité de Massif Central pendant 10 ans, que ces Lois ont permis d'enclencher ou de soutenir des démarches de développement local innovantes et efficaces. Il y a cependant une difficulté majeure : la réticence de l'administration française à prendre des mesures spécifiques et à laisser déroger aux règles communes, mais cela tient au centralisme français !

Cependant, l'existence d'institutions spécifiques très actives, le lobbying très bien organisé de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) font que des mesures dérogatoires sont régulièrement prises et le seront de plus en plus, car leur principe a été repris dans plusieurs Lois. La couverture des territoires de montagne en internet Très Haut Débit est l'un des exemples de ce bras de fer entre les montagnards et l'administration !

Conclusion

Pour clore mon propos, je dirai que la Loi Montagne de 1985, actualisée en 2016, est la première et, pour l'instant, la seule grande Loi d'aménagement et de développement du territoire basée sur la nécessité de politiques différenciées en fonction des contraintes territoriales.

Références

1. Jacquet-Monsarrat H. (2002). *La Montagne*. DATAR, Paris (France). La Documentation française, 95 p.
2. Laclais B., Genevard A. (2015). *Un acte II de la loi Montagne pour un pacte renouvelé de la nation avec les territoires de montagne*, Rapport remis au Premier ministre, 364 p.
3. Rieutort L. (2017). Montagne. In : *Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation*, Berger-Levrault. p. 705-710.

René Souchon

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

René Souchon possède une expérience exceptionnelle du milieu rural grâce à ses activités professionnelles (Inspecteur Général de l'Agriculture), d'élu (conseiller général du Cantal, maire d'Aurillac, député du Cantal, président du conseil régional d'Auvergne) ou ses nominations (secrétaire d'état puis ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt).

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Souchon R. (2017). *Ruralité : quel avenir ? Citadins, cela vous concerne aussi !* Éditions de l'Aube, 224 p.
2. Souchon R. (1988). *Le projet rural*. Éditions de L'Harmattan, 238 p.
3. Souchon R. (1985). *Le défi rural*. Éditions Agri Nathan international, 167 p.

Politique de montagne : une perspective régionale

Leçons tirées de la mise en œuvre en Autriche

Thomas Dax

Institut fédéral d'économie agricole, Recherche sur les zones rurales et de montagne (BAB)
(https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Dax)

Introduction

Les zones de montagne sont caractéristiques de la topographie dominante en Autriche (environ 70 % de la superficie totale). Les paysages culturels résultant de l'installation de populations et de la gestion des terres ont acquis une importance emblématique et sont à l'origine du développement du tourisme de ces régions. La montée des préoccupations écologiques et les menaces d'abandon de terres en raison de la productivité très limitée de l'agriculture de montagne, ont fait en sorte que le soutien des activités agricoles acquière une reconnaissance nationale. C'est pourquoi, depuis les années 1970, il a été élaboré un large éventail de mesures politiques visant à soutenir l'agriculture et son intégration dans l'économie locale, à renforcer le développement social et à préserver la qualité écologique des régions de montagne.

Premières priorités au développement local

Le cadre national de la « perspective montagnarde »

L'importance de la question montagnarde dans le discours politique de l'Autriche est principalement due au relief du pays. La répartition de la population - dispersée dans les vallées - renforce l'image d'une zone écologique très intacte, visualisée à travers des paysages culturels typiques qui ont été façonnés au fil des siècles. Cette perspective peut être considérée comme favorable à une forte implication des acteurs locaux dans le développement du tourisme, notamment à travers la mise en valeur des atouts naturels et l'élaboration de politiques de protection de la nature dans ces espaces isolés. Alors que l'attrait touristique était renforcé par la représentation d'une nature de montagne intacte, la chaîne alpine était perçue comme un espace "marginal/périphérique" au centre de l'Europe.

Les menaces qui pèsent sur le développement économique futur et en particulier sur la gestion des terres dans ces régions montagneuses ont conduit à l'élaboration de politiques spécifiques à l'agriculture et au développement régional. Ces politiques ont reflété les difficultés que connaissent les zones de montagne dans de nombreux secteurs, révélant ainsi l'inégalité du processus de développement spatial. En particulier, les défis posés par les voies de transit, les "points chauds" du tourisme, les pressions sur la qualité de l'environnement, la normalisation culturelle, le déclin démographique et les enjeux de périphérisation, ont souligné une demande de politiques alternatives intégrées.

Approche du développement endogène

La crainte croissante de l'abandon des terres et le souci de l'intégration socio-économique des régions de montagne ont inspiré la mise en place d'un "Programme Spécial de Soutien aux Zones de Montagne" dans la politique agricole afin de fournir des infrastructures de base - pas uniquement agricoles - dans les années 1970. Cette politique s'est accompagnée d'un programme de développement régional intitulé "soutien au développement endogène" en lien avec des activités pilotes utilisant l'"approche ascendante" du développement local dans les zones de montagne les plus périphériques de l'Autriche. Cette réorientation vers une action décentralisée s'est engagée à travers un concept "holistique" pour répondre aux besoins fondamentaux et aux éléments d'attractivité (« aménagements ruraux »), qui ont ensuite été repris comme outils essentiels de la politique rurale, en particulier en mettant l'accent sur les initiatives de développement local. Il était particulièrement important de façonner les activités en fonction des spécificités des montagnes : accessibilité, services de base, ressources naturelles, paysages, développement des compétences et des connaissances.

Mise en place d'une action politique pour la montagne

Reconnaître la multifonctionnalité et les biens publics

Le "Programme Spécial de Soutien aux Zones de Montagne" a apporté un soutien financier important aux agriculteurs de montagne dans les années 1970 et 1980, compte tenu des besoins spécifiques en matière d'infrastructures et de compétences dus aux contraintes spatiales en montagne. Le programme pour les « Zones les Moins Favorisées » (ZMF) a été développé à cette époque, alors que des initiatives similaires ont été mises en place en Suisse, en Norvège et dans l'Union européenne. A cette époque, la reconnaissance émergente de la multifonctionnalité de la gestion des terres agricoles (et forestières) devait être assurée en rémunérant les agriculteurs pour assurer les multiples fonctions liées à la production agricole (OCDE 1998). Avec l'intégration de l'UE et le début de l'élaboration de la politique européenne de la Politique Agricole Commune (PAC) visant à intégrer les préoccupations de "développement rural", ce discours a été reflété au niveau européen et a intégré d'autres dimensions. En particulier, les performances agro-environnementales devaient être plus directement ciblées par des programmes appropriés. Les filières de montagne visant à la professionnalisation - en incluant les défis de la diversification des productions et du développement de la qualité - et les effets sur la fourniture de biens publics à travers des systèmes spécifiques de gestion des terres largement adoptés dans les régions de montagne ont été de plus en plus pris en compte.

Besoins locaux et innovation sociale

Depuis 1980 également, le soutien aux zones montagneuses isolées a débuté par un programme de politique régionale, appliquant l'approche du développement endogène. Il a permis de sensibiliser les populations et de renforcer les capacités des communautés et s'est appuyé sur l'évaluation des besoins locaux. En renforçant les réseaux sociaux comme moteur principal, il visait à développer de nouvelles perspectives et des idées novatrices pour relever les défis spécifiques des zones de montagne. Ainsi, les projets développés comprenaient l'élaboration de nouveaux services sociaux, l'éducation, la création de connaissances et le renforcement des compétences professionnelles, des stratégies et concepts alternatifs pour l'utilisation de l'énergie largement basés sur les ressources locales, comme le bois et les énergies renouvelables, et des activités visant à communiquer les avantages de la protection de la nature et les synergies du développement des paysages culturels. Plus récemment, l'utilisation adaptée des nouvelles technologies de communication et l'accès au haut débit sont devenus des priorités. La vision globale de toutes les activités s'appuyant sur les atouts locaux a été résumée dans le concept de "stratégie de développement intelligent". Bien qu'il soit nécessaire de vérifier toutes les contributions potentielles - pour le développement de connaissances ou les échanges transrégionaux - il est décisif d'entamer le processus d'élaboration de la stratégie à partir d'une évaluation approfondie des besoins sociaux et d'une large participation des diverses catégories sociales de la région.

Le cadre de la politique de montagne

Ces deux programmes nationaux pour le développement des montagnes ont été complétés par d'autres politiques influençant les performances des zones de montagne (Dax et Hovorka, 2004). Étant donné l'engagement national à souligner la spécificité des montagnes et la nécessité d'un soutien dans de nombreux domaines, le Concept Autrichien du Développement Spatial (ÖREK) met en évidence le rôle particulier des régions de montagne dans ses considérations de priorité spatiale.



Figure 1 : Mesures politiques en faveur des régions de montagne d'Autriche

Cette figure souligne le cadre conceptuel d'une élaboration de politiques « montagnardes » dans plusieurs domaines. Au-delà de la politique régionale et agricole, ces politiques s'étendent notamment aux aspects du développement local dans le programme de développement rural, à la politique environnementale et à la prévention des risques, ainsi qu'aux dimensions spatiales dans l'aide à la technologie et aux transports. Comme les montagnes s'étendent souvent au-delà des frontières, la participation aux programmes transfrontaliers de l'UE et aux activités de collaboration dans la chaîne alpine (Convention alpine, Programme Espace alpin de l'UE et Stratégie macro-régionale EUSALP) est une source d'inspiration et un point de départ important pour les processus d'apprentissage transrégionaux.

Recommandations pour le transfert de politiques

Coopération transnationale

Conformément à la pratique de la coopération transrégionale des zones de montagne, le lien avec les zones adjacentes est crucial pour aborder les interrelations spatiales du contexte. L'Autriche a acquis une véritable expérience dans la collaboration alpine et a été citée à plusieurs reprises comme "modèle" pour les politiques « montagnardes » et les activités de développement local. La coopération transnationale cherche donc à explorer les possibilités de transfert qui vont au-delà des zones contiguës et s'inspire des résultats génériques de mise en œuvre et de gouvernance. Les échanges avec les différentes chaînes de montagnes à travers le monde sont alors un outil pertinent pour réfléchir et analyser des programmes établis de longue date (voir par exemple Oedl-Wieser et Dax, 2017).

Généraliser les leçons apprises

A travers la mise en œuvre sur le long terme de mesures spécifiques dans les régions montagneuses d'Autriche, il est possible de généraliser certaines recommandations.

- Évaluer les défis et les opportunités des régions de montagne à des niveaux appropriés.
- Prendre en compte les héritages culturels et les points de vue divergents (souvent contradictoires).
- Elaborer des récits pour des processus alternatifs et pour un soutien à travers le cadre national / processus de renforcement des institutions.
- Ouvrir le discours pour inclure un large éventail d'acteurs, d'inspirations, d'interactions entre secteurs et de programmes répondant aux besoins socio-économiques.
- Considérer les différents contextes, en prenant en compte les aspects de "justice spatiale".
- Développer des perspectives équilibrées et coordonnées pour les systèmes socio-écologiques (SES).
- Surveiller et communiquer les effets internes et externes (interactions entre la montagne et la plaine).

Cette liste souligne que les régions de montagne ne sont plus perçues exclusivement comme des « espaces à problèmes » mais de plus en plus comme des territoires offrant des atouts et des opportunités considérables. De nombreuses activités sont conçues conformément aux exigences liées à ces espaces et impactent de façon importante d'autres groupes d'acteurs à l'intérieur et à l'extérieur des zones de montagne (Nigmann et *al.*, 2018).

Conclusion

La mise en œuvre des politiques de la montagne requiert une interaction complexe entre divers secteurs et domaines politiques. Son efficacité repose sur l'étude approfondie des besoins sociétaux et sur un changement d'orientation vers la participation des acteurs locaux. Cela a permis d'inclure, dans une certaine mesure, des visions et des stratégies alternatives et de fournir un espace d'expérimentation. Dans ce processus, l'« appropriation » des populations locales est cruciale et décisive pour conserver la confiance, la volonté de coopération et les attentes positives pour le développement des montagnes. La définition des trajectoires de développement tend à privilégier les points de vue et les contributions qui les soutiennent. Toutefois, à long terme, cela n'est possible que si les conflits émergents ne sont pas négligés et si tous les aspects qui y contribuent sont reconnus. En particulier, les défis se concentrent sur l'inclusion de discussions sur les tendances spatiales inégales, les pressions environnementales et la participation équilibrée.

Références

1. Dax T., Hovorka G. (2004). Integrated rural development in mountain areas. In: Brouwer F. (ed.). *Sustaining Agriculture and the Rural Environment: Governance, Policy and Multifunctionality*, chapitre 7, Advances in Ecological Economics. Cheltenham (Royaume Uni): Edward Elgar. p. 124-143.
2. Nigmann T., Dax T., Hovorka G. (2018). Applying a social-ecological approach to enhancing provision of public goods through agriculture and forestry activities across the European Union. In: *Studies in Agricultural Economics* 120(1). p. 1-7. <https://doi.org/10.7896/j.1721>
3. OECD - Organisation for Economic Co-operation and Development (1998). *Rural Amenity in Austria, A Case Study of Cultural Landscape, Group of the Council on Rural Development, C/RUR (98)4*, Paris (France).
4. Oedl-Wieser T., Dax T., Fischer M. (2017). A new approach for participative rural development in Georgia – reflecting transfer of knowledge and enhancing innovation in a non-European Union context. In: *Studies in Agricultural Economics*, 119(1), p. 48-54. <https://doi.org/10.7896/j.1012>

Thomas Dax

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Thomas Dax est directeur adjoint du BAB, Vienne, Autriche, et collabore depuis les années 1990 aux recherches européennes et internationales sur le développement des montagnes et l'évaluation de la politique rurale. Ses thèmes de recherche sont axés sur l'analyse de la dimension territoriale des changements structurels dans l'agriculture de montagne et sur une perspective intégrée de l'économie régionale dans les régions de montagne. En complément des nombreux projets européens sur ces sujets, il est membre de nombreux groupes de travail internationaux (dont le groupe de travail de l'OCDE sur la politique rurale) et il est expert international pour la politique montagnarde dans plusieurs pays.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Dax T. (2001). Endogenous Development in Austria's Mountain Regions, From a Source of Irritation to a Mainstream Movement. In: *Mountain Research and Development*, 21(3). p. 231-235. [https://doi.org/10.1659/0276-4741\(2001\)021\[0231:EDIAMR\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1659/0276-4741(2001)021[0231:EDIAMR]2.0.CO;2)
2. Dax T. (2017). *Mountain development in Europe: Research Priorities and Trends*, Doctoral Thesis. University of Natural Resources and Life Sciences Vienna, Department of Economics and Social Sciences, Vienne (Autriche). https://zidapps.boku.ac.at/abstracts/download.php?dataset_id=9914&property_id=107&role_id=NONE
3. Dax T. (2020). Neoendogenous Rural development in Mountain Areas. In: Cejudo, E., Navarro, F. (eds.). *Neoendogenous Development in European Rural Areas*. Cham (Suisse) : Springer. p. 3-19. https://doi.org/10.1007/978-3-030-33463-5_1

La dimension régionale de la politique espagnole de la montagne

Le cas de la Galice

Rubén Camilo Lois-González¹, Valerià Paül-Carril¹, Luis Martín Agrelo-Janza¹

¹Département de Géographie, Université de Saint Jacques de Compostelle
(rubencamilo.lois@usc.es, v.paul.carril@usc.es, agrelomartin@gmail.com)

Introduction

L'Espagne est un pays européen véritablement montagneux. Outre les hauts sommets des Pyrénées et de la Sierra Nevada, un ensemble de chaînes de montagnes et d'alignements bordent le plateau central (Montagnes Cantabriques, Système ibérique, Chaînes Bétiques, etc.) qui produisent des altitudes notables (à Soria, Teruel, Ourense, Palencia, etc.). Par conséquent, la montagne est un élément très important pour comprendre la géographie de l'Espagne, avec les problèmes de déclin économique et démographique des zones rurales qui les accompagnent. Cependant depuis les années 1980, les politiques publiques espagnoles ont ignoré la dimension montagnarde et l'ont remplacée par une territorialisation différente calée sur l'obtention des fonds européens. Dans cette brève contribution, le but est de présenter d'abord le rôle limité de la montagne dans l'aménagement du territoire du pays et, dans une deuxième section, le cas de la Galice, une région située à l'extrême nord-ouest de l'Espagne, caractérisée par sa situation atlantique et sa succession de chaînes de montagnes plus ou moins isolées.

Aménagement du territoire et développement régional dans les montagnes espagnoles

L'importance des montagnes en Espagne

Lorsque nous avons étudié à l'école, on nous a toujours dit que l'Espagne est le deuxième pays d'Europe, juste derrière la Suisse, en termes d'altitude moyenne. L'Espagne a une haute plaine en son centre (la Meseta centrale), divisée à l'intérieur par deux chaînes de montagnes (le Système Central et les Montes de Tolède). Tout le pourtour de la Meseta est occupé par des alignements montagneux, résultat de la surrection de matériaux anciens des époques primaire ou secondaire par l'orogénèse alpine. Ainsi, les Montagnes Cantabriques, les Montagnes Basques, le Système Ibérique, le Système Bétique et les Montagnes Galiciennes-léoniennes sont présentées du nord à l'est et au sud. En dehors du plateau se trouvent les alignements montagneux les plus importants, avec des sommets dépassant 3000 mètres : les Pyrénées et la Cordillère Pénibétique (avec la Sierra Nevada). Les autres unités de montagne sont : la Cordillère Côtière Catalane ; aux Baléares, la Sierra de la Tramuntana à Majorque notamment ; et les îles Canaries qui sont nettement volcaniques. Ainsi, comme dans l'Europe méditerranéenne, nous nous retrouvons devant un territoire très accidenté, montagneux ou vallonné sur une grande partie de sa superficie.

Le caractère montagnard incontestable du pays a été analysé en permanence par la géographie, il a également acquis un certain rôle symbolique dans les histoires nationales et encouragé certaines politiques publiques qui se sont révélées assez éphémères. Dans l'histoire il convient de rappeler que le mythe de la récupération chrétienne de l'Espagne (la Reconquête), au Moyen Âge, est né dans la montagne Covadonga, au milieu des montagnes cantabriques. De leur côté, les nationalismes catalan et basque exaltaient des montagnes mythiques telles que Canigó et Aralar, et encouragent la création d'importantes sociétés de randonnée sur leurs territoires depuis plus d'un siècle. Cependant, pour que la montagne devienne un sujet d'aménagement du territoire du pays, il faudrait attendre la veille de l'intégration à la Communauté économique européenne (CEE), et la définition, en 1985, par le gouvernement de Madrid, des zones d'agriculture de montagne.

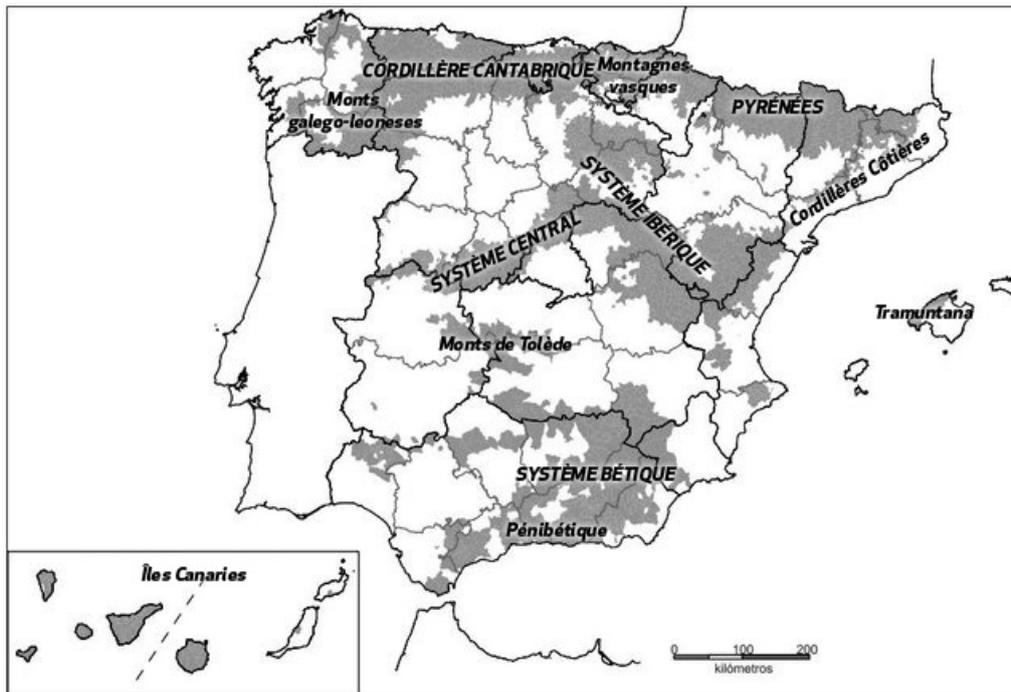


Figure 1 : Les principales régions montagneuses d'Espagne

Oublier la montagne comme territoire d'intervention publique et d'aménagement du territoire

En 1985, la Loi 25/1985 est approuvée avant l'intégration européenne de 1986 et il semblait alors que la montagne allait être un espace privilégié d'intervention publique pour le développement local. Cependant, cet espoir a été anéanti lorsque l'arrivée des Fonds structurels et de cohésion venant de Bruxelles a impliqué qu'ils soient attribués, soit à de grandes infrastructures et équipements de connexion, soit à des territoires ruraux d'intervention (dans les programmes LEADER*, ProDER** ou Interreg), qui cherchent à identifier des régions fonctionnelles et oublient les spécificités géographiques du territoire. Certains de ces programmes (la Montaña Palentina, le Maestrazgo, etc.) ont pris les zones d'altitude comme référence et ont très bien fonctionné, mais la pratique habituelle a été d'intégrer les régions de montagne dans des unités plus grandes dans lesquelles la montagne a presque toujours disparu en tant qu'objectif spécifique de la planification du développement.

Les montagnes de Galice : importance dans la géographie régionale et mépris des Pouvoirs publics pour ses spécificités

Le caractère montagnard et vallonné de la Galice

Comme dans d'autres territoires du Finistère atlantique européen, la Galice apparaît comme un pays vert, dominé par l'alternance de petites montagnes escarpées et de larges vallées fluviales. L'âge des matériaux du substrat et les systèmes d'érosion à base de glace et d'eau expliquent cette configuration du coin nord-ouest de la péninsule ibérique. Si ceci est valable pour l'ensemble du territoire de la Galice, il existe aussi de vastes secteurs montagneux, disposés du nord au sud, à l'extrémité orientale de la région (limitrophe avec la Castille), au centre et dans les territoires proches de la côte la plus au nord. Dans ces régions, on distingue une haute montagne (avec des altitudes supérieures à 1 200 m et un isolement accentué) et une moyenne montagne (de 800 à 1 100 m.). Ces territoires de montagne représentent un tiers de la surface totale de la Galice.

Régions de développement rural face aux zones de montagne

Malgré son caractère autonome, la Galice a choisi d'implanter les programmes LEADER et ProDER en fonction de l'intensité agricole. Cette décision s'est traduite par une marginalisation et un déclin important des hauts plateaux, qui rivalisent difficilement avec des régions fortement dépendantes du secteur agricole, du fait de ressources et de possibilités économiques limitées. L'absence d'une politique spécifique à la montagne s'est traduite par l'association directe entre les hautes montagnes orientales et les zones les moins peuplées de toute la région. Ce sont les territoires les plus touchés par les incendies de forêt qui ne trouvent d'opportunités économiques que dans de nouvelles utilisations agricoles extensives (arboriculture, porcs et bovins indigènes, etc.) ou dans les activités d'extraction minière à fort impact environnemental.

Conclusion

L'Espagne en général et la Communauté autonome de Galice en particulier sont donc des exemples des effets négatifs de l'ignorance des montagnes dans les politiques de développement rural. Une ignorance qui s'est produite de manière surprenante dans des territoires généralement montagneux qui avaient été étudiés et identifiés comme tels par de nombreux auteurs, notamment par des géographes. Le résultat de ces choix en matière de politique publique de l'environnement rural s'est traduit par la formation d'une Espagne (dont la Galice) « vide » (inhabitée) avec l'abandon des activités économiques et le vieillissement de la population. Cette Espagne vide est plus étendue que les zones de montagne, mais presque toutes les zones montagnardes sont incluses dans cette catégorie qui est devenue courante dans le débat politique et social du pays. En Espagne et en Galice, il est nécessaire d'ouvrir une nouvelle période de politiques actives d'intervention et de développement de la montagne, pour corriger une occupation déficiente d'un pays divers et riche en raison de sa diversité géographique.

Notes

1. Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale
2. Programme pour le Développement des Energies renouvelables

Références

1. CIMA (2005). *Las montañas españolas: conceptos y vocabulario*. Madrid (Espagne) : Enitinema, 98 p.
2. García Álvarez J. (2013). Paisaje, memoria histórica e identidad nacional en los inicios de la política de conservación de la naturaleza en España: de Covadonga a San Juan de la Peña. In: *Hispania: Revista Española de Historia*, 73 (244). p. 409-438.
3. Torres M^a. P de, Lois-González R. C., Pérez Alberti A. (1993). *A montaña galega. O home e o medio*. Saint Jacques de Compostelle (Espagne) : Universidade de Santiago.

Rubén Camilo Lois-González

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Professeur de géographie et vice-président de l'Union géographique internationale. Il a dirigé ou participé à plus de 60 projets de recherche compétitifs, axés sur l'analyse territoriale. Il a notamment intégré une équipe de plusieurs universités pour l'étude de la montagne en Espagne et, avec Valerià Paül, il participe actuellement à un projet européen RISE (*Research and Innovation Staff Exchange*), intitulé « Highlands », qui regroupe une centaine de chercheurs de plus de 20 pays. Les trois auteurs sont membres du Groupe de Recherche d'excellence ANTE (Analyse Territoriale) du système universitaire galicien.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Lois-González R. C. et al. (2008). Dinámica territorial y sociodemográfica de la montaña gallega. In : *Polígonos, Revista de Geografía*, N° 18, Segunda época. p. 13-37.
2. Lois-González R. C., Paül-Carril V. (2016). La mutante lectura geográfica de las montañas gallegas : de su dificultad de estudio a periferia en muy acusada crisis (en collaboration avec V. Paül). In : Vera J. F., Olcina J., Hernández M. (Eds.). *Paisaje, Cultura Territorial y Vivencia de la Geografía. Libro homenaje al profesor Alfredo Morales Gil*. p. 213-249. Alicante (Espagne) : Universidad de Alicante.
3. Paül-Carril V. (2016). A Serra da Raia Seca nas geografias regionais galegas, espanholas e ibéricas de começos do século XX: entre montanha inventada e fronteira natural. In : Tillo J., Pires I. (Eds.). *Fronteras em la investigación peninsular : temáticas y enfoques contemporáneos*. p. 197-215. Saint Jacques de Compostelle (Espagne) : Universidade de Saniago de Compostela.

Coopération dans les zones de montagne

La coopération transfrontalière dans les Pyrénées

Jean-Louis Valls

Directeur de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP)

Introduction

Les villes et villages de montagne sont souvent caractérisés par l'isolement, c'est à dire par la distance considérable qui les éloigne des espaces urbains ou péri-urbains. De fait, les services (éducation, santé) et les opportunités économiques et culturelles sont plus difficilement accessibles. Cela n'est pas toujours un handicap lorsque l'activité économique est suffisante (notamment dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture) et qu'elle permet de maintenir le taux de population dans les zones de montagne. Cependant, force est de constater que nombre de villes et villages souffrent d'une baisse de la population, d'une fuite des cerveaux, et d'un vieillissement de la population résidente, ce qui génère un cercle vicieux amenant à une diminution de l'offre des services. Les Pyrénées ne font pas exception. Ce sont une frontière naturelle de 656 km et qui séparent trois Etats : La France, l'Espagne et l'Andorre. La frontière franco-espagnole-andorrane est une des trente-huit frontières intérieures terrestres de l'Union Européenne, avec quinze millions d'habitants, soit 10% de la population frontalière de l'Union Européenne, elle doit donc occuper une place prépondérante dans la politique de coopération transfrontalière au sein de l'Union Européenne et au travers de ses acteurs transfrontaliers tels que les Eurorégions, les GECT et la Communauté de Travail des Pyrénées qui a mis en place une Stratégie adaptée.

Le Programme de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre - POCTEFA

Un budget FEDER de 189 M€ pour développer des projets de territoire

La politique de cohésion de l'Union Européenne a pour but d'assurer à chacun l'accès aux mêmes opportunités (emplois, services, transport, etc.), quel que soit l'endroit. Les financements européens et nationaux permettent d'améliorer les conditions de vie dans des zones qui, autrement, auraient été abandonnées. Pour les Pyrénées et pour la période 2014-2020, cinq axes prioritaires, définis en conformité à ceux de l'agenda 2020, ont vu se développer plus de 170 projets issus du territoire et menés par un partenariat transfrontalier. Les axes les plus sollicités étaient bien entendu ceux les plus fortement dotés financièrement, plus précisément et par ordre d'importance : l'axe Innovation avec un savant mélange de partenariats public et privé (les entreprises collaborant avec les centres de recherche), l'axe protection des patrimoines culturel et naturel (avec ses 50 000 km² de forêts et ses 3000 monuments historiques de part et d'autre du massif), et l'axe dédié à la prévention des risques et adaptation au changement climatique qui offre des opportunités environnementales, sociales et économiques et qui touchent tous quatre autres axes prioritaires. Le partenariat du programme POCTEFA est composé des trois Etats (Espagne-France-Andorre), des quatre Communautés Autonomes espagnoles (Euskadi, Navarre, Aragón et Catalunya), des deux régions françaises (Nouvelle Aquitaine et Occitanie) et des cinq départements frontaliers français (Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Haute Garonne, Ariège, Pyrénées Orientales), la Communauté de Travail des Pyrénées est l'Autorité de gestion du POCTEFA.

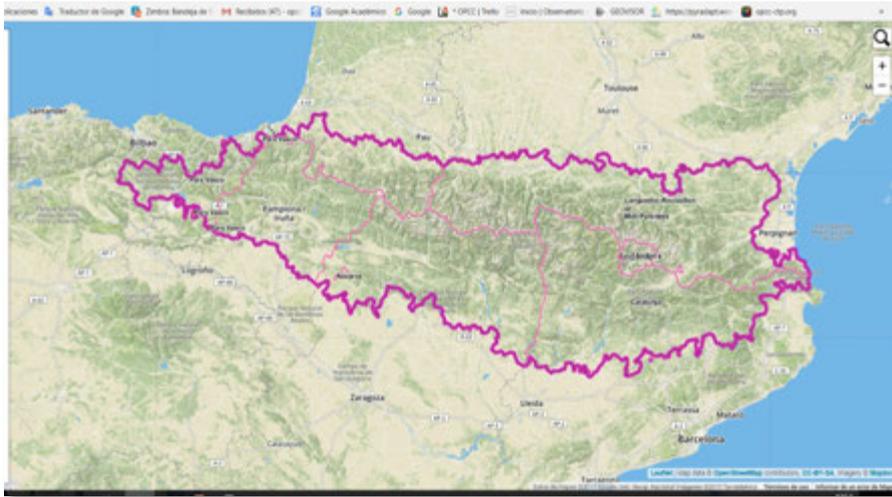


Figure 1 : Les Pyrénées

La Communauté de Travail des Pyrénées

Une pionnière européenne dans la coopération transfrontalière

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) a été créée en 1983 sous l'égide du Conseil de l'Europe par le souhait des régions espagnoles et françaises et de la Principauté d'Andorre de collaborer entre elles. 1983, c'est 3 ans avant l'entrée de l'Espagne dans la Communauté Economique Européenne, 7 ans avant les premiers programmes Interreg. En ce sens, cette initiative a non seulement été pionnière mais a permis de débattre et de construire de futurs projets qui ont vu le jour au cours des décennies suivantes. Forte de son expérience, la CTP devient logiquement et pour la première fois en 2005 Autorité de gestion du programme POCTEFA 2007-2013, confiance qui lui sera renouvelée pour la période 2014-2020. Outre gérer le programme de coopération transfrontalier, elle développe également des initiatives propres que nous exposerons brièvement dans les paragraphes suivants : l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, la Stratégie Pyrénéenne et le projet « When Emergencies Medical Services erase borders ». Ses membres sont les quatre Communautés Autonomes espagnoles (Euskadi, Navarre, Aragón et Catalunya), les deux régions françaises (Nouvelle Aquitaine et Occitanie) et l'Organisme Andorran de Coopération Territoriale.

L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC)

L'OPCC est une initiative de la CTP créée en 2010. L'Observatoire est coordonné par la CTP et rassemble les experts de l'adaptation au changement climatique désignés par chacun des membres de la CTP. L'OPCC a une claire valeur ajoutée de par sa capacité à avoir créé un groupe de travail multi-acteurs (en renforçant les points de convergence entre les politiques d'adaptation régionales et les stratégies d'adaptation nationales de l'Espagne, de la France et d'Andorre). La vision stratégique pour l'avenir du PCC est précisément de tirer parti de cette situation privilégiée pour 1) identifier les besoins communs d'adaptation transfrontaliers, 2) poursuivre des objectifs communs obtenus précisément à l'intersection de toutes ces politiques d'adaptation et 3) catalyser des actions d'adaptation clés dans des questions et problèmes spécifiques des zones de montagne. Son rapport publié fin 2018 « **Le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités et adaptation** » a été présenté au siège de l'ONU en mars 2019 et repris dans le rapport du Secrétaire Général de l'ONU « *Développement durable dans les régions montagneuses* ».

La Stratégie Pyrénéenne

Les membres de la CTP, désireux de se démarquer de la gestion du programme POCTEFA, ont souhaité retrouver le souffle des origines et leur capacité à redonner vie à la construction de projets. Ils ont donc entrepris la rédaction d'une Stratégie 2018-2024 afin d'optimiser le modèle de gouvernance de l'OPCC appliqué à d'autres thématiques, profiter de la fenêtre d'opportunités d'être à cheval sur deux périodes de programmation de la politique de cohésion. S'attaquer aux problématiques des zones de montagnes déjà mentionnées en introduction par la mise en œuvre d'actions concrètes, s'attaquer aux obstacles à la coopération transfrontalière (dans sa communication de 2017, la CE signalait qu'une réduction de 20% des obstacles permettrait une augmentation de 2% du PIB de chacune des régions frontalières). Transmise à la Commissaire de la DG REGIO, la Stratégie de la CTP a été mentionnée dans le document « Border Orientation Paper » de la Commission Européenne.

Quand les services médicaux d'urgence effacent les frontières

Un de ces obstacles identifiés dans le cadre de la Stratégie Pyrénéenne concerne la santé transfrontalière, plus précisément l'impossibilité des ambulances d'intervention urgente espagnoles ou françaises de passer la frontière, même si par exemple la localisation d'une ambulance espagnole est la plus proche du lieu d'intervention côté français. Pour la simple raison que le médecin urgentiste de l'équipe d'intervention n'est pas inscrit au Conseil de l'Ordre des médecins du pays voisin. Un comble quand on sait que la frontière franco-espagnole peut se targuer d'avoir le seul Hôpital Transfrontalier en Europe. La CTP a donc réuni toutes les compétences multi-scalaires pour mener à bien ce projet et aboutir à la signature de conventions d'intervention dans le cadre des urgences.

Conclusion

La coopération dans les zones de montagne n'est pas récente, les histoires de coopération entre voisins pyrénéens existent depuis des centaines d'années. Il y a lieu de raviver cette base historique et donc solide, faire en sorte que les jeunes viennent s'installer dans ces fabuleux décors. Il est possible que les impacts de la crise sanitaire du Covid-19 dans les métropoles mettent en exergue des projets d'installation plus nombreux. Notre mission au travers des projets de coopération est d'y préparer les territoires.

Jean-Louis Valls

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Jean-Louis Valls est directeur du Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées, Autorité de gestion du programme de coopération transfrontalière Espagne-France-Andorre (2014-2020).

Le réseau Euromontana et sa stratégie : quels intérêts pour les montagnards à collaborer?

Marie Clotteau ¹, Juanan Gutierrez ¹

¹ Euromontana (www.euromontana.org)

Introduction

Souvent isolés des centres de pouvoir, les territoires montagnards et leurs habitants restent trop souvent à la marge et ne pèsent pas suffisamment dans les agendas politiques nationaux et européens. Il est donc nécessaire de se rassembler ensemble, y compris au niveau européen, afin de faire entendre une voix unie pour les acteurs de montagne et que leurs spécificités soient mieux prises en compte dans les décisions, plans et politiques publiques. C'est l'objectif d'Euromontana, l'association européenne des zones de montagne, qui défend les montagnes auprès des institutions européennes.

Qu'est-ce qu'Euromontana ?

Un réseau européen multisectoriel

Euromontana est l'association multisectorielle européenne pour la coopération et le développement des zones de montagne. Elle rassemble, depuis 24 ans environ, 65 organisations de 15 pays européens, dans l'UE et en dehors de l'UE, représentant les montagnards : autorités régionales et locales, agences de développement régional, chambres de commerce et d'industrie, organisations agricoles, organisations environnementales, universités, centres de recherche, instituts de formation. Cette diversité dans les membres permet d'avoir une bonne représentativité des montagnards et de présenter des positions équilibrées aux instances européennes.



Figure 1 : Le réseau Euromontana en Europe

Un réseau pour la défense de montagnes vivantes

Des montagnes, des opportunités

Même si nous reconnaissons bien les défis et les difficultés auxquels sont confrontés les habitants des zones de montagne, comme l'éloignement et l'accessibilité, la rareté des entreprises et de la population, la sensibilité au changement climatique... Nous sommes convaincus que nos montagnes sont des territoires avec un avenir et des opportunités pour l'Europe : une culture, des traditions et un patrimoine très riches ; la qualité de vie des populations de montagne ; des ressources rares, préservées et renouvelables ; la production de biens et de

services de qualité et une gouvernance moderne et souvent dynamique. C'est la raison pour laquelle Euromontana défend une vision de montagnes vivantes et demande à ce que les politiques publiques prennent en compte ces particularités spécifiques.

Quels intérêts à se rassembler ensemble au sein d'une association européenne ?

Le besoin de peser collectivement et d'avoir les communautés montagnardes représentées au niveau européen

Afin de porter votre voix au niveau européen et international, Euromontana dialogue avec la Commission européenne, notamment dans des groupes d'experts (Groupes de Dialogue Civil sur la PAC, le développement rural ou la Qualité et la Promotion des Produits) ; soutient l'intergroupe au Parlement européen RUMRA & Smart Villages sur les zones rurales, de montagne et isolées ; a un siège d'observateur au sein de la Convention alpine et de la Convention des Carpates ; fait partie du *Steering Group* du Partenariat mondial pour la montagne (Organisation des Nations Unies) où elle représente la société civile en Europe. Cette force de lobbying a permis notamment d'obtenir une législation spécifique pour une mention facultative de qualité pour les produits de montagne.

Le besoin de collaborer : pour se connaître, échanger et partager de la connaissance

Afin d'encourager l'innovation et les échanges de connaissance entre montagnards, Euromontana met en place de nombreuses sources d'information : nouvelles, articles, informations sur les appels à projet. Cet échange d'information porte sur de nombreuses thématiques telles que la PAC, les produits de montagne, la politique de cohésion, le changement climatique, les services d'intérêt généraux, le tourisme, le Pacte vert, ou encore les mobilités.

Euromontana organise également de nombreux événements, en particulier, des manifestations de haut niveau telles que les Assises européennes de la montagne tous les deux ans, des conférences européennes et des séances d'information pour les membres.

Le besoin de collaborer : développer des projets ensemble

Euromontana est également un vaste réseau multisectoriel et diversifié d'organisations activement impliquées dans le développement de la montagne, ce qui permet de développer de nombreux projets européens ensemble, notamment grâce à notre plateforme d'incubation de projets. Quelques exemples récents sont notamment le projet de recherche SIMRA sur l'innovation sociale dans les zones marginalisées, OREKA MENDIAN sur les pâturages permanents ou SILVER SMEs sur l'économie d'argent.

La réalisation d'études

Les études et les projets nous donnent plus de matériel et d'arguments pour développer notre lobbying. Nous avons par exemple réalisé des études sur la sylviculture et l'économie circulaire, le tourisme, la mise en œuvre de la législation sur les produits de montagne et en faisons une actuellement sur les pâturages permanents.

Nous faisons toujours ces études en étroite collaboration avec nos membres qui sont sur le terrain et peuvent nous fournir des exemples concrets et d'excellents experts (notamment les chercheurs de NEMOR).

Conclusion

Ensemble, les montagnards vont plus loin. Il est urgent de continuer à se rassembler pour pouvoir peser collectivement sur les institutions européennes. Cela est d'autant plus important dans un monde à gouvernance complexe avec des influences transversales où la collaboration devient fondamentale. Euromontana appelle donc toutes organisations pertinentes à rejoindre son réseau afin de pouvoir encore mieux défendre des politiques publiques européennes adaptées aux territoires de montagne. Euromontana donne également rendez-vous à tous les montagnards en septembre 2021 dans le Parc naturel de Sila, en Italie afin de participer à ces XII Assises européennes de la montagne sur « les montagnes intelligentes » afin de réfléchir ensemble sur nos montagnes à l'horizon 2050.

Références

Le projet SIMRA (pour Social Innovation in Marginalised Rural Areas), financé par le programme Horizon 2020 de l'Union Européenne (2016-2020). Il vise à mieux comprendre les innovations sociales et de gouvernance en matière d'agriculture, de

sylviculture et de développement rural, en cherchant à dynamiser ces innovations dans les zones rurales marginalisées d'Europe et du bassin de la Méditerranée, y compris dans des pays non-membres de l'UE.

<http://www.simra-h2020.eu/>

Le projet OREKA MENDIAN, financé par le programme LIFE de l'Union européenne (2017-2021), vise à atteindre un équilibre durable conjuguant conservation et exploitation socio-économique des pâturages permanents en montagne, notamment dans le pays Basque.

<http://www.lifeorekamendian.eu/fr/>

Le projet SILVER SMEs, financé par le programme INTERREG EUROPE de l'Union européenne (2018-2022) vise à améliorer la mise en œuvre des politiques régionales pour la compétitivité des PME en tirant mieux parti des possibilités offertes par l'économie d'argent.

<https://www.interregeurope.eu/silversmes/>

Marie Clotteau

Directrice d'Euromontana. Après une formation en sciences politiques et études européennes, Marie Clotteau a travaillé auprès des autorités de gestion en charge des fonds structurels et d'investissement, puis au sein d'un Bureau de Transfert Technologique (*Tech Transfer Office*) afin de gérer des projets européens de recherche. Depuis sept ans à Euromontana, l'association européenne des zones de montagnes, elle anime ce réseau européen, avec son Président Juanan Gutierrez, le représente auprès des instances européennes (notamment l'intergroupe *RUMRA & Smart Villages* au Parlement européen) et supervise le travail thématique pour les zones de montagnes ainsi que la communication.

Juanan Gutierrez

Président d'Euromontana. Géographe, Juanan Gutierrez travaille à HAZI (société publique financée par le Département pour l'agriculture, la pêche et la politique alimentaire du Gouvernement Basque et membre fondateur d'Euromontana) depuis 1989. Il est actuellement responsable du Département « Prospective et relations européennes ». Il est Président d'Euromontana, l'association européenne des zones de montagne, depuis 2012. Avec sa Directrice Marie Clotteau, il anime ce réseau européen, le représente auprès des instances européennes (notamment l'intergroupe *RUMRA & Smart Villages* au Parlement européen) et supervise le travail thématique pour les zones de montagnes.

La ressource territoriale

Une opportunité pour le développement local

Bernard Pecqueur

Professeur à l'Université Grenoble-Alpes (www.univ-grenoble-alpes.fr)

Introduction

La révélation des ressources territoriales (RT) offre des opportunités inattendues aux producteurs sur les territoires et une issue intéressante pour le développement des zones rurales périphériques ou de vieille industrialisation.

Définir la ressource territoriale

La RT peut être définie à partir de ses caractéristiques. La ressource est décrite selon la belle phrase d'A. Frémont : « *la ressource, étymologiquement, c'est ce qui sourd, c'est l'eau qui jaillit de la terre, c'est le bien le plus précieux offert à la vie. Et, par extension, comme le dit le dictionnaire, c'est une richesse* »¹ On entend ici une ressource non pas seulement comme un facteur de production dont un territoire serait doté (ou pas), mais comme un résultat d'une construction /combinaison issue de la volonté humaine.

Si on ajoute à ressource l'adjectif « territoriale », on touche à la première caractéristique qui est la spécificité. Cela signifie que le milieu géographique au sens fort de lieu d'histoire et de culture va interférer dans la valeur de ce qui est produit. En matière de production, de biens et de services agricoles, on pense tout de suite au « terroir », façonné sur le temps long par le climat, les événements géologiques, mais aussi à l'action humaine des pratiques culturelles, des amendements, etc. Le terroir crée une distinction d'un lieu à un autre dans le sens que deux terroirs, même géographiquement proches, ne seront jamais identiques. Cette spécificité de la ressource s'oppose à la généralité qui est typique de la production fordiste où les différences spatiales ont été gommées au profit de l'uniformité.

La seconde caractéristique de la RT est sa nature de **potentialité**. La RT n'existe pas sous forme de gisement, elle doit subir une « métamorphose » pour passer à l'état d'actif valorisable. Cela signifie qu'avant de valoriser par métamorphose une ressource, il faut la nommer et donc la révéler. Une ressource collective qui ne serait formulée par personne, n'existerait pas. Il faut donc qu'un collectif d'acteurs concernés puisse se réunir et révéler le problème commun à résoudre ou la ressource commune à valoriser. Cela met en cause les procédures habituelles de diagnostic qui, généralement, bâclent le diagnostic.

La troisième caractéristique découle de la seconde. Il s'agit du **caractère caché** de la ressource. Ce n'est généralement pas ce qui semble évident qui est la bonne ressource. C'est plutôt ce qui s'avère fortement lié au lieu après diagnostic approfondi et qui peut créer la niche, la distinction. Ainsi, le dialogue démocratique qui détermine le problème commun à résoudre, permettant de définir le territoire adéquat, est à la base de l'émergence des ressources d'un territoire.

La renouvelabilité de la ressource territoriale et son déploiement en panier de biens et de services

La ressource territoriale est un composé de volonté, d'imagination créative et de processus d'innovation. En ce sens, elle est a priori « inépuisable » (comparée à ce que sont les ressources naturelles par exemple) mais par contre les processus qui la font exister peuvent s'affaiblir jusqu'à disparaître ; alors la ressource territoriale disparaît également (même si les attributs de la RT persistent). **La ressource territoriale peut donc se banaliser. La ressource territoriale ne « s'exploite » pas (comme pour les ressources naturelles), elle s'active...** elle n'est donc pas épuisable, car elle ne préexiste pas aux processus qui permettent son activation. Elle n'est pas épuisable car elle se renouvelle en s'en servant ! La RT est donc structurellement dans l'ordre de la patrimonialisation. La question se pose alors de sa pérennisation. Cela exige un profond renouvellement de la politique publique à travers la volonté des élus, des collectivités locales qui doivent dépasser la crise qui les traverse en optant pour

la RT mais aussi en acceptant une réelle coordination avec les forces vives de l'action collective des citoyens, des associations, etc².

Enfin, plusieurs biens et services peuvent se combiner pour former un « panier » qui se valorise globalement. Un tel panier est composé d'un bien leader (par exemple un produit agricole ou agroalimentaire de qualité et de services participant à la valorisation de ce bien (exemple le tourisme). D'autres biens peuvent y être associés (autres produits : par exemple l'élevage dans les montagnes des îles méditerranéennes peut se combiner avec l'huile d'olive et/ou le vin ou encore les services touristiques.

Le panier permet d'envisager une offre de site spécifique constitutive d'un modèle productif territorialisé.

Le modèle de la production territorialisée

Les caractéristiques du modèle de la production territorialisée impliquent l'instauration d'un rapport local/global renouvelé autour de l'articulation complexe entre l'ancrage et l'a-spatialité de la production. En d'autres termes, le territoire devient un espace central de coordination entre les acteurs cherchant à résoudre des problèmes productifs inédits. On est alors en présence d'une double combinaison entre activité ancrée et activité nomade des firmes.

Ainsi, lorsque la proximité organisée est associée à la proximité géographique, les rapports entre les différents agents économiques peuvent s'analyser au travers de la notion de SPL (Système Productif Localisé) ou plus généralement d'économies de localisation. Une telle situation émerge localement lorsqu'il existe des relations de complémentarité entre les agents économiques pour créer des relations effectives qui peuvent être considérées comme des actifs spécifiques au territoire considéré³.

Ce sont donc bien deux modèles productifs encadrés qui apparaissent et cohabitent en fonction du type de combinaison noué entre la proximité organisationnelle et la proximité géographique montrant ainsi l'irruption claire de la variable territoriale dans l'organisation du capitalisme contemporain.

Références

1. Frémont A. (2007). A propos de la notion de ressource territoriale. Une histoire normande. In: Gumuchian H., Pecqueur B. *La ressource territoriale*, Economica, Paris (France), p. 19.
2. Pecqueur B. (2016). Le Développement territorial, une voie de sortie de crise pour les collectivités locales ? In: Klein J. L., Pecqueur B., Koop K., Soussi A. *L'innovation locale à l'épreuve du global, un défi pour les acteurs*. Presses Universitaires du Québec, Montréal (Canada). p. 15-25.
3. Colletis G., Pecqueur B. (1993). Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? In : *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3. p. 489-508.

Bernard Pecqueur

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Professeur émérite à l'université Grenoble Alpes, je suis chercheur à l'UMR PACTE en géographie économique. Je suis spécialisé dans l'analyse des dynamiques économiques territoriales, en particulier en milieu rural. J'ai effectué de nombreuses missions et conférences dans divers pays (Canada, Brésil, Mexique, Maroc, Sénégal, Niger notamment) afin de vulgariser les méthodes de révélation et valorisation des ressources territoriales. J'ai effectué des enseignements comme professeur invité dans les universités de Campinas, Montréal, Louvain, Fès.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Pecqueur B. (2001). Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. In: *Économie rurale*, 261(1). p. 37-49.
2. Gumuchian H., Pecqueur B. (2007). *La ressource territoriale*, Economica, Paris (France).
3. Campagne P., Pecqueur B. (2014). *Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation*. Vol. 204. Editions Charles Léopold Mayer, Paris (France).

Aménagement et planification spatiale et environnementale des régions montagneuses en Méditerranée

La montagne, entre insularité et altitude

Elias Beriatos

Université de Thessalie, Grèce (beriatos@uth.gr, beriatos@otenet.gr)

Introduction

Les montagnes insulaires se trouvant près de la mer, sont en relation perpétuelle avec l'élément maritime qui, dans la plupart des cas, aboutit à un mariage harmonieux entre les deux éléments principaux de la Méditerranée : îles et montagnes. Cette relation a une histoire très particulière en Méditerranée. En effet, les régions montagneuses communiquaient entre elles à travers la mer. Dans le passé, les voies maritimes servaient de couloirs de communication de mondes différents et isolés les uns des autres. Aujourd'hui, la situation a beaucoup changé. À l'aube de la nouvelle société d'information, les montagnes doivent trouver leur destin en utilisant les outils de la technologie du 21^{ème} siècle. D'où le besoin d'une autre politique et d'un autre modèle de planification capable de s'adapter aux conditions contemporaines. Dans les paragraphes qui suivent, nous tentons de présenter quelques pensées concernant la question d'une planification de la montagne qui soit adaptée à notre époque.

Les caractéristiques des territoires montagneux des îles de la Méditerranée

Les régions montagneuses méditerranéennes jouent un rôle très important car elles disposent de ressources naturelles précieuses. En effet, les régions montagneuses ont des valeurs écologiques et de biodiversité d'importance exceptionnelle - des espèces et variétés rares et menacées de la faune et de la flore, des formations géomorphologiques de grande valeur esthétique, ainsi que d'importants écosystèmes de forêts et de prairies. Ces écosystèmes constituent à la fois un patrimoine tout en fournissant des produits et des biens : du bois, de l'eau, etc... Plusieurs régions montagnardes disposent également de surfaces agricoles appropriées pour des cultures de terroir et d'agriculture biologique - qui restent souvent inexploitées par ailleurs.

Les montagnes sont également, depuis toujours, des centres d'activité culturelle intense. Particulièrement, pendant l'Antiquité, elles étaient des lieux d'activités religieuses dont les vestiges font aujourd'hui partie des plus spectaculaires sites archéologiques. Le Moyen Âge et l'époque moderne ont aussi laissé des traces culturelles et monumentales ou vernaculaires importantes. Soulignons en particulier la dimension esthétique particulière des agglomérations traditionnelles : de nombreux chefs-d'œuvre d'architecture populaire de montagne - résultat des conditions climatiques spéciales et de la tradition culturelle des sociétés montagnardes.

Menaces et perspectives pour les montagnes

Au cours des dernières décennies, les zones de montagne ont connu une décroissance démographique (en termes relatifs aussi bien qu'absolus) parfois extrêmement rapide. Cependant, les régions montagneuses n'étaient pas toujours des régions démographiquement en déclin. La faible densité actuelle n'est cependant pas une règle historique et pendant certaines périodes, elle était au contraire très forte - comme par exemple pendant la domination ottomane en raison de conditions politiques, économiques et sociales particulières et de circonstances exceptionnelles. On peut d'ailleurs sans doute se demander si le changement climatique, par effet de serre ou désertification de certaines zones, ne sera pas un facteur de réoccupation des montagnes - par des « réfugiés climatiques » cette fois... de nouveau conquérants des montagnes, non pour faire du ski et de la randonnée mais pour trouver des conditions climatiques acceptables pour vivre.

La menace démographique n'est pas la seule. Du côté des activités tertiaires, le tourisme est sans doute la plus grave menace pour l'avenir. Après les régions côtières, l'industrie touristique a commencé à conquérir aussi les montagnes, à travers la construction des stations de ski et d'autres équipements et infrastructures pour les sports d'hiver. Il s'agit d'une véritable "urbanisation des montagnes" qui a émergé au cours des dernières décennies et qui a aujourd'hui un impact sérieux sur la gestion de l'espace et de l'environnement montagnard. Le tourisme évite difficilement l'intensification et la surcharge, alors que le développement durable suppose l'incorporation de la dimension environnementale et donc souhaite promouvoir une industrie touristique caractérisée par des « codes de respect de l'environnement » comme des particularités culturelles locales. On doit donc s'interroger sur les conditions de possibilité du développement d'une activité touristique alternative propre aux régions montagneuses.

Une autre menace pour les régions montagneuses vient de la création d'infrastructures (surtout des réseaux routiers) sous le prétexte de désenclavement. Les contacts constituent sans doute une vraie nécessité mais en même temps une vraie menace puisque l'isolement des montagnes constitue à la fois un frein pour leur développement mais d'un autre côté contribue fortement au maintien d'un environnement naturel précieux et, jusqu'à présent, largement intact. On doit alors se demander si la construction de nouveaux axes routiers (d'une façon incontrôlée) vers et à l'intérieur les régions montagneuses, contribue non seulement à l'augmentation de la circulation des marchandises et des voyageurs mais aussi à la dégradation de l'environnement naturel qui est son avantage comparatif le plus important. L'exemple des chemins pour l'exploitation des forêts est très caractéristique : le réseau routier ne facilite pas seulement la protection et l'exploitation des forêts mais il « ouvre » également le chemin à quiconque voudrait endommager la nature de montagne (incendiaires et autres destructeurs).

Les menaces mentionnées auxquelles sont confrontées les régions montagneuses, sont compensées partiellement par des perspectives nouvelles directement liées aux processus de leur incorporation dans les évolutions socio-économiques, technologiques et environnementales actuelles. Cependant, l'adoption d'une stratégie compréhensive et d'une politique pertinente (dans le cadre des principes du développement durable) est indispensable pour faire face aux pressions et aux dangers présents et futurs. On doit sérieusement examiner si les efforts pour l'intégration des régions montagneuses doivent être focalisés seulement sur la création d'équipements et d'infrastructures « lourds », ou également sur d'autres utilisant les nouveaux outils technologiques, comme la télématique (télé-éducation, télé-médecine et surtout télé-travail) – dont les impacts sociaux ne doivent cependant pas échapper de notre attention.

Principes directeurs d'une politique d'aménagement spatial des régions montagneuses.

A partir de ces éléments d'analyse, une politique d'aménagement du territoire pour les régions montagneuses intégrée, compréhensive et scientifiquement documentée doit être mise au point dans les années à venir. Une telle politique, qui doit se baser sur des procédures de coordination et de concertation entre les acteurs impliqués, doit reposer sur les axes suivants :

- intégration géographique et sectorielle ainsi que coordination des politiques sectorielles et spatiales,
- modernisation des moyens de recherche et de documentation en utilisant les structures existantes,
- coordination efficace (horizontale et verticale) des programmes d'action et des acteurs qui s'engagent dans la gestion et la planification de l'espace montagnard,
- valorisation rationnelle des ressources financières,
- établissement d'un partenariat entre les organismes et les entreprises de développement à caractère public ou privé ainsi que les ONG,
- création et bon fonctionnement des réseaux composés par les autorités de gestion des territoires montagnards au niveau national et international (dans le cadre d'Euromontana ou d'autres associations),
- meilleure distribution des compétences entre l'administration centrale et les collectivités locales et régionales. L'objectif doit donc être la concentration de la stratégie dans un « état-major » et en même temps la décentralisation de la gestion, c'est-à-dire combiner l'unité et la diversité des actions,

- usage de la technologie pertinente et spécialement le développement et la diffusion de la télématic qui, malgré toute réserve, contribuera à la diffusion des services modernes aux habitants des régions montagneuses, de même qu'à une nouvelle perception de la planification (e-gouvernement, e-participation).

Pour appliquer les principes ci-dessus, il est utile de développer une typologie des régions montagneuses selon les politiques appliquées et les critères suivants :

1. catégories des régions montagneuses d'après le critère d'intervention humaine, c'est-à-dire le degré de l'intensité d'utilisation du sol,
2. catégories des régions montagneuses d'après les critères d'accessibilité et de moyens de mobilité vers, de et à travers ces régions,
3. catégories des régions montagneuses d'après le critère de la situation environnementale (degré de dégradation de l'environnement).

Conclusion

En vue d'un développement durable des régions montagneuses, les efforts de tous doivent avoir comme objectif la gestion appropriée des éléments humains et naturels des montagnes et par conséquent la restauration des écosystèmes endommagés, en liaison avec le système productif existant. D'autre part, il est admis par tous que la gestion prudente des écosystèmes constitue en réalité leur meilleure protection. En même temps, il faudra analyser avec scepticisme les points de vue des extrémistes défenseurs de l'environnement, de même que les perceptions visant à une séparation totale entre l'homme et la nature.

Références

1. Beriatis E. (2012). Greek Landscape: Problems, Policies, Perspectives. In: Papayannis T., Howard P. (eds.). *Reclaiming the Greek Landscape*, Athènes (Grèce): Med-INA. p. 123-132.
2. Goussios D., Beriatis E. (2008). *Aménagement de l'espace rural : Outil d'enseignement dans le cadre de la coopération universitaire en Méditerranée*. FORMder.
3. Beriatis E. (2005). L'approche spatiale et environnementale pour l'espace montagneux. In : *L'espace montagneux : Environnement, société, développement*. Editions universitaires de Thessalie. p. 25-32 (en grec).

Elias Beriatis

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Professeur émérite d'aménagement spatial-environnemental et de Géographie de l'université de Thessalie. Ses recherches portent sur le développement spatial en général et en particulier l'aménagement de l'espace maritime, de la zone côtière, des montagnes ainsi que des espaces protégés, du paysage et du patrimoine bâti. Il a aussi dirigé des recherches sur la restructuration et l'organisation administrative et territoriale.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Beriatis E. (2016). Entre la terre et la mer : Une approche critique de l'aménagement de l'espace maritime et littoral. In : *Questions maritimes/dimension maritime de la cohésion, croissance durable bleue*, Athènes (Grèce) : Editions Kritiki. p. 63-76 (en grec).
1. Beriatis E. (2013). Maritime and Coastal Spatial Planning: Greece in Mediterranean and Southern Europe. In: *A Centenary of Spatial planning in Europe*, ECTP-CEU/ Editions OUTRE TERRE, Bruxelles (Belgique). p. 31-41.
2. Beriatis E. (ed.) (2005). *L'espace montagneux : Environnement, société, développement*. Volos (Grèce) : Editions universitaires de Thessalie, 175 p. (en grec).

Ancrage du tourisme en montagne et insertion dans des réseaux internationaux

Mari Oiry Varacca

Université Gustave Eiffel, Laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs (ACP), France
(<http://acp.u-pem.fr/equipe/mari-oiry-varacca/>)

Introduction

L'objectif de cette présentation est de montrer comment, dans des régions de montagne marginalisées, des projets de développement touristique sont mis en œuvre pour enrayer la marginalisation et aussi d'étudier l'articulation des échelles, du local à l'international, dans ces projets.

Nous allons réfléchir à partir de plusieurs régions de montagne situées dans l'ouest de l'Europe (vallée de l'Ubaye, au sud des Alpes françaises, à la frontière avec l'Italie ; île de Skye, à l'extrémité nord-ouest des Highlands en Ecosse) et dans le nord de l'Afrique, au Maroc (Haut Atlas occidental et central, Anti Atlas). Il s'agit d'espaces à l'écart des grands centres des économies nationales et mondiale, dans lesquels les systèmes agro-sylvo-pastoraux connaissent ou ont connu une crise, et dans lesquels l'émigration (avec des départs définitifs et des destinations de plus en plus lointaines) a été ou reste importante. Ils ont été marginalisés selon des temporalités et à des degrés différents : dans les Highlands, l'émigration commence au milieu du 18^e siècle et les soldes migratoires ne s'inversent qu'à certains endroits à la fin du 20^e siècle. Dans les Alpes du sud, elle commence au début du 19^e siècle. La donne change à partir des années 1980 qui voient l'installation de nouveaux arrivants. Quant aux montagnes marocaines, elles connaissent actuellement beaucoup plus de difficultés socioéconomiques et, si l'émigration commence plus tard, surtout sous la colonisation française, au début du 20^e siècle, l'exil reste d'actualité de manière beaucoup plus massive que depuis les Highlands et les Alpes. Il y a néanmoins une similitude dans les facteurs de marginalisation : développement du système capitaliste et colonisation vont faire des montagnes de simples pourvoyeuses de ressources. Ainsi, dans les Highlands, les paysans locataires ont été chassés de leurs terres par les grands propriétaires qui, à la place, ont développé l'élevage commercial de moutons pour répondre à une demande en laine croissante de la part des militaires dans le cadre de l'agrandissement de l'empire colonial. De surcroît, la construction des Etats-Nation est allée de pair avec la production d'images stigmatisantes des montagnards. Ainsi, la constitution adoptée après l'indépendance, au Maroc, qualifie l'identité marocaine d'arabo-musulmane, gommant la spécificité berbère. Dans les trois cas, les politiques dites de modernisation (comme celle des grands barrages) n'ont pas été pensées pour le bénéfice des populations locales, et les mesures d'aménagement destinées à la montagne sont tardives (dans les années 1970-1980). Enfin, plus récemment, la mondialisation économique a continué à favoriser les espaces littoraux et métropolitains au détriment des espaces montagnards.

Le propos sera centré sur les solutions apportées par les acteurs à ces situations de marginalité en analysant le tourisme diasporique, un type d'offre touristique singulier, récent, qui mise sur l'ancrage local et l'insertion dans des réseaux d'acteurs internationaux. On peut donc se demander :

- Dans quelle mesure les acteurs de ces régions, loin de ne faire que subir la mondialisation, s'efforcent d'en faire une ressource dans des stratégies propres, en s'insérant dans des réseaux associatifs internationaux ? Comment articulent-ils ancrage dans des territoires locaux et insertion dans des réseaux internationaux ?

- En quoi le tourisme peut-il être un moyen de faire de la marge un atout ? Quels sont les effets économiques mais aussi sociaux et politiques des projets ? Bénéficient-ils aux groupes sociaux les plus marginalisés ?

Les développements qui suivent sont le résultat d'enquêtes qualitatives réalisées ces dix dernières années au Maroc et depuis 5 ans dans les Highlands et dans le sud des Alpes.

Un type de tourisme spécifique se développe dans les régions de montagne que j'ai étudiées : le tourisme diasporique, c'est à dire l'accueil, pour des vacances, de personnes émigrées ou descendantes d'émigrés qui viennent découvrir ou redécouvrir la région d'origine de leur famille. Ce type de tourisme (appelé aussi parfois « tourisme des racines » ou « tourisme de mémoire ») est intéressant parce qu'il peut constituer un nouveau

créneau économique et qu'il recouvre des enjeux sociaux et politiques sensibles, et parce qu'il nous dit des choses intéressantes sur l'implication des diasporas dans le développement des régions de montagne.

Le tourisme des racines à l'île de Skye

Il y a d'abord le cas des séjours qu'effectuent à l'île de Skye des voyageurs américains et canadiens notamment, aux origines écossaises. Plusieurs lieux touristiques les accueillent spécifiquement : des châteaux ont été restaurés et proposent des expositions sur l'histoire du clan. Ils attirent des membres du clan répartis dans le monde entier. Deux écomusées évoquent la vie dans l'île quand les ancêtres des visiteurs n'étaient pas encore partis et retracent les départs. Sur cette île, reliée par un pont depuis quelques années (où le tourisme constitue la principale activité, dans un contexte de crise des secteurs agricoles et de la pêche), le tourisme des racines constitue l'activité touristique la plus rémunératrice. Les plus importants lieux touristiques de l'île en termes de fréquentation et d'emplois sont les deux châteaux des principaux clans de l'île. Par ailleurs, ce tourisme contribue au dynamisme de la culture et la langue gaéliques : un Centre des études gaéliques attire des membres de la diaspora écossaise qui participent à des stages de musique traditionnelle et de langue gaélique en été ou viennent même pour animer des stages. Ce tourisme des racines a également une dimension subversive politiquement : les discours sur l'émigration et ses causes ne sont pas les mêmes dans les châteaux des clans et dans les écomusées. Les expositions des châteaux valorisent le rôle des clans dans l'histoire locale et de l'Écosse et dédouanent les chefs de clan de cette époque de la responsabilité des évictions des paysans. Dans les écomusées, le discours est tout autre : ils valorisent les mémoires populaires et relaient le point de vue des paysans. Ils montrent le rôle qu'ont joué les chefs des clans dans les départs. Ils font connaître les révoltes paysannes qui ont cherché à s'opposer aux expulsions. Ce discours résonne avec des situations contemporaines sensibles : la propriété foncière est toujours très concentrée dans les Highlands. Les écomusées dénoncent indirectement le rôle joué encore actuellement par les grands propriétaires dans l'économie locale et les inégalités sociales qui accompagnent cela.

Un tourisme de mémoire pour les cousins d'Amérique en Ubaye

En Ubaye, le Musée de la vallée à Barcelonnette, une structure municipale installée dans une villa construite par un émigré, parti au Mexique et revenu dans sa vallée, constitue le pivot de l'offre touristique développée à l'intention des « cousins d'Amérique », des Mexicains qui visitent la vallée de leurs ancêtres. Le musée les aide à retrouver les tombes et la maison de leurs ascendants. Une partie de l'exposition permanente porte sur l'émigration et présente des objets donnés par les émigrés et leurs descendants. Par ailleurs, la mairie soutient la tenue d'un festival de musique populaire mexicaine tous les étés depuis les années 1980. Quelques gîtes et boutiques valorisent les liens historiques entretenus par la vallée avec le Mexique. Pour cette ancienne petite ville de garnison qui a développé une modeste activité touristique de randonnée en été et de ski en hiver, le tourisme de mémoire participe à la diversification des activités touristiques toute l'année. Au-delà des enjeux et effets économiques, ces séjours et le travail effectué localement autour du patrimoine de l'émigration au Mexique contribuent à la fabrique d'une mémoire collective, partagée par les habitants de l'Ubaye et par les descendants des émigrés originaires de la vallée. La fabrique de cette mémoire soulève cependant des enjeux sociaux : pour le moment, le musée valorise surtout la mémoire des « migrants bâtisseurs », ceux qui ont réussi, ont créé de grands magasins et des entreprises industrielles au Mexique, et ont bâti des villas en Ubaye. Il est prévu, dans les prochaines années, de créer une nouvelle salle, dédiée à l'histoire ordinaire des familles plus modestes, alors que leurs descendants, au Mexique et en Ubaye ne s'estimaient pas représentés au musée.

Un tourisme diasporique dans les lieux du judaïsme dans l'Atlas

Dans l'Atlas se développe aussi, discrètement, un tourisme spécifique, celui de la « diaspora » juive d'origine marocaine. Au Maroc, il ne reste quasiment plus aucun juif en montagne : après une présence millénaire de juifs qui parlaient les dialectes berbères, la plupart sont partis en parallèle de la création d'Israël vers Israël surtout mais aussi, dans une moindre mesure, vers la France ou le Canada. Il reste une communauté juive d'environ 3000 personnes basées dans les grandes villes et en particulier à Marrakech. En montagne, il reste de leur présence des synagogues, des mausolées dans lesquels sont célébrés des saints, et des cimetières souvent en ruine. Depuis quelques années, des acteurs s'intéressent à ce patrimoine : un certain nombre de cimetières juifs ont été entourés de murs, grâce à un financement accordé par le Roi. Quelques synagogues et mausolées ont été restaurés et agrandis par la communauté juive, avec des dons des visiteurs (c'est à dire essentiellement des membres de la communauté juive marocaine et des visiteurs juifs d'origine marocaine de passage notamment au moment des pèlerinages). Des acteurs locaux, acteurs associatifs et acteurs touristiques non juifs s'attellent à collecter la mémoire locale de la présence passée des juifs et à valoriser leurs savoir-faire. Ainsi, des écomusées

consacrent une partie de l'exposition permanente à la place qui était celle des juifs dans la vie quotidienne, exposant des objets qui leur ont appartenu et des photographies qui témoignent de leurs activités. Ici, les effets économiques sont réduits : souvent, les visiteurs issus de la diaspora judéo-marocaine ne font que passer, ils visitent les lieux du judaïsme mais séjournent rarement plusieurs jours dans chaque lieu. Leur venue soulève surtout des enjeux politiques. Elle pose la question des raisons du départ des Juifs (les pouvoirs publics, dans les années 60, auraient-ils encouragé les départs ?). Il y a les questions géopolitiques : le Maroc soutient officiellement la cause palestinienne. Le soutien accordé par les autorités à des projets culturels qui valorisent la diversité religieuse doit rester discret pour ne pas être taxé de « pro-sioniste ».

Conclusion

Au terme de cette présentation, on peut donc souligner plusieurs points.

- Le tourisme, parce qu'il constitue un moyen de valoriser des singularités locales, est de plus en plus utilisé comme stratégie pour bien-vivre en montagne. Il peut même permettre de revaloriser symboliquement ce qui était la marque du déclin : l'exil.
- La réussite des projets tient beaucoup à la capacité de leurs porteurs à s'insérer dans des réseaux internationaux. Dans le cas du tourisme diasporique, les visiteurs contribuent à la réussite des projets, en donnant des objets ou de l'argent.
- Les enjeux sont économiques : même un type de tourisme qui peut à première vue paraître anecdotique comme le tourisme diasporique peut constituer une manne en montagne. Le plus souvent, il constitue plutôt une activité touristique complémentaire, contribuant à la diversification de l'offre touristique en montagne.
- Enfin, revaloriser les singularités locales (ré)-active des questionnements sur la place de chaque groupe dans la société, actuellement et par le passé. En cela, le tourisme diasporique recouvre des enjeux sociaux et politiques importants, posant la question de la possibilité même d'une mémoire des subalternes, et de ce qu'il en reste dans la mémoire officielle. C'est sans doute de ce point de vue que cette forme de tourisme est la plus subversive.

Mari Oiry Varacca

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Après une thèse réalisée à l'université de Genève et une année au *Centre for Mountain Studies* (Perth, Ecosse), je poursuis mes recherches en tant que maîtresse de conférences en géographie sociale et politique à l'université Gustave Eiffel depuis septembre 2016. Je m'intéresse aux questions de marginalité sociale, d'articulation entre dynamiques locales et réseaux internationaux, de singularisation des territoires via les dynamiques de patrimonialisation, que je travaille particulièrement dans les régions de montagne.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Debarbieux B., Oiry Varacca M., Rudaz G., Maselli D., Kohler T., Jurek M. (eds.) (2014). *Tourism in mountain regions: hopes, fears and realities*. Genève (Suisse): SDC, 108 p.
2. Oiry Varacca M. (2019). *Montagnards dans la mondialisation. Réseaux diasporiques et mobilisations sociales dans l'Atlas (Maroc), les Highlands (Écosse) et les Alpes françaises*. Fontaine (France) : Presses universitaires de Grenoble, 240 p.

Faire compter la montagne

Les signes de la qualité et l'internalisation de la valeur des produits

Geneviève Teil

Université Paris Saclay, France
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)
Agroparistech UMR Sciences pour l'Action et le Développement Activité Produits Territoire
(SADAPT) (<https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/sadapt>)

Introduction

On ne compte plus les productions progressivement marginalisées et qui semblent inexorablement vouées à l'élimination. Phénomène « naturel » ? Manque de compétitivité ? Des producteurs ont mis en avant un autre diagnostic. Le marché ne leur permet pas de faire valoir les qualités de leurs produits. Ils se sont emparés d'une invention, les signes de qualité, dont ils ont avec plus ou moins de bonheur décliné une variété de versions, interprétations, mises en œuvre, afin de faire compter des caractéristiques de leurs produits qu'ils jugeaient importantes. Ce faisant, ils ont contribué à « internaliser »¹ autrement dit à inclure ces caractéristiques dans le processus économique de mise en valeur. Ces signes de qualité ont toutefois soulevé de vifs débats.

Depuis les années 1990, ils ont divisé les économistes en opposants et défenseurs des signes de qualité. Les premiers soulignaient les effets de monopole associés à ces signes qui de surcroît limitaient la capacité d'innovation des producteurs ; les seconds y voyaient au contraire un important outil de lutte contre la concurrence déloyale. Les signes permettaient la reconnaissance et la protection des savoir-faire collectivement affinés au fil des siècles et récemment menacés par l'industrialisation des modes de production.

Mais curieusement, ils ont aussi suscité des conflits parfois très vifs entre les utilisateurs mêmes de ces signes de qualité, avec au cœur du débat, la question de la « standardisation » de la qualité. L'explicitation de la qualité, notion au centre même du dispositif économique du signe de qualité, était mise en cause, dénoncée comme nuisible. Mais cette fois-ci ce n'étaient pas des opposants aux « entraves » à la liberté de commerce et d'entreprise qui faisaient valoir leurs arguments et au contraire des utilisateurs des signes eux-mêmes. Que s'est-il passé ? Par quel retournement les attaques envers les signes de qualité et leur mise en valeur des qualités des biens se sont-elles retrouvées portées par leurs utilisateurs ?

Cet article propose d'examiner cette question à la lumière de trois cas récents de conflits internes aux usagers des signes de qualité : les appellations d'origine contrôlées viticoles, le label Agriculture Biologique et les appellations d'origine de fromages. À chaque fois, des « dérives » sont pointées qui mettent en cause la capacité des signes de qualité à protéger la mise en valeur des produits qu'ils sont censés protéger. Chacun de ces cas apporte un éclairage particulier sur la qualité et la façon dont elle peut ou doit être encadrée pour compter.

Conflits et signes de qualité

Identité de moyens ou de résultat dans les AOC viticoles

La loi française de 1935 sur les Appellations d'origine contrôlée subordonne l'usage d'une dénomination à un cahier des charges des moyens de production, contrôlé par un tiers. Elle tente ainsi de devenir une garantie de qualité. Mais cette qualité garantie par l'appellation reste floue et les AOC essuient des accusations qui mettent en cause son existence même. Elle ne serait qu'une qualité « factice » et finalement une « simple barrière marchande ». Un règlement CEE (1970) réplique en instaurant une dégustation d'agrément obligatoire dans les AOC ajoutant une garantie de résultat à celle de moyens, mais sans assécher les critiques. En 2008, une réforme remet en chantier les autorisations d'appellation avec une demande de justificatif approfondi du « lien au terroir » fondant la qualité particulière des AOC et une explicitation plus précise de la typicité résultante des vins.

Un débat très vif naît au sujet de la définition de la typicité ou qualité de goût. Le vin d'Alsace doit-il être un vin sec, vif, et frais par exemple ? La qualité est pour les uns une promesse faite au consommateur qui doit être explicitée et respectée pour alimenter la confiance. Mais cette interprétation est accusée d'induire une « standardisation » de la production d'AOC qui doit, selon ces opposants, défendre une « qualité supérieure »

des vins. Comme la bonne qualité ne peut être prédéterminée, ils demandent à ce que la typicité soit au contraire une notion flexible. Ils mettent en avant une stratégie commerciale qui fait valoir la variabilité comme signe d'une qualité supérieure « artisanale » des vins et pourfendent son contraire, la qualité « industrielle » « standardisée ».

Le bio en acte ou comme finalité

La création du label Agriculture Biologique (AB) en 1991 donne lieu, lui aussi, à de vifs conflits au sein même de la communauté des agriculteurs bio (Teil, 2012).

Le label AB consiste dans un cahier des charges de pratiques. Comme pour les AOC, il est contrôlable par un tiers indépendant. Mais certains reprochent à ce cahier des charges d'être à la fois incomplet et rigide, de ne pas empêcher des interprétations indésirables du bio, comme le bio dit « intensif », de ne pas s'adapter à la variété des situations agricoles.

Deux associations de soutien à l'agroécologie, Nature et Progrès et Déméter, refusent donc de rejoindre le label AB. Elles insistent notamment sur la « finalité » de l'agriculture biologique : éviter les « dérives » de l'agriculture conventionnelle avec leurs multiples causes plus ou moins identifiées. Ces labels alternatifs mettent en avant le nécessaire respect de « l'esprit » de l'agriculture biologique : outre le cahier des charges AB, ils ajoutent progressivement des contraintes éthiques, économiques et sociales sur les conditions de travail notamment (refus de la grande distribution, du travail au noir, gestion de l'eau...) pour lutter plus largement contre ces « causes » des dérives de l'agriculture conventionnelle. Avec eux, le bio et son cahier des charges sont toujours en cours d'élaboration grâce à une réflexion critique élargie et continue de ce que sont le bio, ses pratiques et plus généralement les menaces qui pèsent sur une production agricole durable. Pour le contrôle, ils inventent les systèmes participatifs de garantie (SPG), des collectifs de discussion et de contrôle interne des pratiques. Un très vif conflit oppose ces deux interprétations qui s'accusent l'une de « laxisme » du fait de l'absence de contrôle externe « objectif » et l'autre d'une vision rigide et réductrice qui laisse notamment prospérer des applications pour eux indésirables du bio. Ils soulignent l'incapacité du cahier des charges AB et ses pratiques préétablies, à empêcher des interprétations perverses induisant un épuisement de toutes les ressources qui n'y sont pas explicitement mentionnées.

Qui fait le fromage ?

La production fromagère offre une autre illustration des difficultés posées par la variabilité de la qualité. Qui fait les fromages ? Les microbes du lait bien sûr, mais certains fromagers les jugent menacés. Le lait peut contenir des pathogènes que les bonnes pratiques sanitaires doivent s'efforcer d'éliminer ; mais elles le font sans discernement envers le reste de la flore indigène. Les traitements sanitaires thermiques, pasteurisation en tête, anéantissent l'essentiel des microflore laitières. Cependant, même dans le cas des fromages au lait cru, donc non chauffé, les normes sanitaires sont si poussées qu'elles conduisent à un appauvrissement considérable des flores fromagères. Dans tous les cas, lait cru ou chauffé, il faut donc réensemencer les laits avec des ferments industriels standardisés, souvent d'une très grande pauvreté comparée aux écosystèmes microbiens indigènes.

Dans les appellations d'origine fromagères, un affrontement s'est ainsi progressivement durci entre les défenseurs d'un renforcement continu des normes sanitaires pour prévenir toujours mieux de possibles crises sanitaires, et les partisans de la mise en valeur des microflore de terroir indigènes, seules capables de faire d'authentiques fromages locaux, mais aussi les meilleurs auxiliaires dans la lutte contre les pathogènes. Ils dénoncent ainsi la perte de qualité et la « standardisation » des fromages imposée par des normes sanitaires inutiles voire néfastes. Pour préserver les microflore indispensables aux « vrais bons fromages », ils exigent une lutte plus ciblée contre les pathogènes, un plus grand respect des microflore indigènes et des techniques et matériaux traditionnels, les meilleurs alliés dans la prévention du risque sanitaire. Une fois de plus émerge la revendication d'une qualité artisanale variable appuyée sur la mise en valeur du travail des microflore locales qui s'oppose à une qualité plus uniforme, « industrielle », fondée sur la recombinaison des flores laitières à partir de ferments commerciaux sélectionnés.

La qualité conquête et défense d'un ensemble de ressources

Pour partie des producteurs sous appellation, faire un bon vin, du bio, un fromage local, est l'objet et le résultat d'une recherche de ce qu'est le bon vin, le bio, le fromage local. Dans les trois cas que nous venons de parcourir, la qualité est le résultat d'une quête, quelque chose qui n'est pas déjà donné, ni une recette, ni un critère...

La qualité, qu'elle soit gustative, environnementale ou authentique doit faire l'objet d'un examen critique et d'une recherche, toujours relancés. Résultat d'une quête, la qualité est revendiquée comme une notion plurielle et variable. Cette interprétation peut donner un ton particulier à l'opposition récente entre artisanat et industrie,

au-delà de la taille des unités de production. Elle structure en effet une opposition entre la quête qualitative associée à l'activité artisanale, et la qualité dite « industrielle » appuyée sur une objectivation plus rigide de la qualité. Mais surtout, la notion de qualité comme résultat d'une quête amène les acteurs à réexaminer et discuter les ressources nécessaires à l'obtention d'une bonne qualité (bio ou AOP) des produits : le goût, les terroirs, les sols, l'environnement, les savoir-faire locaux, les microbes indigènes, la biodiversité, l'éthique... Ces ressources nécessaires doivent donc être respectées, protégées et prises en compte : les fromages doivent faire attention aux microflores locales ; les bons vins, au terroir puis à l'environnement ; les agroécologies, aux sols, aux microbes, au social, à l'économie. La quête de la qualité est donc à la fois sélective, toutes les ressources ne sont bonnes à utiliser, et intégrative. Elle élargit progressivement le cahier des charges de ce qu'il faut prendre en compte pour faire de la qualité et donner de la valeur au produit.

Conclusion : Les signes de qualité instruments de 'l'internalisation'

Finalement, le fonctionnement des signes de qualité est peut-être plus complexe que prévu et il faut sans doute prendre plus au sérieux ces producteurs « fauteurs de troubles » que nous avons souvent trop rapidement ignorés. Les conflits que nous venons de survoler pointent moins des dysfonctionnements de la réglementation des signes de qualité que des interprétations divergentes de l'idée de qualité. Contre la conception de la qualité comme définition préétablie d'un produit, s'est progressivement affirmée l'interprétation alternative de la qualité comme « conquête » (résultat d'une quête). Elle a le mérite d'introduire une réflexion critique sur ce que doivent être les productions ainsi qu'un processus d'enrichissement continu de l'éventail de choses ou des êtres à respecter et prendre en compte dans la valeur des produits. Grâce à elle, les signes de qualité peuvent devenir des instruments d'internalisation continue des éléments qui doivent compter dans la valeur des produits. Les signes de qualité réunissent en effet deux processus d'internalisation relativement antinomiques mais aussi complémentaires qui contribuent à cette internalisation : les cahiers des charges définitoires qui amorcent l'internalisation sur des éléments pré-identifiés, le goût, l'environnement, le terroir... ; la quête qualitative qui en fait un approfondissement continu : les microbes, l'économie, l'éthique.

Au moment où l'on cherche à rendre l'économie toujours plus résiliente et respectueuse des écosystèmes, les signes de qualité apparaissent donc comme des outils d'internalisation éprouvés et plus performants que de prime abord. Certes, la « qualité conquête » internalise ces nouveaux êtres sur le mode du conflit et toujours dans la dissidence et l'allègement de l'obligation d'objectiver la qualité faite aux signes de qualité. Mais c'est néanmoins une internalisation « douce », plus progressive, moins forcée que les comptabilités environnementales (Richard, 2012), par exemple. C'est aussi une alternative à l'impossible généralisation du statut légal des êtres non humains, fleuves, arbres, oiseaux, microbes... (Stone, 1972 ; McCloskey, 1975 ; Varner, 1987). Enfin, dans le conflit, les deux interprétations de la qualité qui s'affrontent chez les usagers des signes de qualité réalisent à elles deux une performance : être quelque chose, avoir une identité ET être capable de s'adapter à un monde en perpétuel changement, une définition de la durabilité en quelque sorte.

Notes

1. Ce mot fait écho à celui d'externalité, ces ressources « gratuites » : air, eau, microbes... utilisées en dehors de toute prise en compte.

Références

1. CEE. (1970). Règlement (CEE) n° 817/70 du Conseil du 28 avril 1970, établissant des dispositions particulières relatives aux vins de qualité produits dans des régions déterminées. In : *Journal officiel des Communautés européennes*, 817/70, CEE.
2. McCloskey H. J. (1975). The Right to Life. In: *Mind*, 84 (335). p. 403-425.
3. Richard J. (2012). *Comptabilité Développement Durable*. Paris (France): Economica.
4. Stone C. D. (1972). Should trees have standing? Towards legal rights for natural objects. In : *Southern California Law Review*, n° 45. p. 450-501.
5. Teil G. (2012). Le bio s'use-t-il ? Analyse du débat autour de la conventionalisation du label bio. In: *Economie rurale*, n° 332. p. 102-118.
6. Varner G. E. (1987). Do Species Have Standing? In: *Environmental Ethics* 9, 1, Spring 1987. p. 57-72.

Geneviève Teil

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Geneviève Teil travaille comme chercheur en sciences sociales à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique – France). Ses recherches portent sur la qualité, le goût, la perception et plus généralement sur les différentes qualifications, les dispositifs d'évaluation et processus - à partir d'une longue expérience sur le vin et les produits de terroir. Cette expérience de terrain a nourri un travail théorique sur l'expérience et la variété ontologique des objets matériels.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Teil G., Barrey S., Floux P., Hennion A. (2011). *Le vin et l'environnement : faire compter la différence*. Paris (France) : Presses de l'Ecole des Mines, 327 p.
2. Teil G. (2014). Nature, the co-author of its products? An analysis of the recent controversy over "rejected" AOC wines in France. In: *Journal of World Intellectual Property*, 17. p. 96-113.
3. *On Cheeses, microbes and humans*. 52'26' Video documentary' (2018). Directed by Teil G., Montel M.-C. DOI10.15454/1.523260920749224E12 (Version française: DOI 10.15454/1.5232590558167976E12).

Enjeux fonciers dans les montagnes insulaires Méditerranéennes

Jean Christophe Paoli

INRAE, Laboratoire de Recherche sur le Développement de l'Élevage (LRDE), Corse, France
(<http://www.corte.inra.fr/lrde 2/index.php>)

Introduction

Les montagnes des grandes îles méditerranéennes présentent des caractéristiques foncières qui viennent de l'histoire de leurs systèmes agraires. Le propos est ici de montrer que ceux-ci répondent à un schéma général, caractérisé par la complémentarité ancienne des étages écologiques, certes révolu, mais qui imprime encore aujourd'hui un contexte foncier, lisible dans la topologie des espaces. Nous appuyons essentiellement notre raisonnement sur des recherches menées en Corse et en Sardaigne. Un élargissement aux cas d'autres îles méditerranéennes permettrait de proposer une problématisation plus ample – mais toujours différenciée selon les étages des montagnes.

Des systèmes agraires étagés hérités

Une division entre espaces, dominés par la montagne centrale

L'histoire agraire des petites régions de la Corse ou de la Sardaigne montrent une organisation de la montagne basée sur une division en trois espaces : un espace agro pastoral de haute montagne où l'activité principale est un élevage à transhumance inverse ; un espace intermédiaire agro-pastoral non transhumant, caractérisé par la petite agriculture familiale ; enfin, un espace de piémont voué à la céréaliculture recevant aussi les troupeaux transhumants en hiver. L'importance des montagnes dans la morphologie des grandes îles de Méditerranée fait que les éleveurs peuvent posséder des droits fonciers sur ce piémont et sur les plaines adjacentes (comme c'est le cas en Corse pour partie) voire même les conquérir (comme c'est le cas depuis plusieurs décennies en Sardaigne).

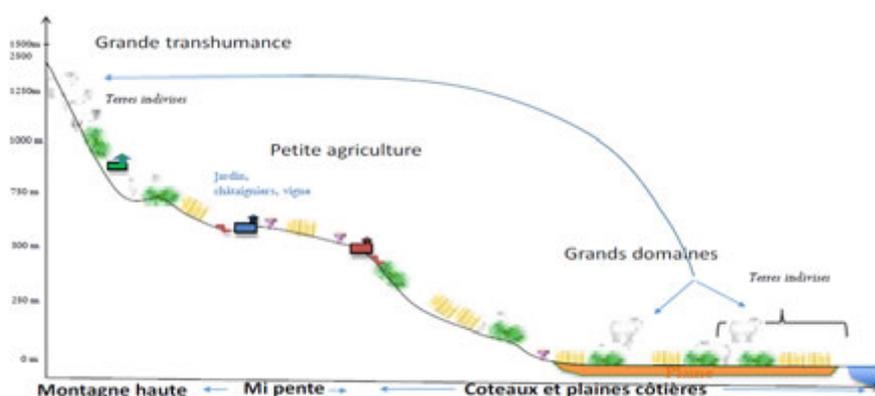


Figure 1 : Schéma d'organisation des 3 systèmes agraires montagnards (cas de la Corse)

Les contrastes hérités des structures foncières.

De nos jours, cette spécialisation des étages et surtout les complémentarités écologiques entre étages, exploitées par les transhumances ou l'étagement des cultures, sont largement révolues. Les tendances générales ont conduit à un recul de la petite agriculture intensive, à une spécialisation des espaces les plus élevés vers l'élevage extensif, et enfin à une intensification de l'usage de la plaine et des piémonts (en culture, et /ou élevage). Toutefois, les structures et le parcellaire restent marqués par cette histoire récente : les structures foncières de piémont et de plaine sont encore caractérisées par la grande propriété, les parties hautes des montagnes (les anciennes estives) par la propriété collective, les parties intermédiaires par un parcellaire de petite taille et une très forte déprise.

Des enjeux diversifiés selon les contextes fonciers

Les zones collectives de montagne : opportunité et défis.

Les zones collectives de montagne, autrefois vouées à l'élevage, ne sont plus utilisées par les seuls éleveurs, mais par une pluralité d'acteurs et d'activités. L'activité forestière en est une, désormais classique car précocement encouragée par les pouvoirs publics, jusqu'à devenir un concurrent direct de l'élevage (cas de la Sardaigne et apparemment de Chypre). Les activités de loisir modifient également l'usage et l'identité de ces lieux, jusqu'à réduire parfois le pastoralisme à une activité résiduelle voire alibi (les « points chauds » touristiques de la montagne corse). La propriété collective des espaces, lorsque les usages locaux sont affaiblis, n'est pas forcément une protection contre les changements brutaux d'utilisation. Pourtant, l'élevage sur ces espaces collectifs reste très important en termes d'animaux présents et de population d'éleveurs (c'est particulièrement vrai en Sardaigne) et cette activité est fortement encouragée par le régime des aides dites surfaciques proposées par l'Union européenne (voir, à titre d'exemple, l'augmentation des surfaces déclarées sur ces espaces en Corse depuis une décennie, ou encore l'augmentation des effectifs bovins en Sardaigne).

Les zones de mi pente, encore marquées par les activités traditionnelles de « petite » agriculture.

Les zones intermédiaires, souvent situées sur les pentes des montagnes, échappent encore relativement à la spécialisation vers l'élevage et sont marquées par des exploitations de plus petite taille, un parcellaire plus morcelé, une plus grande difficulté à constituer des exploitations de grande taille du fait des difficultés d'accès à un foncier stable et des difficultés physiques de mise en valeur. Ces zones intermédiaires portent encore la marque des activités agricoles anciennes marquées par une très grande diversité des productions, un recours généralisé aux circuits courts et à la transformation à la ferme des produits (c'est particulièrement vrai en Corse). Toutefois, les agriculteurs de ces zones doivent affronter le dilemme de l'accès stable au foncier (à la fois pour des questions de « désordre foncier » et de coût de mise en valeur) qui les pousse à investir vers la partie aval de leurs activités (commercialisation et transformation) au détriment de la partie production, moins rentable.

Conclusion

Il semble donc que les décideurs de la montagne doivent affronter des dynamiques foncières spécifiques selon leurs « portions » de montagne : la gestion des biens publics et des conflits autour de ceux-ci en altitude, la gestion de la déprise et du morcellement en zone intermédiaire. Les outils disponibles pour gérer ces dynamiques certes existent, selon les contextes, comme les associations foncières pastorales, les opérations de mise en valeur collective. Toutefois il semble que certaines politiques publiques sectorielles peuvent également exacerber les conflits potentiels sur le foncier (cas par exemple des déclarations de surfaces des éleveurs). L'enjeu serait alors de gérer les conflits potentiels entre les utilisateurs très divers de la montagne, qui ne sont pas porteurs des mêmes légitimités : « actifs agricoles » - « habitants » - « ayants droits non-résidents » - « extérieurs », ...

Jean Christophe Paoli

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Agroéconomiste, travaille sur l'évolution des structures agraires en zones méditerranéennes à fortes contraintes (zones de montagne et zones semi arides). Il s'intéresse dans ses travaux aux dynamiques d'occupation de l'espace et aux relations éleveurs – propriétaires foncier.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Paoli J.-C., Vianey G., Anthopoulou T., Elloumi M., Napoleone C., Bergeret P., Bensaad A. (2017). *La petite exploitation agricole méditerranéenne, une réponse en temps de crise*. Options Méditerranéennes. Série A : Séminaires Méditerranéens, A 117 (978-2-85352-562-7). Montpellier (France) : CIHEAM - Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, 328 p.
<https://prodinra.inra.fr/record/420769>
2. Paoli J.-C. (2018). *Printzipales e pastori sardi*. Cagliari (Italie) : Condaghes, 382 p.
<https://prodinra.inra.fr/record/474568>
3. Requier-Desjardins M., Melot R., Paoli J.-C., Rodrigues O., Riaux J. (2019). Le foncier en Méditerranée : une dichotomie entre Nord et Sud ? In : *Développement durable et territoires*. Vol. 10, n°3.
<http://journals.openedition.org/developpementdurable/16341>

Economie sociale et solidaire et cohésion socio-économique des communautés de montagne

Theodosia Anthopoulou

Université de sciences politiques et sociales Panteion (<http://socialpolicy.panteion.gr/en/>)

Introduction

Les aires montagnardes méditerranéennes sont sujettes à de fortes contraintes naturelles et des obstacles à leur développement dans un environnement économique globalisé (foncier fragmenté, faible fertilité, population vieillissante, isolement, coûts de transport élevés, etc.). Leurs habitants sont parmi les groupes sociaux les plus pauvres et manquent généralement d'accès aux services de base, comme la santé et l'éducation. Bien que les montagnes revendiquent des ressources naturelles rares (eau, biodiversité, forêt) et recèlent des trésors de cultures locales, le développement montagnard n'a pas reçu une attention suffisante dans l'agenda politique. Les communautés montagnardes ont besoin d'être renforcées et leurs conditions de vie améliorées afin qu'elles puissent prendre des initiatives pour une utilisation durable de leurs ressources territoriales. Elles sont appelées à trouver de nouveaux moyens de (ré)-activer les atouts sociaux et culturels par la diversification et l'investissement stratégique dans la qualité, la localisation et l'innovation. Dans ce contexte, la principale question est de savoir comment les communautés de montagne pourraient retrouver la cohésion communautaire et le dynamisme socio-économique dans un environnement très fragmenté et défavorable afin de libérer le potentiel productif local et de favoriser le progrès social par une action collective.

S'appuyant sur la théorie de l'économie communautaire (Gibson-Graham, 2008 ; Gibson-Graham *et al.*, 2017) qui souscrit aux principes de l'économie sociale et solidaire, le document préconise une approche communautaire du développement durable des montagnes en reconnaissant et en activant diverses économies communautaires, y compris les actifs territoriaux intangibles et non monétisés. Ainsi, relier les différents acteurs territoriaux (individus, associations et autorités publiques locales) inspirés par une vision commune du développement social et du bien-être est une condition préalable pour forger la cohésion territoriale et la durabilité. Enfin, le document suggère une approche méthodologique pour construire des économies communautaires par le biais d'une stratégie alternative basée sur les actifs pour le développement territorial et le bien-être des personnes.

L'économie sociale et solidaire comme voie alternative pour activer des économies communautaires diversifiées et le développement économique des zones de montagne

L'économie sociale et solidaire (ESS) englobe les organisations à but non lucratif et les initiatives communautaires visant à créer localement des avantages sociaux et à réinvestir dans le bien-être de la communauté en privilégiant le surplus social par rapport au profit privé et à la croissance aveugle (*business as usual*). Selon le réseau international RIPESS (2015), l'ESS est une voie alternative de développement économique fondée sur l'éthique et les valeurs, qui cultive la solidarité et la justice, où les gens jouent un rôle actif dans l'élaboration de toutes les dimensions de la vie humaine : production, distribution, consommation, finances, gouvernance. Cela signifie que les gens sont progressivement transformés de consommateurs passifs et de bénéficiaires d'aides financières offertes par l'État-providence (comme dans le cas des zones montagneuses) en citoyens actifs engagés dans la communauté locale (Utting, 2015).



Figure 1 : L'iceberg de l'économie diversifiée (Gibson-Graham, 2006)

S'inspirant de l'approche du développement communautaire basé sur les actifs (ABCD), ancrée dans la théorie de l'économie communautaire, nous proposons une voie alternative vers le développement durable et le renforcement de la cohésion socio-économique. L'approche ABCD met en avant les capacités, les aptitudes et les atouts d'une communauté - au lieu de cataloguer ses problèmes et ses faiblesses. Les approches de développement capitalistes classiques se concentrent sur les besoins et les problèmes des communautés à partir de leurs faiblesses et leurs déficiences dans le cadre d'une analyse technocratique de type Swot. La stratégie ABCD se concentre au contraire sur les atouts, l'innovation sociale et la sagesse collective, qui existent même dans les zones rurales les plus délabrées, pauvres ou éloignées (Kretzmann et McKnight, 1993). Cela signifie qu'au lieu de poursuivre une voie axée sur les besoins, nécessitant des connaissances, un soutien technique et une aide financière en dehors de la communauté, une voie alternative reposant sur les atouts internes, les compétences et une stratégie de renforcement des capacités, s'avère plus efficace et plus résistante ("développement de l'intérieur vers l'extérieur"). Ainsi, la cartographie des atouts et des forces des communautés locales, y compris les compétences productives et les connaissances des personnes, des associations, des réseaux formels et non formels, des institutions publiques et à but non lucratif, ainsi que les caractéristiques physiques et les terroirs, servent de guide cardinal pour un développement durable axé sur la communauté. Étant donné que toutes les communautés disposent d'atouts, de compétences, de capacités et de réseaux, leur identification et leur valorisation, ainsi que l'établissement de relations au sein des communautés, permettent de réaliser la vision du développement communautaire pour répondre à ses besoins substantiels. Les entreprises, associations et réseaux sociaux et coopératifs ancrés dans le territoire peuvent être la source d'énergie constructive de la communauté en reliant le global et le local aux connaissances et capacités de la communauté (Kunnen et al., 2014 ; Cameron et Gibson, 2005 ; Gibson-Graham et Roelvink, 2009).

Renforcer la cohésion socio-économique des zones de montagne. Une approche de développement communautaire basée sur les atouts.

Dans ce cadre théorique, les questions clés sont les suivantes : Comment passer de l'état actuel de flétrissement et de dépeuplement des zones montagneuses à la relance socio-productive et au bien-être communautaire afin de répondre aux besoins substantiels des communautés locales ? Comment mobiliser et responsabiliser les habitants des zones montagneuses et les acteurs locaux afin qu'ils activent les atouts territoriaux pour des moyens de subsistance durables et le développement communautaire ?

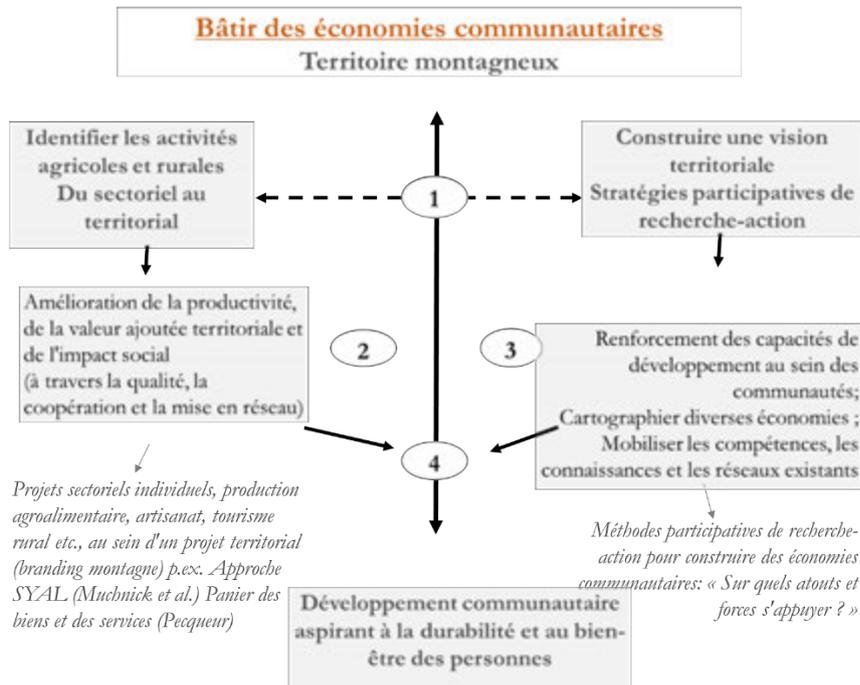


Figure 2 : Construire une économie Communautaire (élaboration de l'auteure)

D'une part, nous devons travailler au niveau sectoriel en identifiant et en qualifiant les systèmes agro-sylvo-pastoraux de montagne et les activités rurales qui y sont liées dans le cadre de la contextualisation des économies diversifiées. En s'appuyant sur une approche de développement territorial, l'objectif principal est d'améliorer l'efficacité et l'impact social de chaque secteur individuellement (production agricole et animale, transformation alimentaire artisanale, éco/agrotourisme et loisirs de plein air, services écosystémiques de montagne), puis tous ensemble dans un processus de synergie par la qualité, la coopération et la mise en réseau au niveau local. Plus précisément, et comme l'indique une abondante littérature internationale, la planification stratégique devrait viser à : i) améliorer la production agroalimentaire locale (bonnes pratiques agricoles, agriculture biologique, semences et races animales locales, lait de transhumance et étables laitières, systèmes locaux de gestion des pâturages, etc.) et le ciblage et les techniques de commercialisation pour renforcer la valeur ajoutée de la production locale ; c'est-à-dire mettre l'accent sur la qualité spécifique à l'origine et la faible empreinte environnementale des systèmes extensifs de montagne, tout en encourageant la coopération des producteurs, les réseaux d'alimentation alternative et le commerce équitable, etc. ii) appuyer l'action collective pour développer l'entrepreneuriat social, les systèmes de garantie participative, des projets territoriaux, etc. iii) mettre en valeur les biens et services culturels et patrimoniaux fournis dans les zones de montagne (paysages naturels et ruraux, traditions de transhumance, gastronomie, histoire locale et diversité ethnoculturelle, etc. iv) Améliorer l'agro-éco tourisme en se basant sur un narratif local consolidé. Le tourisme joue un rôle important dans la libération du potentiel local car il englobe un large éventail d'activités, permet la diversification des exploitations agricoles et fournit des revenus supplémentaires aux ménages locaux tout en mobilisant les atouts naturels et culturels d'une communauté ; le tourisme doit donc être conçu dans le cadre d'un projet fondé sur les atouts du territoire (par exemple, le modèle du "panier de biens et de services" (Pecqueur, 2001) ; l'approche des "systèmes agroalimentaires localisés-SYAL" (Muchnik et al., 2018).

D'autre part, nous devons agir par une approche territoriale pour construire la vision communautaire de moyens de subsistance durables et de bien-être social au sein d'"économies diversifiées" montagneuses ; en particulier en mobilisant la population locale dans un contexte très fragmenté et défavorable (tant physiquement que socialement). Un développement communautaire efficace repose sur l'identification des atouts de la communauté (abondamment existants mais souvent non reconnus), la création de relations avec et au sein des communautés (y compris les associations formelles et informelles, les réseaux et les liens familiaux et diasporiques), et l'utilisation de ces atouts et relations pour réaliser la vision qui émerge du processus lui-même. Comme le souligne l'approche du développement communautaire basé sur les actifs, un développement communautaire efficace et durable exige que les résidents s'engagent à s'investir dans l'effort au lieu d'attendre des solutions extérieures en se considérant comme impuissants, incompetents ou exclus (Kretzmann et McKnight, *op. cit.*). La recherche-action participative est un cadre théorique et méthodologique essentiel pour impliquer à la fois les chercheurs de terrain et les populations locales (les sujets) engagés dans la vision

communautaire, non seulement dans la collecte de données (la procédure de cartographie des actifs) et la production de connaissances, mais aussi dans la définition du cadre de recherche et des voies alternatives afin de réaliser des économies diversifiées et de construire des économies et un bien-être communautaire (Gibson-Graham et Roelvink *op. cit.* ; Kunnen et *al.*, *op. cit.*). Les méthodes et pratiques participatives, par le biais d'ateliers communautaires, de groupes de discussion et de récits personnels, induisent : l'autonomisation des groupes sociaux marginalisés ; l'établissement de la confiance et des relations tout en favorisant la cohésion socio-économique dans les zones montagneuses fragmentées ; l'encouragement du renforcement des capacités communautaires par l'action collective tout en aspirant à la transformation sociale. Autrement dit, la communauté se forge en tant que communauté d'apprentissage contribuant à la durabilité du processus de développement basé sur les actifs.

Conclusion

Le document propose une voie alternative au développement des zones montagneuses en se concentrant sur les atouts et les compétences d'une communauté (plutôt que sur les lacunes et les problèmes comme le fait le modèle de développement conventionnel) - aspirant à répondre aux besoins substantiels et au bien-être des résidents. Comme les communautés de montagne souffrent de l'éloignement, de la fragmentation et de la négligence des politiques publiques, le fait de donner aux communautés locales les moyens d'élaborer une vision commune du développement grâce à la recherche-action participative permet de créer la confiance, de renforcer les capacités et de coopérer tout en mobilisant les résidents pour qu'ils prennent des initiatives et agissent en commun pour leur avenir. La reconnaissance et la valorisation des actifs matériels et immatériels au sein des diverses économies communautaires débloque une énergie constructive inhérente pour un développement communautaire durable axé sur l'intérieur.

References

1. Cameron J., Gibson K. (2005). Building community economies: a pathway to alternative 'economic' development in marginalised areas. In: Smyth P., Reddel T., Jones A. (eds.). *Community and Local Governance in Australia* (p.172-191). Kensington (Royaume Uni): UNSW Press.
2. Gibson-Graham J. K., the Community Economies Collective (2017). *Cultivating Community Economies*. <https://thenextsystem.org/cultivating-community-economies> (consulté le 23.5.2020).
3. Gibson-Graham J. K., Roelvink G. (2009). Social innovation for Community Economies. In: MacCallum D., Moulaert F., Hillier J., Haddock S. (eds.). *Social Innovation and Territorial Development*. p. 25-37. Farnham (Royaume Uni) : Ashgate.
4. Gibson-Graham J. K. (2008). Diverse Economies: Performative Practices for 'Other Worlds'. In: *Human Geography*, Vol. 32, n° 5. p. 613-632.
5. Gibson-Graham J. K. (2006). *A post capitalist politics*. Minneapolis (Etats-Unis): University of Minnesota Press.
6. Kretzmann J. P., McKnight J. L. (1993). *Building communities from the inside out: a path toward finding and mobilizing a community's assets*. p. 1-11. Evanston (Etats-Unis): Institute for Policy Research.
7. Kunnen N., MacCallum D., Young S. (2014). Research strategies for assets and strengths based community development. In: Moulaert F., MacCallum D., Mehmood A., Hamdouch A. (eds.). *The International Handbook on Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. p. 285-298. Edward Elgar Pub.
8. Muchnik J., Canada J., Salcido G. T. (2008). Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives. In: *Cahiers Agricultures*, Vol. 17, n° 6. p. 513-519.
9. Pecqueur B. (2001). Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. In: *Économie rurale*, 261. p. 37-49.
10. RIPESS (2015). *The Global Vision for a Social Solidarity Economy: Convergences and Differences in Concepts, Definitions and Frameworks*. <http://www.ripest.org/what-is-sse/what-is-social-solidarity-economy/?lang=en> (Consulté le 23.5.2020).
11. Utting P. (2015). *Social and Solidarity Economy. Beyond the Fringe*. Royaume Uni: Zed Books.

Theodosia Anthopoulou

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Professeur de géographie sociale et rurale au département de politique sociale de l'Université des sciences sociales et politiques Panteion, et chef du laboratoire de politique sociale (Athènes). Ses recherches portent sur la restructuration et la multifonctionnalité des zones rurales, l'agriculture familiale et les systèmes agroalimentaires localisés, le développement communautaire et les initiatives sociales et de solidarité dans le monde rural. Récemment, elle s'est spécialisée dans les réseaux d'alimentation alternative et les nouveaux partenariats solidaires entre les zones rurales et urbaines, ainsi que dans l'expérience des crises en milieu rural, les aspects cachés de la pauvreté et les stratégies de survie des ménages.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Partalidou M., Anthopoulou T. (2019). *Social economy and the Foodshed in Greece: local pathways and constraints through the lens of SDGs*. Paper prepared for the United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTFSSSE). Implementing the Sustainable Development Goals: What Role for Social and Solidarity Economy? Genève (Suisse), 25-26 Juin 2019, 13 p. <http://unsse.org/knowledge-hub/social-economy-and-the-foodshed-in-greece-local-pathways-and-constraints-through-the-lens-of-sdgs/>
2. Anthopoulou T., Goussios D., (2019). Re-embedding Greek Feta in localities: Cooperation of small dairies as a territorial development strategy. In: Kalfagianni A., Skordili S. (eds.). *Localizing Global Food Short Food Supply Chains as Responses to Agri-Food System Challenges*, pp.121-138. Londres (Royaume uni) : Routledge.
3. Anthopoulou T., (ed.) (2013). *Food origin and specificities. A territorial approach to rural development*. Athènes (Grèce) : Papazisi Publisher, 329 p. (en grec).

Une gestion efficace des zones Natura 2000 : un outil de développement durable des zones de montagne

Fotios Papoulias

Commission Européenne. DG Environnement, Unité D. 3 « Protection de la Nature »
(https://ec.europa.eu/environment/nature/index_en.htm)

Il est communément admis que les zones montagneuses des grandes îles méditerranéennes abritent une biodiversité très riche, reflétée par un nombre important de sites de conservation de la nature identifiés pour protection dans le cadre du réseau européen Natura 2000. Outre les habitats et les espèces vulnérables, rares et souvent endémiques, ces zones soutiennent également plusieurs activités socio-économiques humaines et sont associées à un patrimoine culturel important, matériel et immatériel. En outre, la nature insulaire de ces zones montagneuses implique un lien étroit avec les écosystèmes côtiers et marins et les activités et pressions connexes.

Dans ce contexte, la gestion efficace des sites protégés représente à la fois un défi et une opportunité et nécessite une approche holistique qui prend en compte les besoins de conservation des espèces et des habitats protégés, le tissu socio-économique des zones montagneuses et des communautés rurales, l'interdépendance des écosystèmes à plus grande échelle et les pressions qui y sont exercées, ainsi que les avantages socio-économiques qui peuvent découler, localement et au-delà, d'écosystèmes sains, y compris pour lutter contre le changement climatique. La clé d'une mise en œuvre réussie de ces principes est l'intégration réelle des différents instruments qui sous-tendent les sites protégés (par exemple : les actes de désignation juridique, les plans de gestion, les objectifs et mesures de conservation, les structures de gouvernance, les moyens de financement) avec les outils et mesures territoriaux locaux ou plus larges (par exemple : plans d'aménagement du territoire / d'utilisation des sols, plans forestiers ou ruraux, mesures agroenvironnementales, plans spatiaux maritimes) et fonds associés.

Le programme Natura 2000 peut donc - et devrait être ! - un outil clé pour soutenir le développement durable des régions montagneuses dans les grandes îles : il s'appuie sur une législation européenne solide en matière de conservation de la nature prévoyant des mesures de conservation ciblées et des mesures visant à prévenir les activités dommageables sur les éléments protégés ; il promeut un processus participatif avec la pleine participation des parties prenantes ; il nécessite l'intégration avec diverses politiques affectant la conservation de la nature, l'utilisation des terres et l'aménagement du territoire ; il fonctionne grâce à un partage constant des connaissances entre les États membres et les régions ; il peut faciliter l'accès aux fonds européens pertinents. Une expérience significative existe dans les grandes (et plus petites) îles méditerranéennes, entre autres dans le cadre de projets LIFE, de la mise en œuvre d'actions de conservation ciblées. En outre, au cours des dernières années, un processus fructueux a été mis en place avec le soutien de la Commission pour partager des connaissances spécialisées et identifier des solutions de gestion pour les éléments Natura 2000 au niveau biogéographique, au moyen de séminaires régionaux et d'ateliers et d'événements thématiques ; en tant que processus motivé par les besoins réels et les initiatives de diverses parties prenantes, il peut également être utilement appliqué aux zones de montagne des grandes îles méditerranéennes en tenant compte des dernières données sur l'état de conservation et les tendances de leurs espèces et habitats protégés.

À un niveau politique plus large, le rôle clé des aires protégées pour atteindre les objectifs européens et mondiaux en matière de biodiversité, ainsi que pour contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, est mis en évidence dans le Green Deal européen et la nouvelle stratégie de l'UE en matière de biodiversité. Dans ce contexte, la Commission et les États membres s'emploient actuellement à définir plus avant et à préciser les critères et les conditions d'une gestion efficace des zones protégées, en s'appuyant sur Natura 2000. Les différentes autorités et acteurs concernés par le développement durable des zones de montagne des grandes îles méditerranéennes peuvent grandement bénéficier des résultats de ce processus pour mieux orienter leur action et utiliser plus efficacement les ressources disponibles.

Fotios Papoulias

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Diplôme d'ingénieur des mines, Ecole Polytechnique d'Athènes. DEA « Géographie et Aménagement », Paris IV et « Techniques et gestion de l'environnement », Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Depuis 1990, fonctionnaire à la Commission Européenne. Actuellement (janvier 2020) administrateur principal – chef d'équipe a la DG Environnement, unité « protection de la nature ». Taches principales : gestion des sites Natura 2000, mise en œuvre en milieu marin, mise en œuvre en Grèce et Chypre, extraction minière et biodiversité.

Evolution de l'interface agriculture/environnement

Pour la construction d'enjeux stratégiques territoriaux méditerranéens

François Lerin ¹, Claire Bernard-Mongin ^{2,3}

¹ Association Internationale pour le Développement de l'Agroenvironnement (AIDA), France (<http://www.courrierdelaplanete.org/>)

² CIRAD, UMR INNOVATION, Université de Montpellier, CIRAD, INRAE, Institut Agro, Montpellier, France

³ Université de Montpellier, Montpellier Research in Management, Montpellier Management (MOMA), France

Introduction

Le propos de cette contribution n'est évidemment pas de traiter en détail des relations entre agriculture et environnement, mais de proposer une sorte de périodisation très schématique de leur interface afin d'éclairer les opportunités stratégiques d'aujourd'hui.

L'image publique tout comme la situation effective de l'agriculture au regard des enjeux environnementaux est double. D'une part, l'agriculture est désignée comme un pollueur important, un émetteur massif de gaz à effet de serre (GES) et l'une des causes principales de la perte de biodiversité^{1,2}. D'autre part, elle est aussi, comme en témoigne son histoire longue, un utilisateur durable des ressources naturelles et protectrice-productrice de biodiversité semi-naturelle et de paysages écologiques³. Cette dualité est particulièrement marquée en Méditerranée où l'agriculture a constitué et constitue encore un des modes dominant d'utilisation du territoire, et qui est aussi identifiée comme l'un des 34 « points chauds » (*hotspot*) de biodiversité à l'échelle mondiale. Nombre de ses territoires représentent des enjeux importants de résilience et d'adaptation au changement climatique.

Nous considérerons ici plus particulièrement des territoires de la façade nord méditerranéenne et ses grandes îles qui représentent, à l'échelle de l'Europe, un espace particulièrement riche en biodiversité qui s'exprime au travers d'un immense patrimoine culturel, matériel et d'agro-biodiversité, distribué dans une quantité considérable de terroirs plus ou moins isolés – par l'insularité et dans des vallées et plateaux montagnards, des systèmes collinaires et des réseaux hydrographiques fragmentés et complexes.

Une interface conflictuelle

Le processus dit de « modernisation » de l'agriculture sur moyenne période - mais avec une radicalisation à partir des années 1950 - a créé une situation d'interface **conflictuelle** entre l'agriculture et l'environnement. Cette désarticulation tendancielle entre agriculture et environnement a supplanté dans bien des territoires la relation consubstantielle entre pratiques et systèmes agricoles et le « milieu » disait-on autrefois (environnement, ressources aujourd'hui). Cette relation caractérisait l'activité rurale-agricole sur longue période - sans toutefois que cela n'exclue des phénomènes de tensions voire même d'effondrements localisés. Elle a perduré y compris pendant la période de pré-industrialisation et d'accroissement de la productivité dans la première modernité.

Il n'en reste pas moins que l'agriculture a connu, après-guerre, un mouvement de modernisation qui a beaucoup limité et même détruit ses externalités positives et, dans le même mouvement, augmenté massivement ses externalités négatives : pollutions, dégradation des ressources (eau, sol), perte de biodiversité... Ce processus a été à la fois brutal, multiforme et rapide. L'agriculture s'est intensifiée par la spécialisation (dissociation agriculture/élevage, diminution des rotations, simplification des associations culturales, irrigation, ...), la mécanisation et la chimisation (engrais minéraux, produits phytosanitaires). La suppression des haies et de tous les obstacles à une mécanisation de plus en plus puissante a conduit à la destruction et simplification des paysages et à la perte de fonctions écologiques. La taille des exploitations et des parcelles a été considérablement et continuellement augmentée, l'emploi rural et le nombre d'exploitations a baissé drastiquement.

L'agriculture méditerranéenne a certes conservé un statut un peu particulier en raison de l'importance et de la spécificité de l'exploitation familiale (plus de 80% des exploitations agricoles de Méditerranée sont inférieures à 10 ha). Mais une partie de cette agriculture – compétitive, intensifiée, destinée à l'export notamment - s'est trouvée intégrée massivement en amont par la fourniture de biens industriels mécaniques et chimiques et en aval par un secteur industriel agro-alimentaire en expansion rapide, lui-même en ligne avec le grand négoce et les systèmes de logistique et de grande distribution.

La demande en protéines animales a fait un bond spectaculaire conduisant à une spécialisation de plus en plus poussée de l'élevage et la création d'unités de production de plus en plus vastes. L'approvisionnement alimentaire de ces élevages reposant alors sur des importations massives en protéines en provenance des grands exportateurs mondiaux. Cette double tendance spécialisation-intensification de la production agricole et de mutation de la consommation alimentaire a conduit à un alourdissement considérable du bilan GES du système alimentaire - un point de réflexion majeur sur les stratégies d'atténuation du changement climatique.

Notons que pendant cette période d'industrialisation de l'agriculture de son côté, la protection de « l'environnement » a d'abord été concentrée sur la création d'espaces naturels protégés, de territoires de conservation de biodiversité remarquable, pour lesquels l'optimum était de limiter au maximum toute intervention humaine. Cette conception « préservationniste » - imprégnée par le débat anglo-saxon de philosophie politique - institue une coupure radicale entre les espaces protégés et les espaces anthropisés.

Une interface élargie

La modernisation-intensification définit une interface étroite et conflictuelle entre l'agriculture et l'environnement. Mais cette conflictualité n'est que tendancielle, car tout en étant contenue dans les modalités mêmes du processus d'intensification-spécialisation, celui-ci ne s'est pas déployé de façon homogène. De surcroît à partir de la fin des années 1970, les nuisances de l'intensification sont pointées et une interface « élargie » par un nouveau regard et des pratiques agro-environnementales concernant l'agriculture se fait jour.

Car, d'une part, il reste une agriculture non intensifiée – souvent parce que pratiquée sur des territoires non intensifiables. Ceci est particulièrement vrai dans les régions méditerranéennes et montagneuses, qui concentrent une très grande partie de l'agriculture dite à Haute Valeur Naturelle (HVN) à l'échelle européenne, c'est-à-dire des formes d'agriculture dont les pratiques ont en commun de préserver la richesse écologique : faible utilisation d'intrants, forte diversité du couvert végétal et une part élevée de végétation semi-naturelle⁴.

D'autre part, dès les années 1970, d'abord de manière très marginale puis de manière plus marquée, la question environnementale est progressivement prise en compte dans la régulation du secteur agricole, sous la forme de normes environnementales, de soutiens publics incitatifs aux bonnes pratiques, voire de taxes pigouviennes sur les pollutions. En effet, le diagnostic d'une crise environnementale globale ne cesse de progresser aux niveaux nationaux comme au niveau international à partir de la Conférence de Stockholm de 1972, mais surtout à partir du Sommet de la Terre de Rio, vingt ans plus tard, en 1992. Malgré les atermoiements, les mesures d'évitement, les stratégies de lobby, le secteur agricole se trouve contraint à un certain « verdissement ». C'est le terme que l'Union Européenne choisira pour introduire des mesures environnementales dans l'application de la Politique Agricole Commune (PAC). Trente ans après sa création en 1962, un premier verdissement est imposé au début des années 1990, et le « deuxième pilier » (dit de développement rural) est introduit en 1999. Plus tard, un système complexe d'éco-conditionnalité des aides directes est mis en place – dont l'efficacité est cependant questionnée par la plupart des rapports d'évaluation.

Dans le même temps, les dispositifs de gestion des espaces naturels intègrent les pratiques anthropiques. Les territoires nationaux se couvrent de zones aux niveaux et aux modalités de protection variés – avec notamment les zones Natura 2000 créées en 1992 en Europe, mais aussi, en France et avec des équivalents dans beaucoup de pays : les Znieff (Zones naturelles d'intérêt écologiques, faunistiques et floristiques) en 1983, les Trames vertes et bleues (2007), les parcs naturels régionaux (PNR), etc. Ces instruments de gestion territoriale tentent de limiter ou au moins de contenir les effets destructeurs de l'artificialisation des milieux et de l'agriculture intensive.

Par ailleurs, le mouvement écologiste a trouvé une base de soutien chez les agriculteurs et une agriculture « biologique » s'est développée marginalement d'abord puis au cours de la décennie passée – grâce à une demande soutenue des consommateurs – de manière plus significative jusqu'à représenter un pourcentage non négligeable du « mix » agricole européen (7,5% de la SAU européenne en 2018). Dans ce même mix agricole, l'agriculture dite « à Haute Valeur Naturelle » (HVN) a été reconnue (au moins partiellement) dans la gestion de la PAC, et plusieurs mesures incitatives permettent de soutenir des pratiques et des modèles d'agriculture favorisant la biodiversité (polyculture-élevage, systèmes pastoraux, etc.).

L'interface entre l'agriculture et l'environnement, tendanciellement conflictuelle dans le processus d'intensification, s'élargit donc à une zone de compromis et de contention. Cette dernière tient à l'extension des mécanismes territoriaux de protection des espaces, des ressources, de la biodiversité et des paysages, à la mise en place de normes environnementales de plus en plus strictes et contraignantes et aux conditionnalités environnementales imposées pour l'attribution des aides à un secteur largement subventionné en Europe. Mais cette interface élargie est loin de répondre substantiellement aux défis qu'elle vise.

Une interface stratégique

Épuisement et dégradation des ressources naturelles, sixième extinction de la biodiversité, changement climatique, les trois principales composantes de cette crise environnementale globale majeure et décisive sont maintenant documentées de manière consolidée et incontestable^{1,2}. Dans l'anthropocène, l'interface agriculture-environnement apparaît comme « **stratégique** » dans le sens où la transition vers des modes de production et de consommation alimentaires est posée de manière impérieuse et urgente, comme un élément majeur de la transition environnementale. Dit autrement : l'agriculture saura-t-elle se réformer drastiquement pour déconstruire des pans entiers de son fonctionnement industrialisé et profiter d'une fenêtre stratégique pour développer ses fonctionnements à Haute Valeur Naturelle et mettre en œuvre des transitions climatique, énergétique et environnementale devenues nécessaires et urgentes ?

Les transitions et les stratégies de transformation seront évidemment différentes pour les différentes composantes du « mix » agricole méditerranéen dans lequel coexistent des systèmes très intensifs, des systèmes partiellement intensifiés et aussi des agricultures à Haute Valeur Naturelle. C'est sans doute plus par une approche territoriale des systèmes agraires et modes de production - tenant compte des enjeux socio-économiques, des ressources et des possibilités du milieu - que par une approche par filière que ces transitions sont favorisées et peuvent être accélérées. De même, plus que par une dynamique d'innovation hors-sol, intensive en capital, c'est dans l'application fine de stratégies agroécologiques que l'intensification écologique et l'intégration des innovations peut avoir lieu. Il ne s'agit donc pas de décroissance pour ces terroirs, mais d'une transition intensive en savoirs et savoir-faire, pour une production alimentaire respectueuse de la santé humaine, animale et de l'environnement.

Conclusion

Les montagnes, les îles et les zones faiblement peuplées de la méditerranée – dans la rive nord en particulier – autrefois abandonnées et marginalisées car inaptées à l'introduction des techniques modernes d'intensification agricole, ont aujourd'hui une fenêtre d'opportunité pour redéployer ou pour le moins préserver et utiliser des systèmes agraires à Haute Valeur Naturelle qui ont perduré, mais également engager des transitions agroécologiques dans les systèmes de production intensifs (*huertas* et plaines irriguées, terroirs viticoles, arboricoles, sylviculture monospécifique,...) ou des stratégies de reconquête agricole d'espaces nourriciers, aujourd'hui abandonnés aux friches.

Il s'agit non seulement de revitaliser des territoires marginalisés grâce au renforcement de systèmes alimentaires localisés plus durables, mais aussi d'utiliser cette agriculture patrimoniale susceptible d'intensification écologique et d'innovations, comme un outil de préservation des « points chauds » de biodiversité, s'articulant aux fonctions sociales, culturelles et économiques de ces territoires.

Références

4. IPBES (2019). Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Brondizio E. S., Settele J., Díaz S., Ngo H. T. (eds.). IPBES secretariat, Bonn (Allemagne).
5. Arneeth A., Denton F., Agus F., Elbehri A., Erb K., Osman Elasha B., Rahimi M., Rounsevell M., Spence A., Valentini R. (2019). Framing and Context. In: *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. Shukla P. R., Skea J., Calvo Buendia E., Masson-Delmotte V., Pörtner H.-O., Roberts D. C., Zhai P., Slade R., Connors S., van Diemen R., Ferrat M., Haughey E., Luz S., Neogi S., Pathak M., Petzold J., Portugal Pereira J., Vyas P., Huntley E., Kissick K., Belkacemi M., Malley J., (eds.). In press.
6. Médail F., Quézel P. (1999). Biodiversity Hotspots in the Mediterranean Basin: Setting Global Conservation Priorities. In: *Conservation Biology*, 13. p. 1510–1513.
7. Andersen E., Baldock D., Brouwer F. M., Elbersen B. S., Godeschalk, F. E., Nieuwenhuizen, W., Hennekens, S. M. (2004). *Developing a high nature value farming area indicator*. p. 75.

François Lerin

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

François Lerin, sciences sociales. Membre d'AIDA (Association Internationale pour le Développement de l'Agroenvironnement). Chercheur senior sur les questions environnementales et agroenvironnementales et des enjeux méthodologiques en sciences sociales (la question des échelles et de la transdisciplinarité). Il a été longtemps administrateur scientifique dans une organisation internationale méditerranéenne et a coordonné un certain nombre de programmes de recherches "embarquées" en réseau (français et européen). Il travaille actuellement sur les Balkans occidentaux, pays membres et pays candidats à partir de la relation entre les régimes environnementaux et les situations et dispositifs locaux.

Bibliographie indicative de l'auteur :

3. Lerin F. (2015). The Scale Issue in Global International Environment Governance: For a Transdisciplinary Perspective. In: Chagnoz O., Diaz Pedregal V., Kolata A. L. (Eds.). *Local Politics, Global Impacts. Steps to a Multi-disciplinary Analysis of Scales*. p. 39-66. Surrey (Royaume Uni), Burlington (Etats Unis) : Ashgate Publishing Limited.
4. Lerin F., Tubiana L. (2020). Climate Change: Anticipated Risk or Heralded Catastrophe? Questions from a thwarted Public Enquiry. In: Jodelet D., Vala J., Drozda-Senkowska E. (Eds.). *Society Under Stress: A Pluridisciplinary Approach*. Springer Publishing. p. 161-176.

Claire Bernard-Mongin

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Claire Bernard-Mongin travaille à l'accompagnement des transitions environnementales à l'interface entre la recherche scientifique, l'action collective et la fabrique des politiques publiques. Politiste de formation, elle s'est spécialisée sur les enjeux de gestion des ressources naturelles. Docteur en sciences de gestion, elle s'intéresse plus particulièrement à la construction de stratégies collectives à finalité environnementale et à leur instrumentation. Depuis 2012, elle travaille sur les questions agroenvironnementales dans l'espace euro-méditerranéen, en France et à l'international, à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (2012-2017), au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (2018 -2020), et aujourd'hui au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD - UMR Innovation).

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Bernard-Mongin C., Hoxha V., Lerin, F. (2021). From total state to anarchic market: management of medicinal and aromatic plants in Albania. In: *Regional Environmental Change*, 21(1), 5. Doi:10.1007/s10113-020-01727-1
2. Bernard-Mongin C., Lerin F. (2017). L'Albanie, une agriculture sans dualisme ? In: Paoli J.-C. (ed.), Anthopoulos T. (ed.), Ben Saad A. (ed.), Bergeret P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Napoleone C. (ed.), Vianey G. (ed.). *La petite exploitation agricole méditerranéenne, une réponse en temps de crise*. Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, n° 117. Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. p. 19-38.
<http://om.ciheam.org/option.php?IDOM=1032>
3. Poux X., Bernard-Mongin C. et al., (à paraître). Mobilising a strategic approach for engaging a brokering innovation process in High Nature Value areas. In: *Ecology and Society*.

Tendances climatiques, variabilité et extrêmes dans la région méditerranéenne

Monia Santini

Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC), Italie (www.cmcc.it)

Introduction

Le rapport d'évaluation n°5 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirme que le bassin méditerranéen est un point chaud du changement climatique. En effet, les modèles s'accordent fortement pour prévoir, notamment dans le cadre du scénario le plus pessimiste de concentration de gaz à effet de serre, une augmentation de la température jusqu'à plus de 3°C pour la fin du siècle et une diminution générale des précipitations (GIEC, 2014). En outre, la plupart des modèles climatiques suggèrent des événements chauds ou secs plus fréquents, plus prolongés et plus intenses pour l'avenir et, malgré la baisse générale des précipitations annuelles, des épisodes de pluie plus intenses sont également attendus.

Tout cela, si l'on considère les écosystèmes terrestres, se traduit par une régénération et une croissance réduites de la végétation, une diminution de la durée de vie des feuilles chez les espèces à feuilles persistantes et une augmentation de la durée de la période de croissance chez les espèces à feuilles caduques (Kellomaki et Leinonen, 2005), ce qui oblige les espèces à préférer et à se tourner vers de nouveaux habitats. En outre, on a observé et on prévoit une augmentation du risque d'incendie et du stress hydrique (Santini *et al.*, 2014), de sorte qu'avec une diminution de la teneur en eau du sol, les taux de décomposition de la matière organique du sol diminueraient (Kellomaki et Leinonen, 2005). Enfin, la plus grande vulnérabilité des composants des écosystèmes (c'est-à-dire l'interaction entre l'air, les plantes, l'eau et le sol) pourrait aggraver les dommages causés par les insectes et les agents pathogènes (Kellomaki et Leinonen, 2005).

Dans cette courte contribution, les régimes climatiques observés et prévus dans la région méditerranéenne sont passés en revue et les impacts potentiels sur les composants des écosystèmes terrestres sont résumés.

Tendances climatiques dans l'aire méditerranéenne

La mer Méditerranée et le cadre géomorphologique complexe de ses terres environnantes, avec des ceintures de montagnes souvent situées à proximité du littoral ainsi que des golfes, des péninsules et de grandes îles, influencent fortement la circulation atmosphérique et, par conséquent, le climat régional à local. Selon la classification consolidée de Köppen-Geiger (Kottek *et al.*, 2006), le climat méditerranéen est défini comme un climat tempéré des latitudes moyennes avec une saison estivale sèche, qui peut être soit chaude, soit torride. En outre, la situation à mi-chemin entre le climat subtropical et les latitudes moyennes rend la saisonnalité des précipitations de la région méditerranéenne très forte. En été surtout, les précipitations sont réparties de manière irrégulière, avec des différences considérables entre les péninsules (ibérique, italienne, grecque et anatolienne) et la partie continentale la plus septentrionale. Non moins important, le climat méditerranéen est caractérisé par une importante variabilité interannuelle (Lionello *et al.*, 2012). En ce qui concerne les événements extrêmes, depuis les années 1960, l'intensité, la longueur et le nombre moyen des vagues de chaleur ont été multipliés par 5 ou plus dans la région de la Méditerranée orientale (Ulbrich *et al.*, 2012).

Les analyses menées par le Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC) de la Fondation à partir de l'ensemble des données d'observation de l'Unité de recherche sur le climat (<https://crudata.uea.ac.uk/cru/data/hrg/>) montrent que, tout au long de la décennie 1995-2014, le réchauffement climatique s'est poursuivi à 0,026°C/an, alors qu'en Europe méditerranéenne, il était d'environ 0,042°C/an (Santini *et al.*, 2018).

Pour l'avenir, Alessandri *et al.* (2014) suggèrent que le climat méditerranéen typique devrait se déplacer vers le nord dans le cadre du scénario d'émissions intermédiaires du GIEC-AR5 (à savoir la voie de concentration représentative - RCP 4.5), tandis que dans la partie la plus méridionale, des conditions plus arides pourraient se

produire (voir également Santini et di Paola, 2015). Les projections sur le climat mondial futur concordent pour identifier la zone méditerranéenne comme un point chaud du changement climatique (Giorgi, 2006 ; Diffenbaugh et Giorgi, 2012 ; GIEC, 2014), c'est-à-dire que les modèles s'accordent fortement pour prévoir des températures de plus en plus élevées, le réchauffement en été étant 40 % plus rapide que pour le globe dans le scénario le plus pessimiste (RCP 8.5) (Santini et al., 2018). En outre, on s'attend à des précipitations plus faibles qu'aujourd'hui en été, tandis que des précipitations égales ou légèrement plus élevées sont attendues en hiver, en particulier dans la région alpine (Bucchignani et al., 2017). La diminution annuelle globale des précipitations (de 2 à 7% à court et moyen terme, respectivement en 2025 et 2050) contraste avec l'augmentation globale comprise entre 1 et 4% (Santini et al., 2018). Dans ce contexte, la zone méditerranéenne devrait souffrir d'événements extrêmes (Garcia-Herrera et al., 2014) et de forts impacts négatifs liés au climat à moyen et long terme (Santini et al., 2014 ; Saadi et al., 2015).

Selon les analyses du CMCC réalisées à partir de projections sur la zone méditerranéenne avec le modèle climatique régional (MCR) COSMO-CLM (Bucchignani et al., 2014), les risques de chaleur et de sécheresse continueront potentiellement à augmenter dans le futur (à la fois sur les projections à moyen et long terme) (Figure 1).

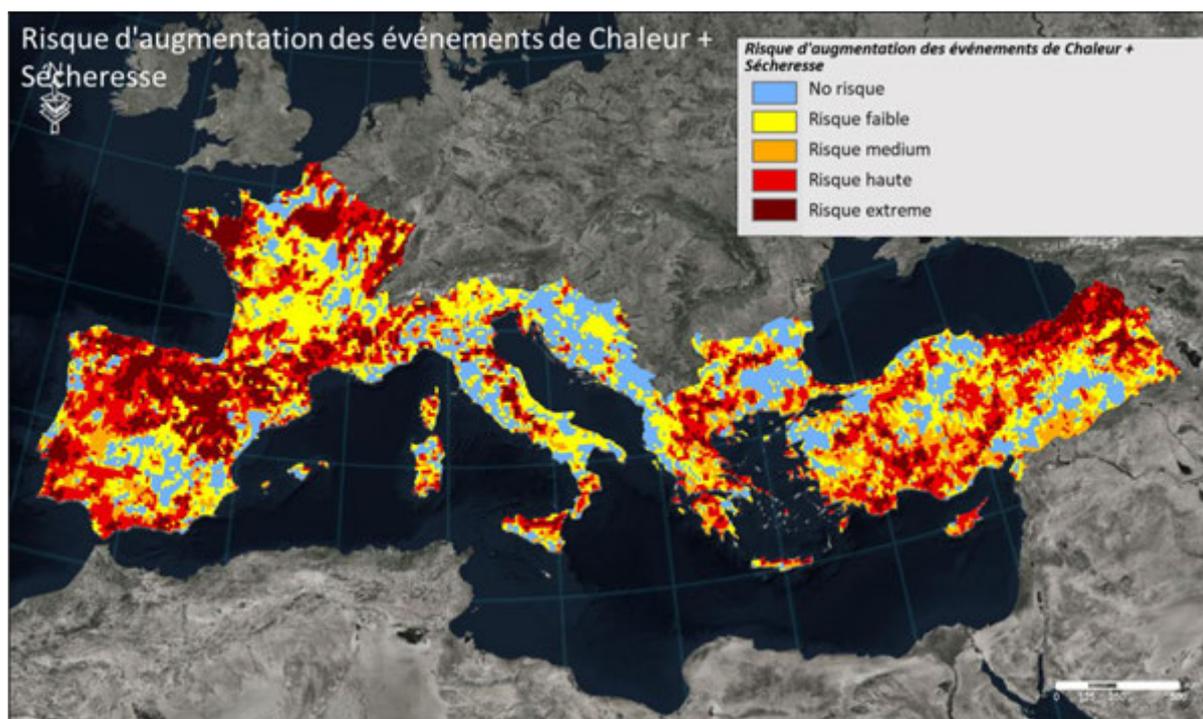


Figure 1 : Chaleur et sécheresse : un danger croissant, projections pour 2030. Source : élaboration de l'auteur à partir des données de Bucchignani et al. (2014)

Impacts climatiques sur les écosystèmes terrestres

La région méditerranéenne est l'une des zones les plus vulnérables à une multitude de menaces (figure 2). Selon les données de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), environ un tiers de la population méditerranéenne se concentre le long des zones côtières, et dans la partie méridionale de l'Europe méditerranéenne, 65 % de la population vit dans des bassins hydrographiques côtiers, ce qui entraîne de très fortes pressions environnementales. Le nombre approximatif de 450 millions de personnes vivant dans l'ensemble des pays méditerranéens augmente considérablement en été en raison du tourisme, et récemment aussi en raison de la dynamique des migrations humaines (AEE, 2012 ; Livi Bacci, 2018). Avec l'augmentation de la densité de population et l'expansion des zones urbaines, les relations de cause à effet entre ces dynamiques et les plantes et animaux déjà menacés sont évidentes. Les conclusions d'Underwood et al. (2009) démontrent que les espèces de plantes et de mammifères menacés ont augmenté avec la taille de l'empreinte urbaine et la densité de population, ce qui suggère l'urgence d'accélérer les stratégies de conservation.

La forte densité de population, la forte concentration des activités humaines et la fragilité des écosystèmes sont des facteurs qui prédisposent à une dégradation supplémentaire de l'environnement naturel conduisant à la désertification. Ce phénomène est souvent lié à des pratiques agricoles inadéquates, avec pour conséquence l'érosion des sols, la perte de matière organique et les effets de la salinisation (Santini et al., 2010), de sorte que

les sols perdent progressivement leur capacité à soutenir la production végétale et d'autres services. Dans l'ensemble, environ 30 % des terres agricoles et des pâturages du nord de la Méditerranée sont touchés par la désertification (Zdruli, 2001), les territoires les plus méridionaux d'Espagne, d'Italie et de Grèce présentant un risque modéré de désertification, principalement en raison de leurs fréquentes conditions d'aridité (AEE, 2012).

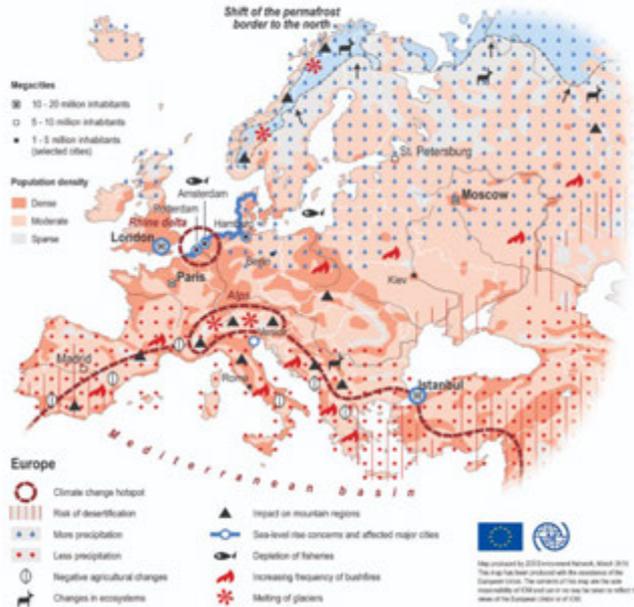


Figure 2 : Principales menaces affectant l'Europe montrant la fragilité méditerranéenne (Source : <https://environmentalmigration.iom.int/maps>)

Cependant, les processus de dégradation des sols s'accroissent s'ils sont combinés à des risques liés au climat tels que les sécheresses, les inondations, les incendies de forêt et l'exploitation croissante des terres par l'homme. Ces risques affectent plusieurs services écosystémiques de base pour l'homme notamment : l'approvisionnement (ressources naturelles renouvelables telles que les pâturages, les aliments, les médicaments ou les produits de consommation comme le bois) ; l'environnement (biodiversité, conservation des sols et maintien du stockage de l'eau ou du carbone, etc.) ; et des fonctions sociales (récréative, éducative, touristique) (Peñuelas et al., 2017).

Le climat est, sans aucun doute dans cette région, le facteur limitant la croissance et la distribution de la végétation, notamment par la combinaison de la température et des précipitations pendant la saison estivale (juin-juillet-août). Pour Mariotti et al. (2015) et Santini et al. (2014), le cycle de l'eau en Méditerranée est particulièrement menacé par le réchauffement du climat mondial du XXI^e siècle et la modification du régime des précipitations, en particulier dans la partie sud, plus sèche. Dans un contexte changeant, la répartition actuelle des espèces forestières est en constante évolution et maintenant, également en raison du changement climatique, elle se modifie de plus en plus rapidement. Zimmermann et al. (2013) et Noce et al. (2017) montrent que, par exemple, dans les scénarios à moyen (2050) et long (2070) termes, les aires de répartition potentielles des chênes thermophiles (typiques de la partie sud du domaine) s'étendront vers le nord et une forte réduction de l'adéquation de l'habitat pour les espèces plus mésophiles (chênes sessiles et chênes anglais) est attendue, probablement en raison d'une augmentation prévue des températures non compensée par une augmentation des précipitations. Dans cette transition, la zone alpine devrait devenir un refuge pour les espèces en déplacement (Noce et al., 2017). D'autres études confirment que certaines espèces d'arbustes très résistantes à la sécheresse pourraient acquérir un avantage concurrentiel sur le chêne vert, actuellement l'une des espèces les plus répandues (Ogaya et al., 2014).

Le risque d'incendie est strictement lié au climat. Les pays les plus touchés par cette menace sont l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie, puis la France (dans ses régions côtières du sud et en Corse), ce qui entraîne de graves dommages économiques et environnementaux, notamment la perte de services écosystémiques tels que le piégeage du carbone et les produits forestiers, l'augmentation de la production de ruissellement en raison de l'imperméabilité des sols après un incendie (Rulli et al., 2013) et, enfin et surtout, des blessures ou des décès

pour les humains lorsque les incendies se produisent à proximité des interfaces entre zones rurales et urbaines ou des zones touristiques (Modugno et al., 2016), comme cela s'est produit pendant l'été 2018 en Grèce.

Le climat a également un impact sur les espèces invasives qui, souvent, ont une capacité de croissance et de colonisation bien supérieure à celle des espèces indigènes et, étant donné la vulnérabilité du système méditerranéen, il est clair que les invasions biologiques peuvent avoir des effets importants sur la biodiversité et, dans de nombreux cas, peuvent causer des pertes économiques importantes (Enescu et Dănescu, 2013 ; Schmid et al., 2014).

Conclusions et étapes ultérieures

Le changement climatique et ses effets en cascade (par exemple, les incendies, la dégradation de la végétation et des sols, l'épuisement des ressources en eau) sont sans équivoque dans la région méditerranéenne. De nombreuses initiatives internationales sur les données ouvertes peuvent être considérées comme une source clé d'informations à exploiter, ainsi que des projets de recherche qui représentent de bons exemples à développer pour une évaluation plus approfondie des dangers et des risques dans une zone méditerranéenne comprenant des territoires spécifiques comme les montagnes et les îles, grâce à une précision spatiale croissante des ensembles de données disponibles. À titre d'exemple, le service Copernicus sur le changement climatique (C3S), qui fait partie du programme Copernicus sur l'observation de la Terre, est remarquable car il met progressivement à disposition une quantité croissante et une qualité améliorée de données faisant autorité pour l'évaluation du climat et de ses impacts à travers l'Europe et le monde (<https://climate.copernicus.eu/sectoral-impacts>). Parmi les projets de recherche, il convient de mentionner SOCLIMPACT (<https://soclimpact.net/>), qui vise à modéliser les effets du changement climatique à échelle réduite et leurs impacts socio-économiques pour 2030-2100 dans les îles européennes, y compris les îles méditerranéennes comme Chypre, Malte, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, la Crète et les Canaries.

Références

1. Alessandri A. et al. (2014). *Robust assessment of the expansion and retreat of Mediterranean climate in the 21st century*. Scientific Reports, 4, 7211.
2. Bucchignani E. et al. (2017). *Numerical Simulation of the Period 1971-2100 over the Mediterranean Area with a Regional Model, Scenario SRES-A1B*. Sustainability, 9(12), 2192.
3. Bucchignani E. et al. (2014). Regional climate simulations with COSMO-CLM over the Mediterranean area. In: *SISC Second Annual Conference*. p. 338-351. Venise (Italie).
4. Diffenbaugh N. S., Giorgi F. (2012). *Climate change hotspots in the CMIP5 global climate model ensemble*. Climatic Change, 114(3-4). p. 813-822.
5. Enescu C. M., Dănescu A. (2013). *Black locust (Robinia pseudoacacia L.) - an invasive neophyte in the conventional land reclamation flora in Romania*. Bulletin of the Transilvania University of Brasov, Series II: Forestry, Wood Industry, Agricultural Food Engineering, 6(2). p. 23-30.
6. European Environment Agency (2012). *The impacts of invasive alien species in Europe*. Vol. 16.
7. Garcia-Herrera R. F. et al. (2014). Preface: Understanding dynamics and current developments of climate extremes in the Mediterranean region. In: *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 14(2). p. 309-316.
8. Giorgi F. (2006). *Climate change hot-spots*. Geophysical Research Letters, 33(8). p. 1-4.
9. Kellomaki S., Leinonen S. (2005). *Management of European Forests Under Changing Climatic Conditions: Final Report of the Project "Silvicultural Response Strategies to Climatic Change in Management of European Forests"*. Technical report, University of Joensuu.
10. Kottek M. et al. (2006). *World map of the Köppen-Geiger climate classification updated*. Meteorologische Zeitschrift, 15(3). p. 259-263.
11. IPCC (2014). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge (Royaume Uni), New York (Etats-Unis) : Cambridge University Press.
12. Lionello P. et al. (2012). Introduction: Mediterranean Climate - Background Information. In: *The Climate of the Mediterranean Region*. p 35-90. Elsevier.
13. Livi Bacci M. (2018). Future demographic trends and scenarios. In: *Food & Migrations. Understanding the geopolitical nexus in the Euro-Mediterranean*. p 19-28. MacroGeo, Barilla Center for Food & Nutrition.

14. Modugno S. et al. (2016). *Mapping regional patterns of large forest fires in Wildland-Urban Interface areas in Europe*. Journal of Environmental Management, 172. p. 112-126.
15. Mariotti A. et al. (2015). *Long-term climate change in the Mediterranean region in the midst of decadal variability*. Climate Dynamics, 44(5-6). p. 1437-1456.
16. Noce S. et al. (2017). *Likelihood of changes in forest species suitability, distribution, and diversity under future climate: The case of Southern Europe*. Ecology and Evolution, 7(22). p. 9358-9375.
17. Ogaya R. et al. (2014). *Foliar CO₂ in a holm oak forest subjected to 15 years of climate change simulation*. Plant Science, 226. p. 101-107.
18. Peñuelas J. et al. (2017). *Impacts of global change on Mediterranean forests and their services*. Forests, 8(12). p. 1-37.
19. Rulli M. C. et al. (2013). *Modeling post-fire water erosion mitigation strategies*. Hydrology and Earth System Sciences, 17(6). p. 2323-2337.
20. Saadi S. et al. (2015). *Climate change and Mediterranean agriculture: Impacts on winter wheat and tomato crop evapotranspiration, irrigation requirements and yield*. Agricultural Water Management, 147. p. 103-115.
21. Santini M. et al. (2010). *A multi-component GIS framework for desertification risk assessment by an integrated index*. Applied Geography, 30(3). p. 394-415.
22. Santini M. et al. (2018). *Climate Change and Human Migrations*. In: *Food & Migrations. Understanding the geopolitical nexus in the Euro-Mediterranean*. p. 29-38. MacroGeo, Barilla Center for Food & Nutrition.
23. Santini M. et al. (2014). *Climate change impacts on vegetation and water cycle in the Euro-Mediterranean region, studied by a likelihood approach*. Regional Environmental Change, 14(4). p. 1405-1418.
24. Santini M., di Paola A. (2015). *Changes in the world rivers' discharge projected from an updated high resolution dataset of current and future climate zones*. Journal of Hydrology, 531. p. 768-780.
25. Schmid M. et al. (2014). *Ecological consequences of Douglas fir (Pseudotsuga menziesii) cultivation in Europe*. European Journal of Forest Research, 133(1). p. 13-29.
26. Ulbrich U. et al. (2012). *Climate of the Mediterranean*. In: *The Climate of the Mediterranean Region*. p. 301-346. Elsevier.
27. Underwood E. C. et al. (2009). *Threats and biodiversity in the mediterranean biome*. Diversity and Distributions, 15(2). p. 188-197.
28. Zdruli P. (2001). *Desertification in the Mediterranean*. Technical report.
29. Zimmerman N. E. et al. (2013). Chapter III: Future ranges in European tree species. In: Fitzgerald J. B., Lindner M. (Eds.). *Adapting to climate change in European forests - Results of the MOTIVE project*, p. 108. Pensoft Publishers.

Monia Santini

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Monia Santini est la directrice de la division « Impacts sur l'agriculture, les forêts et les services écosystémiques » (IAFES) à la Fondation Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC). Depuis plus de 13 ans, elle est impliquée dans les activités scientifiques et de gestion de projet de la SMCC en tant qu'expert sur les évaluations des changements du cycle de l'eau et d'utilisation des terres dans le contexte du changement et de la variabilité climatique, y compris les indicateurs d'épisodes extrêmes à évolution lente comme les sécheresses hydrologiques et divers attributs des périodes de faible afflux.

Bibliographie indicative de l'auteure :

1. Noce S., Collalti A., Santini M. (2017). *Likelihood of changes in forest species suitability, distribution and diversity under future climate: the case of Southern Europe*. Ecology and Evolutions, 7(22). p. 9358-9375. Doi: 10.1002/ece3.3427.
2. Noce S., Collalti A., Valentini R., Santini M. (2016). *Hot Spot maps of forest presence in the Mediterranean Basin*. Iforest, 9. p. 766-774. Doi: 10.3832/ifor1802-009.
3. Santini M., Collalti A., Valentini R. (2014). *Climate change impacts on vegetation and water cycle in the Euro-Mediterranean region, studied by a likelihood approach*. Regional Environmental Change, 14(4). p. 1405-1418. Doi: 10.1007/s10113-013-0582-8.

Ecolabélisation : idée et praxis

Le Parc National de Samaria (Crète)

Petros Lymberakis

Président du Conseil du Parc National de Samaria (info@samaria.gr)
<https://www.samaria.gr>

Présentation rapide du Parc de Samaria

Lefká Óri est la chaîne de montagnes la plus étendue de Crète. Elle a une géomorphologie intense avec plus de 50 sommets à plus de 2000 m (point culminant : 2453 m), pléthore de gorges (dont la plus grande et la plus célèbre est la gorge de Samaria, d'où le nom de l'aire protégée : Samaria National Park - SNP) et plus de 2000 formations karstiques (grottes, *poljes*, dolines).

Au niveau de la biodiversité, elle héberge environ 1000 taxons végétaux qui contiennent 50% des plantes endémiques de Crète : 70 endémiques, dont 24 sténo-endémiques, c'est-à-dire que l'on ne trouve que sur les Lefká Óri. L'endémisme faunique est également élevé, avec des espèces uniquement présentes dans la zone, par exemple : le vautour Gypaète barbu, la chèvre sauvage, la musaraigne crétoise, le phoque moine et le cachalot.

Au niveau culturel, Lefka Ori est le berceau de traditions et de mythes et possède une riche histoire de plus de 4000 ans. L'imagination collective locale s'enracine dans ce contexte. La zone dans son ensemble est d'une grande valeur esthétique.

La réconciliation des hommes et de la nature

L'approche de l'organe de gestion du SNP met cette notion de réconciliation comme thème central de sa démarche et ses activités de gestion de la zone. Néanmoins, la réconciliation est un message complexe, indirect et contre-intuitif, car il va à l'encontre de la notion de « protection ». Cette dernière, pour nous, représente une approche arrogante et anti-darwinienne, comme si nous étions l'espèce qui domine et non une partie de la Nature.

Nous poursuivons cette démarche à différents niveaux.

- **Au niveau théorique** : en abandonnant activement - ou au moins en discutant - les traditions culturelles et religieuses qui considèrent les humains comme séparés de la nature (par exemple : *les humains comme le point culminant de l'évolution ; la domination des humains sur la nature ou sur la façon de l'appivoiser ; la confiance injustifiée dans les solutions technologiques - en particulier en ce qui concerne le changement climatique*).
- **Au niveau pratique** : nous nous efforçons de promouvoir, de toutes les manières possibles, les 17 objectifs de l'ONU pour le développement durable, comme un bon proxy pour initialiser et se familiariser avec la « réconciliation ».
- **En termes synthétiques** : nous devons comprendre que les humains ont besoin de la nature et non l'inverse.

Cette approche pose une série de problèmes, certains liés à la nouveauté de cette notion : par exemple en raison du fait qu'il est hors de portée de l'administration centrale et qu'il n'y a pas de cadre théorique ou juridique auquel se référer. A cela s'ajoutent les problèmes déjà existants, dont certains sont assez courants dans les aires protégées comme par exemple le nombre élevé d'infrastructures et la pression pour en créer de nouvelles, dans un modèle touristique *Business as usual* (au sens de la *Stern Review*). Un autre problème, assez particulier aux aires protégées grecques, est que nous opérons dans un cadre institutionnel instable. Sur un autre plan, en raison de nos économies dominées par le marché ainsi que d'un manque de promotion adéquate, les produits et services locaux sont de qualité faible et peu appréciés. Cette situation rend les parties prenantes très prudentes face aux nouvelles approches.

En suivant le raisonnement ci-dessus, nous devons répondre à quelques besoins fondamentaux, à savoir : améliorer la consultation publique à tous les niveaux, établir la confiance et la confiance en soi par rapport aux

attentes pour les solutions de haut en bas ; démêler la nature et les valeurs culturelles des valeurs marchandes, promouvoir les premières dans un cadre basé sur le marché.

L'écolabel pour le business : une idée simple...

L'écolabel SNP est basé sur un système qui comprend : un engagement personnel réciproque sans limites légales (basé sur la parole d'honneur : NH-ZA se traduit par «par Zeus» un ancien serment de berger, qui a survécu jusqu'à nos jours). Il existe cinq ensembles de critères (par type d'entreprise) qui concernent tous, en fin de compte, la relation de l'entreprise avec l'environnement. Trois labels différents selon le nombre de critères remplis : vert = excellent, jaune = bon, blanc = adéquat ; nous avons délibérément évité l'or, l'argent et le bronze qui adhèrent aux valeurs du marché. Il y a un suivi continu tant pour le contrôle que pour le travail avec les entreprises afin d'atteindre un niveau de labellisation de plus en plus élevé (c'est-à-dire remplir plus de critères).

... mais une praxis difficile

Seulement 15 entreprises - sur environ 140 - sont labélisées en raison de plusieurs problèmes comme : le manque de stabilité institutionnelle et le hors-champ d'action de l'administration centrale ; la difficulté d'établir la confiance et à établir la valeur du label, tant pour les entreprises que pour la communauté ; la difficulté à fixer des critères pour les productions primaires (lait, miel). Néanmoins, nous faisons confiance à la puissance de l'idée et nous la poursuivons à la fois vers le bas, par un effort continu pour renforcer la confiance avec les locaux et, vers le haut en insistant pour démontrer l'utilité de l'éco-étiquetage. De surcroît, nous prévoyons diverses activités de promotion de l'idée comme des métiers et produits, et nous essayons de mieux définir et affiner les critères de production primaire.

Dans le même temps, nous recherchons des partenariats et une concertation à la fois : dans **une approche ascendante** : vers les acteurs locaux impliqués dans la production primaire et le tourisme, les autorités locales et la fonction publique, les autorités régionales, l'Etat... ainsi que dans **une approche descendante** : interpellation des experts internationaux à différents niveaux et thèmes pour importer (et ajuster localement) les meilleures pratiques : UNESCO, CoE, Medpan, Eurosite, WWF, UICN.

Nous sommes pleinement conscients que l'ensemble du processus est une tâche digne de Sisyphe, mais qui est loin d'être vaine. Nous le voyons plutôt comme un besoin d'efforts incessants et continus.

Références

1. *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. (2006). https://en.wikipedia.org/wiki/Stern_Review
2. *Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Resolution adopted by the General Assembly on 25 September 2015. <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

Petros Lymberakis

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Petros Lymberakis a obtenu son doctorat (Univ. D'Athènes) en 2003. Il est le conservateur des Vertébrés au Museum d'Histoire Naturelle de Crète - Université de Crète. Ses recherches portent sur les questions d'écologie, de biogéographie insulaire, d'évolution et de systématique des petits vertébrés de la région méditerranéenne orientale. Il est activement engagé dans la protection et la gestion de la nature. Depuis 2010, il est à la tête du Conseil d'administration de l'organe de gestion du Parc National de Samaria.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Lymberakis P., Poulakakis N. (2010). Three Continents claiming an Archipelago: The evolution of Aegean's Herpetological Diversity. In: *Diversity*, 2. p. 233-255.
2. Lymberakis P., Pafilis P., Poulakakis N., Sotiropoulos K., Valakos E. D. (2018). Amphibians and Reptiles of the Aegean Sea. In: Sfenthourakis et al. (Eds). *Biogeography and Biodiversity of the Aegean. In honour of Prof. Moysis Mylonas*. Nicosia (Chypre) : Broken Hill Publishers Ltd. p. 169-189.
3. Speybroeck J., Beukema W., Dufresnes C., Fritz U., Jablonski D., Lymberakis P., Martínez-Solano I., Razzetti E., Vamberger M., Vences M., Vörös J., Crochet P. A. (2020). Species list of the European herpetofauna – 2020 update by the Taxonomic Committee of the Societas Europaea Herpetologica. In: *Amphibia-Reptilia*, 41 (2020). p 139-189.

Ingénierie territoriale et Gouvernance

Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes

Sylvie Lardon

INRAE, AgroParisTech, UMR Territoires, Clermont-Ferrand, France (<https://umr-territoires.fr>)

Introduction

Comment accompagner le changement dans les territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes ? Nous proposons une démarche multi-acteurs, multi-échelles et multi-modèles pour identifier les enjeux des territoires et se projeter dans le futur et concevoir des « territoires vivants pour transformer le monde » (Caron et al., 2017).

Dans une perspective de développement territorial (Deffontaines, Marcelpoil et Moquay, 2001), où les acteurs se donnent la capacité de maîtriser les processus qui les concernent, nous nous intéressons aux territoires de projets qui répondent aux incitations politiques et s'appuient sur les initiatives locales, pour inventer de nouveaux modèles de développement pour les territoires, dans un partenariat interactif et créatif, entre chercheurs et acteurs, à différentes échelles. Nous élaborons les nouvelles figures de projet territorial (Debarbieux et Lardon, 2003).

Dans la première partie, nous présentons le cadre conceptuel d'une démarche de construction de territoires de vie, qui s'appuie sur des réflexions récentes sur l'ingénierie territoriale (Lardon, 2020). Elle vise à donner des éléments de réponse pour articuler politiques publiques et développement territorial. Pour ne pas choisir entre le local et le global, qui entraînent chacun des dérives identitaires ou mondialisantes, Latour (2017) propose de choisir un troisième pôle, qu'il appelle le terrestre : « *C'est que le terrestre tient à la terre et au sol, mais il est aussi mondial, en ce sens qu'il ne cadre avec aucune frontière, qu'il déborde toutes les identités.* » (p.72). Nous le nommons « territoire de vie ». Dans la seconde partie, nous nous appuyons sur l'exemple d'un projet de recherche-action, le projet INVENTER (<https://www6.inrae.fr/psdr-inventer/>) – Inventons nos territoires de demain, pour donner à voir comment les transitions territoriales en cours renouvellent l'ingénierie territoriale.

Les 3 vi-e-s d'une nouvelle ingénierie territoriale : vouloir, vivre, voir

Dans un contexte de transition territoriale, les territoires sont le lieu d'articulation entre des acteurs, des activités et des espaces. Les acteurs sont multiples et portent différents enjeux. Les espaces sont différenciés et s'articulent à différentes échelles. Acteurs, échelles, enjeux sont à intégrer.

Trois processus sont à articuler : l'inter-territorialité, l'intégration territoriale et l'innovation territoriale (Figure 1) :

- (1) Inter-territorialité : Si le projet de territoire reste de mise, les liens avec les territoires voisins, l'imbrication dans des échelles plus vastes, la reconnaissance des différenciations territoriales, sont autant d'interactions à prendre en compte, pour ne pas figer un territoire dans ses frontières, mais l'ouvrir au monde.
- (2) Intégration territoriale : L'action publique locale est appelée à mettre en œuvre elle-même des initiatives qui irriguent les territoires et donnent une nouvelle force à l'action territoriale et lui apporte une légitimité auprès des institutions. Ce changement des modalités de l'action publique prend tout son sens actuellement dans les projets alimentaires territoriaux, largement déclinés à l'échelle locale.
- (3) Innovation territoriale : Les créations de la société civile débordent les prédictions et inventent « par le bas » de nouvelles visions d'avenir. Les acteurs locaux n'hésitent plus à s'approprier les enjeux territoriaux pour agir au nom du « bien commun » et de valeurs universelles. De nouvelles modalités d'action collective mobilisent les capacités de tous les acteurs pour développer des idées audacieuses pour le territoire.

Sans effacer les dynamiques préexistantes, trois nouvelles exigences apparaissent pour accompagner le développement territorial (Figure 1). Assumer que le territoire est un territoire de vie, accepter de le rendre

vivable pour tous, le rendre vivant pour les générations actuelles et futures. Entraîner l'action, la vouloir, dans une vision partagée des enjeux aussi bien locaux que globaux, individuels que collectifs. Donner du sens à l'action, construire une représentation d'un monde commun, rechercher les valeurs universelles et en débattre.

Cela ne gomme pas les conflits, les hiérarchies, les pouvoirs, cela n'arrête pas les guerres, les catastrophes naturelles ou les épidémies, mais cela nous rend responsables du futur de notre planète.

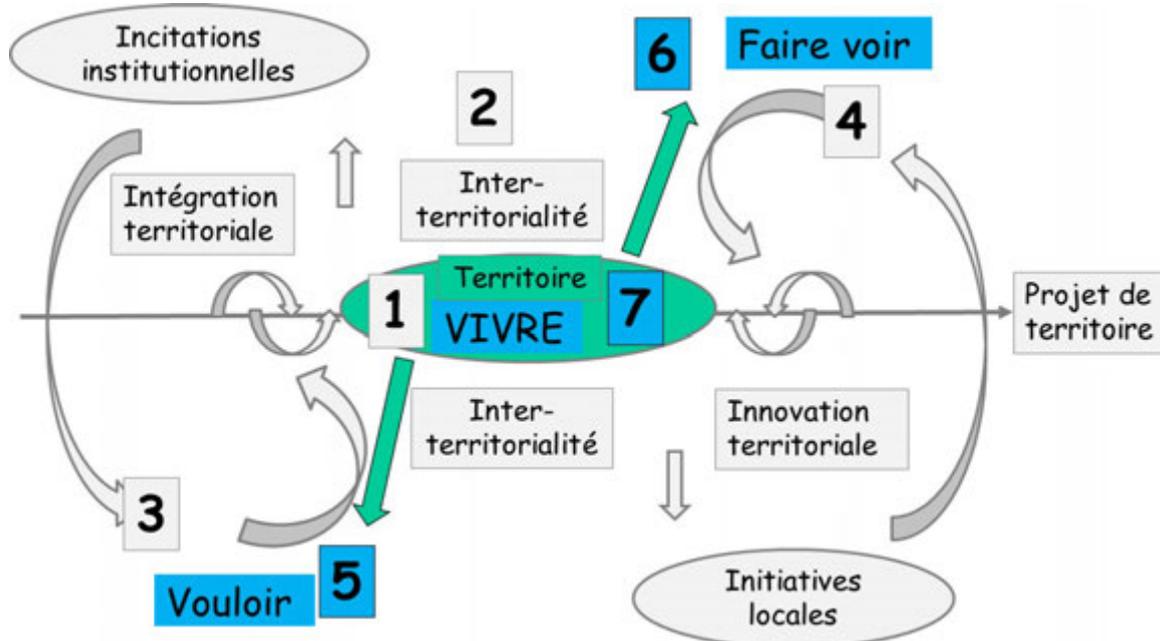


Figure 1 : Co-construire les territoires de vie (Lardon, 2020)

Cela demande de co-construire, avec l'ensemble des acteurs parties-prenantes, des territoires de vie.

Vers de nouveaux modèles de développement des territoires

Dans le projet PSDR INVENTER – Inventons nos territoires de demain, en partenariat avec le Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez, nous participons au projet alimentaire du territoire (PAT) (<http://www.legrandclermont.com/projet-alimentaire-territorial>) :

- en étant à l'initiative d'une réflexion sur l'alimentation comme levier de développement territorial, qui a amené les acteurs à déposer un PAT au financement national,
- en faisant une analyse critique et réflexive sur la constitution du plan d'action par les agents du PAT et le Bureau d'études mandaté (en particulier sur la participation des acteurs et les modalités de gouvernance),
- en coordonnant le comité scientifique intégré au PAT, pour continuer cette analyse critique et co-construire, entre chercheurs et acteurs, le projet de territoire.

Cela demande d'articuler acteurs, activités et espaces pour mettre en dynamique le territoire (Figure 2).

Ainsi, la gouvernance du PAT, pour sa mise en œuvre, est inclusive, elle intègre la diversité des acteurs de la gouvernance alimentaire territoriale (acteurs publics, acteurs du marché et acteurs de la société civile). Elle s'organise autour de groupes-projets, co-animés par des acteurs du territoire, porteurs d'actions du PAT.

Le territoire d'action du PAT est un territoire diversifié, articulant l'urbain et le rural, mais pas dans une relation unidirectionnelle de la ville comme bassin de consommation desservi par les bassins de production périphériques, mais bien comme un territoire hybride, connecté et valorisant ses ressources locales et ses réseaux d'acteurs et inscrivant la relocalisation de l'agriculture dans des circuits de proximité sur l'ensemble du territoire, qu'il soit urbain ou rural.

Cela nous a amenés par exemple à initier une action PAT : « Augmenter l'autonomie alimentaire des habitants avec les jardins potagers sur le territoire de Billom Communauté ». Nous avons créé un réseau des jardiniers en 2019. En 2020, nous élargissons le réseau des jardiniers amateurs aux maraichers professionnels, en nous

appuyant sur les jardins comme lieux d'échanges de pratiques et d'expérimentations et comme lieux d'apprentissage collectif.

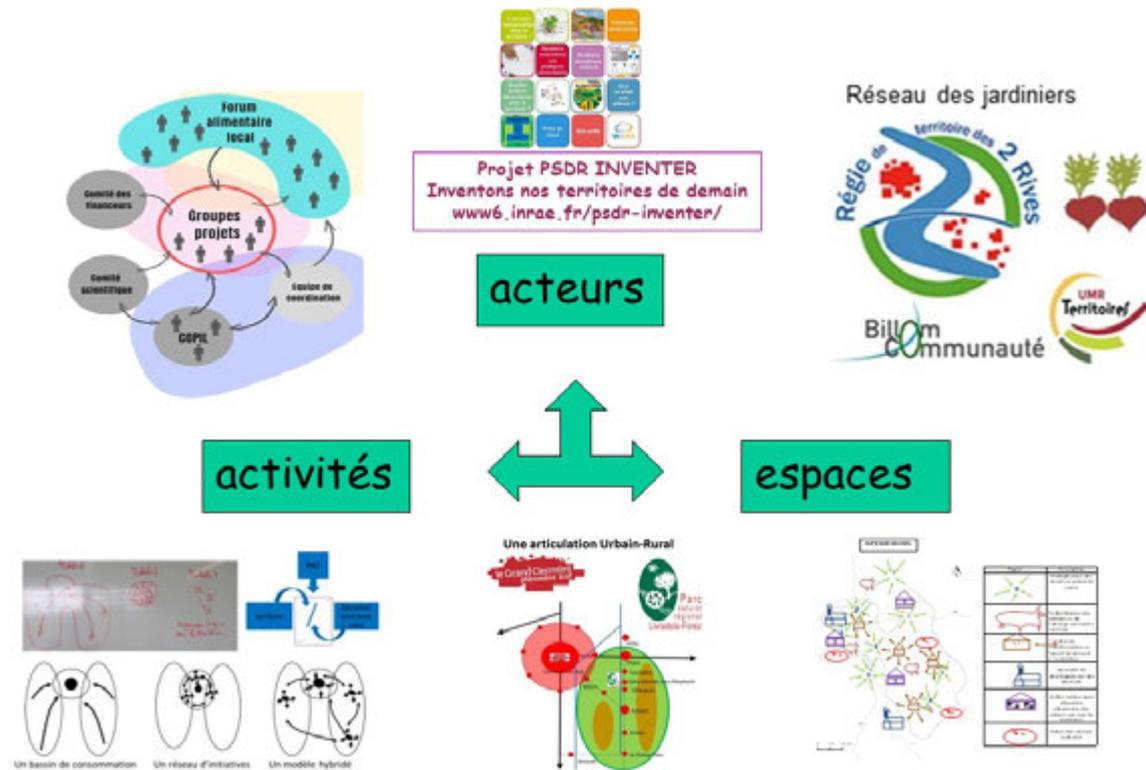


Figure 2 : Inventer nos territoires de demain

Dans cette ingénierie territoriale, les chercheurs ont un rôle à jouer pour inlassablement comprendre, expliquer et interpréter les dynamiques, visibles ou invisibles, des territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains.

Conclusion

Cela appelle à de nouvelles compétences, pour co-construire des territoires de vie et mettre en œuvre des actions collectives, que l'on peut construire ensemble pour le développement des territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes (Figure 3), en nous appuyant sur d'autres expériences, à l'international.



Figure 3 : Les grandes îles méditerranéennes

Références

1. Caron P., Valette É., Wassenaar T., Coppens d'Eeckenbrugge G. et Papazian V. (dir.) (2017). *Des territoires vivants pour transformer le monde*. Versailles (France) : Quæ, 279 p.
2. Debarbieux B. et Lardon S. (dir.). (2003). *Les figures du projet de territoire*. La Tour-d'Aigues (France) : Éditions de l'Aube.
3. Deffontaines J.-P., Marcelpoil E., Moquay P. (2001). Le développement territorial : une diversité d'interprétations. In : Lardon S., Maurel P., Piveteau V. (dir.). *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris, (France) : Hermès. p. 39-56.
4. Lardon S. (2020). Les trois vi-e-s des territoires ruraux : voyage en France ou ailleurs. In : *Organisations & Territoires*, Vol. 29, n° 1. p. 149-163.
5. Latour B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. Paris (France) : La Découverte.

Sylvie Lardon

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Directrice de recherche à l'INRAE-ACT (www.sad.inrae.fr/) et Professeure à AgroParisTech (www.agroparistech.fr/) à Clermont-Ferrand, j'enseigne les méthodes et outils de l'analyse spatiale pour les démarches participatives de projets de territoire au Mastère Spécialisé ACTERRA d'AgroParisTech et au Master GTDL de Géographie à Clermont-Ferrand. Spécialiste du diagnostic prospectif participatif, je développe des concepts, méthodes et outils pour faciliter la construction d'une vision partagée des territoires de projet. Je poursuis des collaborations en Méditerranée, Argentine et Brésil sur les transformations des territoires et les formes d'organisations territoriales alimentaires.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Iceri V., Lardon S. (2018). L'organisation socio spatiale, un commun pour le développement territorial. Le cas d'une communauté au Brésil. In : Kebir L., Nahrath S., Wallet F. (dir), *Espaces et Sociétés*, N° spécial : Biens communs et territoires, 2018/4 n° 175. p. 87 - 104.
2. Lardon S. (2013). Le « jeu de territoire », un outil de coordination des acteurs locaux. In : *FaçSADe*, Résultats de recherches du département Inra-Sad, 38, 4 p.
3. Lardon S., Moquay P., Poss Y. (dir.) (2007). *Développement territorial et diagnostic prospectif : réflexions autour du viaduc de Millau*. La Tour-d'Aigues (France) : Éditions de l'Aube, 377 p.

Dynamiques participatives des villages intelligents

Marjorie Jouen

Association ECOLIMONT (www.ecolimont.eu)
Institut Jacques Delors (www.institutdelors.eu)

Introduction

Le concept de « villages intelligents » a suscité un fort intérêt dans les institutions européennes depuis la conférence européenne 2.0 de Cork consacrée au développement rural, en septembre 2016. En annonçant un soutien possible dans le cadre de la future politique européenne de développement rural, le Commissaire Phil Hogan a mis ainsi l'accent sur la dynamique induite par l'usage du numérique en zone rurale. Le Parlement européen ayant souhaité approfondir le sujet et évaluer son potentiel, la Commission européenne (DG AGRI) a lancé un projet-pilote exploratoire consacré aux « villages éco-sociaux intelligents » qui a été coordonné par ECORYS, R.E.D. et Origin for Sustainability, auquel ECOLIMONT a pris part.

Cette étude et les travaux menés parallèlement par des réseaux européens ruraux ont élargi et enrichi la vision sur les enjeux de mobilisation des communautés rurales et les méthodes qui ont fait leur preuve. La définition des villages intelligents ainsi que l'identification des conditions de réussite technologiques, financières et de gouvernance ouvrent maintenant la voie pour une politique de stimulation ou de catalyse des initiatives de développement rural, complémentaire de celle associée au programme LEADER. A la veille du lancement de la nouvelle programmation 2021-2027, il est important pour les territoires insulaires et montagnards de comprendre comment saisir cette nouvelle chance.

Une controverse à explorer

Derrière le slogan attrayant des « smart villages », les technologies numériques changent-elles la donne du développement dans les zones rurales ?

A l'instar des modèles de développement généralement étudiés, la dynamique rurale est portée par la rencontre d'une offre et d'une demande qui s'affinent et s'auto-alimentent, dans le contexte général actuel de la transition numérique et des réseaux sociaux. Plus précisément, le premier niveau consiste à disposer d'une « couverture » satisfaisante du territoire par le très haut débit, qui permet de répondre aux besoins de base de la vie quotidienne (communication téléphonique, accès dématérialisé à la plupart des services publics ou privés...). Le niveau suivant est atteint avec la mise au point des services numériques aux habitants et aux entreprises qui, du côté de la demande, induit de nouveaux usages et comportements dans la population. La troisième étape est franchie avec l'offre de produits et services vers l'extérieur ouvrant la porte au tourisme et à l'accueil éventuel de nouvelles populations résidentes. Ce cheminement socio-économique et les effets qu'il induit, ou pas, sur le fonctionnement de la communauté rurale permet de répondre à la question posée.

Oui, mais ...

Les technologies numériques apportent bien une modification dans la trajectoire d'évolution des villages qui se dotent de tels équipements et qui savent en faire un usage intelligent dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Néanmoins, l'analyse des situations variées des bonnes pratiques et de quelques « villages intelligents » en Europe, conduite par l'équipe ECORYS-RED-ODT-ECOLIMONT, amène à être prudent : le numérique est davantage une condition permissive que la clé du succès. Il doit être utilisé à bon escient. Il peut aider et stimuler, mais pas remplacer une bonne stratégie, associée à une approche participative.

L'analyse des pratiques et de la boîte à outils des « villages intelligents »

Le projet-pilote exploratoire consacré aux « villages éco-sociaux intelligents » a porté sur l'étude de 15 bonnes pratiques et 6 études de cas. Dans 25% des villages étudiés, aucune participation de la population n'est signalée car le projet s'est uniquement focalisé sur l'outil numérique. Dans les autres villages, il existe au contraire une grande diversité d'approches de la population et des méthodes utilisées. La participation apporte une valeur

ajoutée car elle permet de mieux cibler le projet, de l'ancrer sur le territoire et de lui donner une plus grande force dans la durée.

Pour ce qui est des interlocuteurs du projet numérique dans le village, appelés à participer, plusieurs réalités concrètes dessinent leur profil. Ils peuvent être sollicités en tant que citoyens dans le cadre d'un exercice de co-création et de partage d'information, en tant qu'habitants et/ou professionnels économiques chargés de construire des lieux, restaurer et gérer des installations, fournir des services techniques et porter des projets d'entreprise, en tant que clients dont les besoins seront satisfaits, en tant qu'évaluateurs sollicités pour apporter leur feedback, suivre et éventuellement recadrer l'évolution du projet local et enfin, acteurs de l'économie sociale et solidaire, créateurs ou producteurs des services ou des biens.

Les méthodes d'implication et de participation de la population sont également très variées dans les villages intelligents. Elles prennent la forme, par exemple, d'une plateforme créée spécifiquement, d'un appui sur des structures existantes, de la création d'un comité de pilotage, de réunions informelles ou d'une communication digitale. Dans certains cas, ces méthodes sont même combinées simultanément ou évoluent au cours de l'évolution du projet.

Une définition des villages éco-sociaux intelligents

Le projet-pilote a permis de préciser ce qui pourrait servir de base à des critères de sélection pour le futur programme européen de soutien et, partant, d'insister sur les conditions de réussite. « Les villages intelligents sont des communautés des zones rurales qui utilisent des solutions innovantes pour améliorer leur résilience, en tirant parti des forces et des opportunités locales. Ils s'appuient sur une approche participative pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'amélioration de leurs conditions économiques sociales et/ou environnementales, en mobilisant notamment les solutions offertes par les technologies numériques. Les villages intelligents bénéficient de la coopération et des alliances avec d'autres communautés des zones rurales et urbaines. Le lancement et la mise en œuvre des stratégies des villages intelligents peuvent s'appuyer sur les initiatives existantes et être financés par diverses sources publiques et privées. » Cette définition peut aussi devenir un guide pour les villages dans les territoires montagnards et insulaires qui souhaiteraient s'engager dans de tels projets.

Références

1. <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cmef/rural-areas/smart-eco-social-villages> en Promouvoir les 'smart eco-social villages'
2. Promouvoir les 'smart eco-social villages'
<https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/actualites/promouvoir-les-smart-eco-social-villages>

Marjorie Jouen

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Administratrice bénévole d'ECOLIMONT et conseillère externe de Notre Europe - Institut Jacques Delors. Haut-fonctionnaire de l'administration française. Politiques de l'UE relatives au développement régional, rural et local ; cohésion territoriale et innovation sociale en France et dans l'UE.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Jouen M. (2011). *La politique européenne de cohésion*. Paris (France) : La Documentation Française, 188 p.
2. Jouen M. (2016). *Eloge de l'arrière, repenser le rôle des campagnes à l'ère de l'anthropocène*. 7p. <https://ecolimont.eu/wp-content/uploads/2017/03/Eloge-de-l-arriere.pdf>
3. Jouen M. (2017). *Solidarité 2.0, Propositions pour la future politique de cohésion*. Etude pour la DG REGIO, Institut Jacques Delors, 36 p. <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/solidarit2.0.-marjoriejouen-juin2017.pdf>

Qualification des produits et systèmes participatifs de garantie

Barjolle Dominique

École polytechnique fédérale (ETH), Zurich, Suisse (barjolle@ethz.ch)
Université de Lausanne (dominique.barjolle@unil.ch)

Introduction

Les enjeux de la montagne insulaire méditerranéenne sont considérables. Dans des écosystèmes fragiles et menacés par les pressions anthropiques locales et globales, il s'agit pour les communautés rurales de trouver une motivation et des moyens d'existence garants de la pérennité d'un tissu économique et social vivant.

Pour relever ces défis, cette communication propose de discuter ce en quoi les processus de qualification de produits d'origine, en tant que négociations d'**objets-frontières** (Star, Griesemer, 1989), peuvent créer des plateformes participatives de discussion qui permettent aux communautés rurales de définir des chemins de développement vertueux à la fois pour leur développement économique et social et pour la préservation de leurs patrimoines humain et naturel. Le **système participatif de garantie** est un outil possible de ce processus de qualification, que nous illustrons par la marque « Terra Thessalia » en Grèce.



Figure 1 : Thessalie. Crédit photo : <http://www.terrathessalia.gr>

La qualification des produits d'origine en tant que négociation d'objets-frontière

Les objets-frontières sont formalisées par la définition préalable de « contenants » dont les parties prenantes s'accordent sur la nature et la forme pouvant prendre diverses formes (par exemple une norme ou une collection de musée). Cette discussion sur le contenant permet une convergence dans la compréhension (« langage commun ») puis une convergence d'intérêts entre plusieurs acteurs qui ont des intérêts individuels parfois éloignés, dans l'atteinte d'un objectif qui leur est commun et bénéfique. L'existence même de cet objectif commun peut permettre de surmonter les antagonismes pour aboutir à des consensus ou des compromis.

La qualification des produits d'origine est un processus collectif ancré dans un territoire délimité par une cohérence géographique et une identité ancrée dans une histoire, qui se traduit par une réputation. Le processus de qualification permet aux producteurs de faire reconnaître le produit, son lien au terroir et sa typicité par des experts tiers. En tant que réalisation marquant un accord entre les producteurs et parfois l'autorité publique compétente, le cahier des charges d'un produit d'origine est un objet-frontière (Vinck, 2009). En effet, il s'agit d'une norme donc d'un « contenant » avec plusieurs catégories : définition du produit, de sa composition, de son mode de fabrication, de ses caractéristiques ainsi que modalités de la vérification sensorielle, et de la validation de son identification commerciale selon une procédure définie par une base légale nationale renforcée parfois par un niveau supranational (par exemple l'Union européenne définit ces aspects dans un règlement

communautaire en ce qui concerne les AOP et les IGP). Les producteurs, porteurs d'enjeux qui leurs sont propres, sont réunis derrière des objectifs communs tels que la protection de leur produit contre les usurpations, un plan de promotion commune qui permettra de développer les ventes et les bénéfices pour les producteurs, ou la sauvegarde d'un patrimoine gastronomique.

La question que nous nous posons ici est de savoir si cette procédure peut servir de base à la préservation des ressources naturelles dans les espaces de montagne insulaires méditerranéens particulièrement fragiles.

Le cercle vertueux des produits d'origine au service des écosystèmes durables

Le cahier des charges d'un produit d'origine peut être le moteur du « cercle vertueux » de sa rémunération mais aussi de la préservation des ressources naturelles (Vandecandelaere, Arfini, Belletti, & Marescotti, 2010) (Figure 2).

Dans une phase d'identification, les acteurs locaux et leurs partenaires font une prise de conscience et une évaluation du potentiel du produit, en terme de spécificité en lien avec l'origine géographique (évaluation du lien au terroir), et en terme de potentiel de développement durable. Un outil a été mis au point pour guider les acteurs dans cette phase d'identification (Barjolle, Vandecandelaere, & Salvadori, 2012).

Dans une phase de qualification, les acteurs de la chaîne de valeur et leurs partenaires dans et en-dehors de la région réfléchissent et négocient de manière collective pour mettre en place des règles collectives qui sont consignées dans un cahier des charges, qui est soumis à un examen formel des autorités administratives en charge de la mise en œuvre de la législation autour des AOP-IGP (par exemple en France, l'INAO, qui transmet ensuite aux services de la Commission européenne).

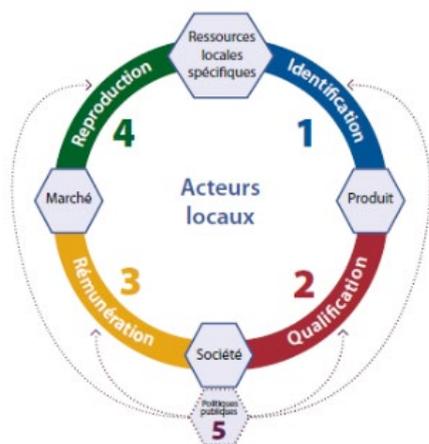


Figure 2 : Cercle vertueux de la rémunération des produits d'origine (Vandecandelaere et al., 2010)

La phase de rémunération est celle de la commercialisation du produit après qu'il ait été certifié conforme à son cahier des charges, et cette commercialisation est synonyme de génération de revenus pour les différents acteurs de la filière. Cette rémunération passe par un ou plusieurs mécanismes de gestion collective de la qualité, et les prix obtenus par chaque maillon de la filière dépendent de plusieurs aspects, tels que la qualité, l'efficacité logistique mais aussi l'efficacité de la gestion collective du produit.

A partir des rémunérations obtenues par les différents maillons, il est possible de renforcer la durabilité du système par des actions ciblées décidées au niveau individuel ou collectif. Cette durabilité peut être mesurée par différentes approches scientifiques (Schmitt et al., 2016).

La question qui se pose quand une AOP (ou une IGP) est déjà en place, et parfois à l'échelle territoriale d'un pays entier, est de savoir comment arriver à négocier des accords qui prennent en compte le référentiel AOP existant tout en permettant de respecter les spécificités locales de protection des agroécosystèmes, tout en se démarquant au-delà du référentiel et de l'identification de l'AOP sur le marché. Analyser les enjeux et les transposer dans une extension du cahier des charges de l'AOP, plus exigeante ou plus spécifique sur certains aspects est un processus qui peut être gagnant. Cependant, comme il s'agit de rapprocher la norme des réalités du terrain au sein d'un petit territoire, et que les acteurs doivent comprendre le sens de la démarche et être motivés à construire et à la faire vivre, leur participation directe est une condition de réussite cruciale. C'est pourquoi la démarche d'un **système participatif de garantie (SPG)** est une possibilité prometteuse qui a déjà fait ses preuves.

Le système participatif de garantie en tant qu'outil de préservation et de développement

Le SPG est une modalité particulière de co-construction d'une norme de production et de sa certification entre producteurs et consommateurs du territoire de production. Ensemble, les modalités de la production agricole, de la transformation et de la conservation du produit, de son emballage et de son identification (marque de garantie et logo) sont définis dans un cahier des charges et des guides de bonnes pratiques. Il s'apparente à un objet-frontière car le SPG doit être « traduit » dans un langage et une logique communs aux porteurs d'enjeux dont les intérêts divergent pour arriver à un consensus sur le contenu de quelques fondamentaux de l'action collective locale.

Le SPG, en tant que plateforme de négociation entre acteurs porteurs d'enjeux au sein des territoires montagnards insulaires méditerranéens, est une forme d'organisation particulière qui permet d'aborder tous les aspects du développement territorial et de la préservation des ressources naturelles. Aggravés par les menaces liées au changement climatique, les enjeux majeurs sont environnementaux : les montagnes méditerranéennes souffrent du manque de la ressource en eau, de pertes de biodiversité, d'atteinte aux sols, et des feux de forêts. Il s'agit aussi des enjeux sociaux, avec la perte et le vieillissement des communautés, les besoins en infrastructures et en formation pour surmonter l'isolement et la fracture numérique. Enfin, les enjeux sont aussi culturels pour éviter la perte des savoir-faire concomitante de l'exode rural, et économiques, car le milieu montagnard impose des coûts supplémentaires aux entreprises, en terme d'accès aux infrastructures de liaison et d'enclavement.

Face à ces enjeux, la transformation profonde des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux permettra aux communautés et les territoires montagnards insulaires de définir leur vision et leur plan d'actions pour retrouver la santé des écosystèmes et améliorer la santé humaine. Par une durabilité et une résilience renforcées, la préservation et le développement trouvent un équilibre entre l'entretien des milieux naturels fragiles, les valeurs économiques et la vitalité des entreprises. Le SPG est un outil qui ouvre un chemin à cette transformation.

A titre d'exemple du rôle de la qualification en tant que processus de réalisation d'un objet-frontière particulièrement intéressant en contexte de montagne méditerranéen, nous pouvons citer le SPG « Terra Thessalia ». Grâce au financement du projet LACTIMED en 2012, une démarche de développement local a été démarrée en concertation étroite avec les éleveurs, les communautés pastorales et les collectivités territoriales mais aussi avec les fromageries et les consommateurs, ainsi que de nombreux partenaires techniques et financiers de la région et même au-delà (Goussios et *al.*, 2014). Certes, la Thessalie n'est pas une île, mais c'est un espace de montagne méditerranéen, donc certaines leçons et quelques succès peuvent servir de base pour une adaptation à son usage dans les espaces insulaires. A noter que l'accroissement de la valeur ajoutée via la mise en œuvre des SPG constitue un des objectifs et une action opérationnelle de la Stratégie Nationale pour le Développement des Commune de montagnes de Chypre en œuvre depuis 2020.

La reconnaissance de la Féta en tant qu'AOP et la réservation de ce nom aux productions grecques, en supprimant la concurrence déloyale des Féta étrangères, ont représenté une opportunité pour le développement des grandes laiteries industrielles de Thessalie. Les productions pastorales et les fromageries artisanales de montagne ont été placées dans un nouveau champ de concurrence, marquant un coup d'arrêt pour ces productions dont les coûts de production sont très élevés par rapport à ceux d'élevages modernes dans des zones où les productions fourragères sont entièrement mécanisées et où l'alimentation est automatisée et basée également sur des races productives et des apports de concentrés. Pour l'entretien des espaces pastoraux de la chaîne du Pinde, aussi bien que de la montagne de l'Olympe mythique, une démarche de qualification de la Féta « Terra Thessalia » a été amorcée sous l'égide de la mise en place d'un système participatif de garantie (SPG) (Anthopoulou, Goussios, 2018) afin de renforcer la valeur des produits fromagers à qualité spécifique liée à l'origine.



Figure 3 : Thessalie, fabrication traditionnelle du fromage. Crédit: <http://www.terraithessalia.gr>

La marque « Terra Thessalia » a été développée dans le cadre du projet LACTIMED. Elle est certifiée sur le principe de la participation de la communauté locale. Les laboratoires universitaires ont été étroitement associés au processus et ont permis de mettre au point des méthodes basées sur la technologie la plus moderne associées au savoir et pratiques traditionnels de gestion des pâturages et des techniques de fabrication fromagère. La structure de gestion collective de la marque a développé ses propres moyens de garantie qui intègre les certifications officielles (contrôles de l'AOP Féta, analyses poussées en laboratoire accrédité).

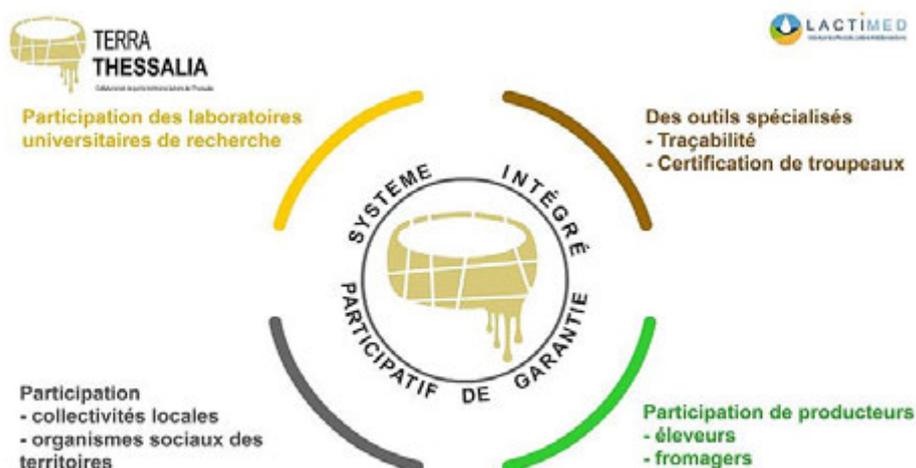


Figure 4 : Système participatif de garantie. Source : <http://www.terraithessalia.gr/warranty/participatory-guarantee-system/?lang=fr>

Le cahier des charges est basé sur les spécifications relatives à tous les domaines de la chaîne laitière (le pâturage, la race d'animal, les aliments de proximité, la santé et la qualité des produits, etc.). Le dispositif participatif de gouvernance de la certification garantit que la marque de qualité soit apposée exclusivement aux produits originaires des territoires laitiers de Thessalie. Enfin, un guide de bonnes pratiques pour guider les éleveurs et respecter les spécifications du cahier des charges « Terra Thessalia » a été élaboré, pour engager les producteurs dans un mode de gestion des animaux et des espaces pastoraux préservant les ressources naturelles. Le système participatif de garantie soutient une vision partagée des producteurs et des consommateurs de « Terra Thessalia », renforçant leur échange des connaissances sur la base des principes de la participation, de la réciprocité, de la transparence et de la confiance. Les impacts de cette démarche sont perçus comme positifs par les acteurs, qui continuent leur travail autour de la marque, même après la fin du projet LACTIMED. Une évaluation plus quantitative des impacts n'a pas encore été faite, mais les résultats sont visibles.



Figure 5 : Système participatif de garantie. Source : <http://www.terraithessalia.gr/warranty/participatory-guarantee-system/?lang=fr>

Conclusion

La qualification des produits d'origine correspond à un processus qui s'accompagne d'un objet-frontière intéressant, en ce qu'il permet une convergence d'intérêts de porteurs d'enjeux très différents qui arrivent à parler un langage commun et à produire des cahiers des charges. En tant que moteur du cercle vertueux de la rémunération du produit, la qualification est normalisée et peut étendre un régime de protection commercial efficace. Cependant, si le territoire d'origine dans le cahier des charges AOP par exemple est très grand, l'examen des effets de cette protection sur des territoires de montagne méditerranéens peut être insuffisant notamment sur la protection des écosystèmes fragiles, et sur le modèle économique associé. De ce fait, afin de rendre à la qualification des produits d'origine une dynamique plus sensible aux enjeux spécifiques de plus petits territoires, il est utile de créer un nouvel objet-frontière. Le système participatif de garantie répond bien à la définition de l'objet-frontière, en ce qu'il permet la traduction des enjeux dans un socle de langage commun résultant d'une interconnaissance développée entre tous les porteurs d'enjeux d'un territoire. La plateforme de dialogue locale facilite l'aboutissement d'un nouveau cahier des charges et d'un mécanisme participatif de sa certification de conformité, qui engage les producteurs agricoles, les transformateurs, mais aussi d'autres acteurs, dans un processus vertueux de valorisation et de préservation, à l'exemple de la marque de garantie Terra Thessalia.

Références

1. Anthopoulou T., Goussios D. (2018), Re-embedding Greek Feta in localities - Cooperation of small dairies as a territorial development strategy. In: *Localizing Global Food Short Food Supply Chains as Responses to Agri-Food System Challenges*, Ed: Kalfagianni A., Skordili S., chapitre 8, 18 p. Taylor and Francis Group.
2. Barjolle D., Vandecastelaere E., Salvadori M. (2012). *Identification of origin-linked products and their potential for development - A methodology for participatory inventories*.
3. Goussios D., Tsiboukas K., Anthopoulou T., Anastasios V., Gaki D., et al. (2014). *Developing the typical dairy products of Thessaly: diagnosis and local strategy*. [Research Report] CIHEAM-IAMM / ANIMA. p.81. (hal-02163648)
4. Schmitt E., Barjolle D., Tanqueray-Cado A., Brunori G. (2016). Sustainability comparison of a local and a global milk value chains in Switzerland. In: *Bio-based and Applied Economics*, 5(2). p. 79-102.
5. Star S. L., Griesemer J. (1989). Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoologie. In: *Social Studies of Science*.
6. Vandecastelaere E., Arfini F., Belletti G., Marescotti A. (2010). *Linking people, places and products*. FAO and SINER-GI.
7. Vinck D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement. In: *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009/1, Vol. 3, n° 1. p. 51-72.

Dominique Barjolle

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Economiste agraire, ingénieur agronome de formation, Dominique a fait ses études d'ingénieur et sa thèse à AgroParisTech en France, et a ensuite poursuivi sa carrière académique à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) en tant qu'enseignant-chercheur. Elle travaille comme chercheur à l'Université de Lausanne. Actuellement, ses recherches portent sur la certification des produits agricoles, les AOP-IGP, la durabilité et la résilience des exploitations agricoles et les processus d'innovation vers la transition agroécologique.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Van der Ploeg J. D., Barjolle D. et al. (2019). The economic potential of agroecology: Empirical evidence from Europe. In: *Journal of Rural Studies*, 2019, Vol. 71. p: 46-61. ISSN 0743-0167.
2. Bombaj F., Barjolle D., Casabianca F., Anthopoulou T. (2018). Albanian Municipalities facing decentralisation of pastures' management rules. In: *Food Systems – Systèmes Agroalimentaires*. 18 p.
3. Vandecandelaere E., Teyssier C., Barjolle D., Fournier S., Jeanneaux P. and Beucherie O. (2018). *Strengthening sustainable food systems through geographical indications - An analysis of economic impacts*. FAO, Rome (Italie). <http://www.fao.org/3/l8737EN/i8737en.pdf>

Les zones de montagne de Sardaigne

Le défi d'harmoniser activités pastorales, qualité des produits laitiers et respect de l'environnement

Andrea Cabiddu ¹, Mauro Decandia ¹, Jean Cristophe Paoli ², Giovanni Molle ¹

¹ Agence de recherche agricole de Sardaigne (Agris), Italie (<http://www.sardegnaagricoltura.it/innovazionericerca/agris/>)

² INRAE LRDE, Corte, France (<http://www.corte.inra.fr/lrde2/index.php>)

Introduction

En Sardaigne, l'activité pastorale compte actuellement deux millions huit cent cinquante mille ovins, deux cent quarante et un mille caprins, deux cent cinquante-deux mille bovins (lait et viande), et cent sept mille porcins. Le secteur du lait de brebis représente 25% de la valeur ajoutée des produits agricoles. Au cours du siècle dernier, la filière ovine laitière en Sardaigne a connu une forte évolution en particulier après 1970 (Paoli, 1997), avec l'intensification du système de production d'ovin lait, dans toute l'île, et en particulier dans les plaines. Dans la zone de montagnes (est et centre), la croissance de ce secteur d'élevage a longtemps été considérée comme néfaste pour la zone de garrigue forestière et pour la filière caprine. En réalité, nous observons qu'entre 1935 et 2011, les zones de forêt ont autant augmenté que les zones dégradées. Nous nous sommes demandé si, dans une région montagneuse de la Sardaigne comme l'Ogliastra, il existe des moyens d'éviter l'abandon des terres dans ces zones défavorisées (ZD).

Zone d'étude d'Ogliastra

Description de la zone d'étude

L'Ogliastra est située dans la partie centrale de l'est de la Sardaigne (figure 1). Cette région couvre 150 000 hectares - avec respectivement 74% de collines et 26% de montagnes. L'Ogliastra compte environ 60 000 habitants, et environ 60% de sa superficie totale correspond à des espaces de communs. La région de l'Ogliastra est particulièrement concernée par les systèmes d'élevage caprins, principalement basés sur la race locale *Capra Sarda Primitiva*. Tous les villages situés dans les zones de montagne (figure 1B) souffrent d'un phénomène de dépopulation.

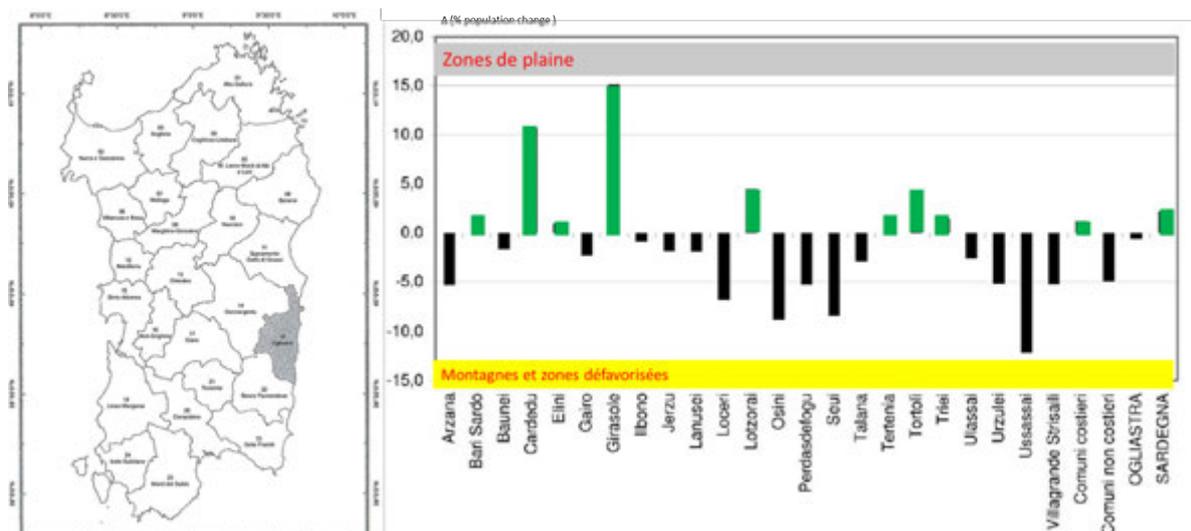


Figure 1A : Localisation de la province de l'Ogliastra. Figure 1B : Taux d'abandon (d'après Renoldi, 2009, modifié)

Résultats et discussion

Les systèmes d'élevage

En Ogliastra, on élève environ 60 000 chèvres, et les principaux systèmes d'élevage sont extensifs, en particulier en moyenne et haute montagne (de 300 à 1200 mètres) où 65% des terres sont des communs. Dans le passé, le lait de chèvre provenant de cette région était généralement transformé à la ferme, mais au cours des 25 dernières années, les éleveurs (96 à 98% du total des éleveurs de chèvres) ont préféré vendre directement le lait à des laiteries industrielles, et la transformation à la ferme s'est raréfiée. Dans ce contexte, les laiteries industrielles ne font aucune différence de prix entre du lait issu d'animaux au pâturage ou d'animaux élevés en étable. De plus, grâce aux subventions européennes, les agriculteurs préfèrent élever des vaches laitières plutôt que des chèvres ou des brebis. La gouvernance des biens publics (appelée *usi civici* en italien) est inégale entre les différentes municipalités de l'Ogliastra, ce qui peut expliquer les différences de conséquences en termes de gestion de l'élevage entre les communautés locales (par exemple Talana versus Baunei).

Qualité et valeur ajoutée des produits laitiers

Les résultats de notre étude montrent clairement que par rapport au lait provenant d'animaux alimentés en stabulation, le lait issu d'un système extensif a un niveau plus élevé d'acide gras polyinsaturé, d'acide linoléique conjugué, de ratio oméga-3 / oméga-6, de protection anti-oxydante sur les composés organiques volatils, de vitamines A et E, et d'arôme. De plus, le pâturage des animaux dans les garrigues méditerranéennes augmente la teneur en phénols du lait : ces molécules sont très importantes pour obtenir des produits laitiers sains et avec du goût.

Conclusion

A l'avenir, la gouvernance locale de ces municipalités doit tenter de mieux équilibrer les dimensions environnementales et le développement de l'élevage, même si jusqu'à présent l'activité forestière et l'élevage ont été considérés comme antagonistes. Il est par ailleurs nécessaire de trouver les instruments publics adaptés pour encourager un élevage ovin et caprin respectueux de l'environnement. Alors que jusqu'à présent les piliers 1 et 2 ne favorisent pas toujours de bonnes pratiques (vache à viande versus activité laitière), de nouveaux outils sont désormais disponibles d'après les résultats de cette recherche. Par exemple, la meilleure qualité (profil d'acides gras, composés volatils et phénols) détectée dans les produits laitiers provenant d'animaux élevés dans la zone de montagne en système extensif suggère que nous puissions désormais différencier ces produits laitiers par rapport à ceux qui proviennent de la zone de plaine.

Références

1. Paoli J.-Chr. (1997). *Patrons et bergers sardes : origines et transformations d'un élevage ovin méditerranéen*. Paris (France). Thèse de docteur de l'INA P-G, 425 p.
2. Cabiddu A., Delgadillo-Puga C., Decandia M., Molle G. (2019). Extensive Ruminant Production Systems and Milk Quality with Emphasis on Unsaturated Fatty Acids, Volatile Compounds, Antioxidant Protection Degree and Phenol Content. In: *Animals*, 9, 771 p.
3. Renoldi S. (2009). Breve descrizione socio-economica della provincia. In: *Le terre civiche: opportunità di crescita e sviluppo per l'Ogliastra*. Eds: Laboratorio Territoriale della Provincia Ogliastra. Mondadori Electa S.P.A. Milan (Italie). p 287.

Andrea Cabiddu

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Andrea Cabiddu est diplômé en sciences agricoles de l'Université Sacred Heart de Plaisance, en Italie, où il a mené une étude sur le métabolisme du rumen, et notamment la dégradation des fibres et des protéines. Il est chercheur au département de Production Animale d'Agris, et travaille actuellement sur la relation entre l'alimentation des chèvres et des brebis et la composition du lait, en particulier les composés nutraceutiques. Au cours des dernières années, il s'est également focalisé sur l'activité pastorale de récupération dans les «zones abandonnées».

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Cabiddu A., Addis M., Fiori M., Spada S., Decandia M., Molle G. (2017). Pros and cons of the supplementation with oilseed enriched concentrates on milk fatty acid profile of dairy sheep grazing Mediterranean pastures. In: *Small Rum. Res.* 146. p. 63-72.
2. Cabiddu A., Wencelová M., Bomboi G., Decandia M., Molle G., Salis L. (2017). Fatty acid profile in two berseem clover (*Trifolium alexandrinum* L.) cultivars: effect of part of plant and phenological stage. Preliminary results. In: *Grassland Science* 63. p. 101-110.
3. Cabiddu A., Molle G., Decandia M. (2014). Formaggi da latte di pecora. Aspetti zootecnici: legame al territorio. In: Nardone A., Piva G. (Eds.). *Prodotti a denominazione di origine. Fattore di competitività e qualità: i formaggi*. Florence (Italie) : Accademia dei Georgofili, 2 décembre 2014. Ed. Polistampa. p. 75-88.

Approche innovante dans la gestion agroécologique des systèmes à Haute Valeur Naturelle

Le cas de la montagne du Troodos à Chypre

Georges Vlahos

Université Agricole d'Athènes (www.aau.gr)

Introduction

Les principaux problèmes identifiés dans le Plan d'action national pour la biodiversité de la République de Chypre sont le manque d'engagement des acteurs locaux et le caractère partiel des différentes mesures proposées. Ce n'est évidemment pas propre à Chypre. Ces deux défis sont mentionnés dans la plupart des documents importants de planification et de conception des politiques, quels que soient les niveaux où ils sont produits. Ce qui suit est une tentative de relever ces défis en mobilisant des processus courants en agriculture mais aussi, en même temps, en adaptant les pratiques agricoles pour l'amélioration de la biodiversité. L'objectif du plan de gestion global des systèmes à haute valeur naturelle dans la zone du Troodos, proposé dans le cadre de la Stratégie nationale pour le développement des communautés montagneuses - SNDCM (Gousios, D., 2019) et présenté ici, est de faire face à ces défis en utilisant une approche intégrative, intégrant les processus naturels dans l'agriculture et, en même temps, adaptant les pratiques agricoles à la valorisation de la biodiversité.

Une zone hautement protégée...

Une grande partie de la zone du Troodos est protégée sous divers statuts : Parc National Forestier, zones Natura 2000, réserves naturelles, zones à haute valeur esthétique et autres outils législatifs de protection. Cependant, la gestion de la zone semble être en retard de coordination, retard attribué par la plupart des acteurs à la multiplicité des institutions impliquées : cela a été mis en avant au cours de la phase de diagnostic du NSDMC, où la nature fragmentaire des mesures politiques mises en œuvre est également apparue.

La nouvelle approche inclusive européenne partagée par la Politique Agricole Commune et la politique environnementale peut être considérée comme une fenêtre d'opportunité, car les recommandations européennes impliquent d'intégrer les mesures des deux politiques afin d'atteindre des objectifs communs. De surcroît, la participation des acteurs locaux est non seulement une disposition explicite incluse dans les deux politiques, mais elle est largement acceptée comme une condition préalable à la réussite de la conception et surtout de la mise en œuvre de toute intervention.

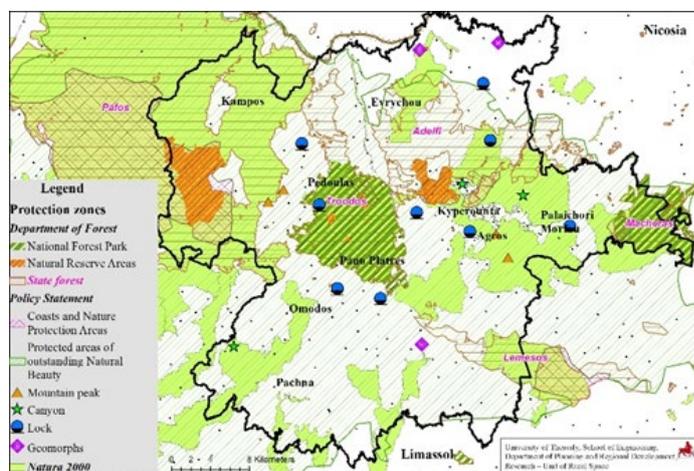


Figure 1 : Carte des aires protégées dans la zone du projet (UTh, 2019)

Notre proposition

Une approche innovante ascendante

La proposition présentée par l'équipe du NSDMC et en particulier par le groupe traitant des problématiques agroenvironnementales concerne une nouvelle approche pour la gestion de la zone. Celle-ci est triple :

La première dimension est celle d'élargir les activités de protection de la biodiversité afin d'inclure les agroécosystèmes de la zone. La conception de toutes les actions se ferait au niveau du paysage, et l'efficacité des mesures doit donc être améliorée.

Les agriculteurs locaux, gestionnaires des agroécosystèmes seront donc impliqués dans des activités de conservation et leurs pratiques vont contribuer à la mise en valeur à la fois de la biodiversité dépendante des agroécosystèmes et à la protection d'autres habitats et espèces de valeur.

Enfin, le processus sera complété par la co-création d'un plan de gestion global de tous les habitats et écotopes (Forest, Natura 2000, habitats, systèmes agricoles à haute valeur naturelle et géotopes), en collaboration avec les acteurs locaux et les acteurs nationaux, pour intégrer les activités humaines et favoriser la transition de la zone vers un système agroécologique.

Hiérarchisation des besoins

Un certain nombre de documents d'orientation précieux sur la gestion des aires protégées et la forêt ont été publiés par diverses autorités et le monde universitaire. Ces documents sont considérés comme indispensables dans le processus de co-création du plan de gestion global. L'équipe a identifié trois priorités dans ce processus : (1) la première est spatiale, elle consiste à se concentrer, dans les zones protégées, sur les espaces agricoles situées sur les zones en bordure de forêt et les terres abandonnées à la fois dans et autour des villages ; (2) la deuxième priorité est d'identifier correctement les agriculteurs locaux, les parties prenantes / acteurs et de les impliquer dans le processus de co-création ; (3) tandis que le troisième défi est celui d'une gouvernance efficace du projet.

Conclusion

Ce qui est en jeu dans la zone du Troodos, c'est la coordination efficace entre les systèmes de gestion fragmentés, les pouvoirs publics, les utilisateurs / gestionnaires des terres et les acteurs locaux. Leur coopération est une condition « *sine qua non* » pour la mise en œuvre des mesures politiques horizontales disponibles afin de mettre l'accent sur l'adaptation au changement climatique et la promotion de la transition vers l'agroécologie.

Références

1. Gousios D. (coord.) (2019). *National Strategy for the Development of Mountainous communities of Cyprus*. University of Thessaly, Laboratory of Rural Space, Scientific co-ordinator Gousios D. Nicosia (Chypre): Presidency of the Republic of Cyprus.

Georges Vlahos

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

G. Vlahos, coordinateur du groupe agroenvironnemental lors de la conception de la Stratégie nationale pour le développement des communautés montagneuses de Chypre, enseigne actuellement la gestion et la politique environnementale pour les systèmes ruraux à l'Université agricole d'Athènes, École d'économie appliquée et de sciences sociales, Département d'économie agricole et de développement rural. Il a participé à des projets de recherche axés sur la politique agroenvironnementale de l'UE, l'interface agriculture-environnement et la transition vers l'agroécologie.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Vlahos G. (2020). Farming System Transformation Impacts on Landscape: A Case Study on Quality Wine Production in a Highly Contested Agricultural Landscape. In: *Land*, 9, 120 p.
2. Vlahos G., Karanikolas P., Koutsouris A. (2017). Integrated Farming in Greece: a transition-to-sustainability perspective. In: *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*. 13 (1). p. 43-59.
3. Vlahos G., Schiller S. (2015). Transition processes and natural resource management. In: Sutherland L-A., Darnhofer I., Wilson G. A., Zagata L. (eds). *Transition Pathways towards Sustainability in Agriculture: Case Studies from Europe*. Wallingford (Royaume Uni) : CABI.

Approches et pratiques de la gestion des écosystèmes à Chypre

Menelaos C. Stavrinides¹, Ioannis N. Vogiatzakis², Elena Erotokritou³, Margarita Hadjistylli⁴, Vassilis Litskas^{1,2}, Athanasia Mandoulaki¹, Lefkios Sergides⁵, Marina Xenophontos³, Savvas Zotos⁵

¹ Département des Sciences agricoles, Université de technologie de Chypre (www.sustagric.com)

² Ecole des sciences pures et appliquées, Université ouverte de Chypre (<https://temlabcy2014.wixsite.com/temlabouc>)

³ Département de l'Environnement, Ministère de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement, Chypre

⁴ Département de l'Agriculture, Ministère de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement, Chypre

⁵ Fondation Terra Cypria, Chypre (<https://terracypria.org/>)

Introduction

La diversité de la géologie et des microclimats de la région de Troodos ont conduit depuis plus de quatre millénaires au développement d'une impressionnante multitude de systèmes et de pratiques culturelles. Les champs agricoles de petite taille, généralement inférieurs à 1 ha, avec des cultures à faibles intrants, comme la vigne, les olives et les caroubiers, constituent une caractéristique marquante. Les céréales et les cultures fourragères sont courantes dans les basses terres, tandis que les vignes et les arbres fruitiers sont plus répandus à des altitudes plus élevées. Les champs sont intégrés dans une matrice de paysages semi-naturels et naturels, répondant à la définition des terres agricoles à haute valeur naturelle, c'est-à-dire des zones agricoles importantes pour la conservation de la biodiversité et le maintien des paysages traditionnels (Zomeni *et al.* 2018). Les bordures fleuries et d'autres attributs paysagers, tels que les murs de pierre, sont la norme pour l'agriculture du Troodos. Ces caractéristiques paysagères sont très recherchées car elles augmentent la valeur de conservation et le potentiel de fourniture de services écosystémiques.

Deux forces opposées façonnent le paysage : l'intensification et l'abandon

L'intensification agricole et l'abandon des terres à Chypre

L'agriculture à Chypre, et en particulier dans la région de Troodos, est menacée par deux forces opposées : l'intensification agricole et l'abandon des terres. Au cours du dernier demi-siècle passé, afin d'augmenter les rendements, les agriculteurs ont opté pour des pratiques de gestion intensive qui reposent sur des apports élevés de certains produits agrochimiques, tels que les engrais et les pesticides. Cependant, la surutilisation des engrais et des pesticides pose des problèmes importants pour la santé humaine et l'environnement et nuit à la conservation de la biodiversité. Chypre est classée parmi les premiers États membres de l'UE en termes d'utilisation de pesticides par surface et de dépassement des limites maximales des résidus de pesticides dans les produits alimentaires agricoles. Dans le même temps, les problèmes inhérents à l'existence et à la pratique de l'agriculture dans les zones montagneuses ont conduit à une vague d'abandon des terres agricoles, ce qui a modifié le paysage depuis 40 ans. La tendance à l'abandon est illustrée par la forte réduction de la superficie viticole dans le pays - de plus de 30 000 ha en 1985 à environ 7 000 ha aujourd'hui...

Promouvoir l'extensification et renverser la tendance à l'abandon

Pas de solution simple à un problème complexe

Si l'intensification et l'abandon des terres agricoles semblent à première vue être des forces opposées, elles partagent des attributs communs, à la fois en termes de déterminants et d'impacts. Les deux processus sont le résultat de changements socio-économiques complexes, y compris une forte concurrence internationale des produits agricoles à bas prix. L'accent mis sur des rendements plus élevés et moins coûteux a conduit à la simplification des écosystèmes agricoles, car les parcelles de terre non intensifiables dans une exploitation sont laissées à l'abandon. Le déplacement des populations rurales vers les centres urbains à la recherche de meilleures opportunités d'emploi et de vie, ainsi que l'augmentation des coûts de l'agriculture de montagne, ont nourri la tendance à l'abandon. Une gamme de politiques et de mesures socio-économiques a été proposée pour revigorer les communautés montagnardes du Troodos (Gousios *et al.*, 2019) et il est certain que l'agriculture représente un pilier clé pour le développement des communautés rurales.

Construire une identité environnementale pour les produits du Troodos

Des bénéfices environnementaux aux bénéfices économiques

Notre travail collectif au cours des sept dernières années a démontré le profil environnemental positif de nombreux types d'agriculture pratiqués dans le Troodos, et le potentiel d'inversion potentiel de l'intensification et de l'abandon des terres. Les résultats du projet AgroLIFE (www.agrolife.eu) montrent que les vignobles abritent une grande biodiversité de papillons, de reptiles et d'oiseaux. Les attributs paysagers tels que les amas de pierres et les murs de pierres sèches abritent une grande diversité d'animaux sauvages, tandis que la mise en œuvre de pratiques de durabilité dans la protection des cultures pour lutter contre les ravageurs du vignoble peut réduire l'utilisation de pesticides. D'autres travaux ont montré que les raisins de la variété indigène Xynisteri ont une empreinte carbone beaucoup plus faible que les raisins du Cabernet Sauvignon introduit (Litskas et al., 2017). Le profil environnemental positif de nombreux produits du Troodos témoigne de caractéristiques découlant en partie de méthodes de production agro-écologiques à faible intrant que les agriculteurs ont développées et pratiquent - par essais et erreurs - depuis des millénaires. Nous proposons que le profil environnemental positif des produits du Troodos soit souligné à égale importance de leur valeur traditionnelle et historique et qu'il puisse être utilisé dans le cadre de programmes de certification pour fournir un avantage commercial aux agriculteurs du Troodos.

Conclusion

Les zones agricoles de Troodos correspondent à la définition des terres agricoles de haute valeur naturelle (HNV). Les agriculteurs de Troodos appliquent généralement des pratiques culturales à faibles intrants dans des champs comprenant des caractéristiques paysagères non productives qui sont importantes pour la conservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques. Les pratiques de production agro-écologiques mises en œuvre dans le Troodos depuis des millénaires sont menacées par deux forces opposées : l'intensification agricole et l'abandon des terres. La recherche a mis en évidence le profil environnemental positif des produits Troodos et la possibilité d'inverser à la fois l'abandon et l'intensification des terres. Lier le profil environnemental positif des produits du Troodos à leur valeur traditionnelle et historique peut fournir un avantage commercial aux agriculteurs et contribuer à la revitalisation des communautés montagnardes.

Références

1. Gousios D. et al. (2019). *National Strategy for the Development of the Mountain Communities in the Troodos Region*. University of Thessaly (en grec). https://medmountains.com/SYNOPTIKI%20STRATIGIKI_2020.pdf
2. Litskas V. D., Irakleous T., Tzortzakis N., Stavrinides M. C. (2017). Determining the carbon footprint of indigenous and introduced grape varieties through Life Cycle Assessment using the island of Cyprus as a case study. In: *Journal of Cleaner Production*, 156. p. 418–425. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.04.057>
3. Zomeni M., Martinou A., Stavrinides M., Vogiatzakis I. (2018). High nature value farmlands: challenges in identification and interpretation using Cyprus as a case study. In: *Nature Conservation*, 31. p. 53-70. <https://doi.org/10.3897/natureconservation.31.28397>

Menelaos Stavrinides

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Les recherches de Menelaos se concentrent sur l'intégration de la biodiversité et des objectifs environnementaux dans les pratiques et politiques agricoles, ainsi que sur l'évaluation des impacts du changement climatique sur l'agriculture. Il a publié plus de 30 articles dans des revues à comité de lecture et les résultats de ses recherches ont été présentés dans plus de 45 conférences internationales. Il a coordonné / collaboré à plus de 15 projets de recherche et a participé en tant que membre à des comités d'experts d'institutions internationales. Plus d'informations sur son travail et ses publications sont disponibles sur <https://sustagric.weebly.com/>.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Litskas, V., Mandoulaki, A., Vogiatzakis, I. N., Tzortzakis, N., & Stavrinides, M. (2020). Sustainable Viticulture: First Determination of the Environmental Footprint of Grapes. In: *Sustainability*, 2020, 12(21), 8812. <https://doi.org/10.3390/su12218812>
2. Cole L. J., Stavrinides M. C. et al. (2020). A critical analysis of the potential for EU Common Agricultural Policy measures to support wild pollinators on farmland. In: *Journal of Applied Ecology*. 00. p. 1-14. <https://doi.org/10.1111/1365-2664.13572>
3. Vogiatzakis I., Zotos S., Litskas V. D., Manolaki P., Sarris D., Stavrinides M. (2020). Towards implementing Mapping and Assessment of Ecosystem Services in Cyprus: A first set of indicators for ecosystem management. In: *One Ecosystem*, 5. <https://doi.org/10.3897/oneeco.5.e47715>

Les marges, espaces d'affirmation de l'intelligence collective ?

Pierre-Antoine Landel

Université Grenoble Alpes, UMR PACTE-CERMOSEM
(www.pacte-grenoble.fr/membres/pierre-antoine-landel)

Introduction

Les îles méditerranéennes ont été l'espace d'affirmation d'une forme géographique devenue universelle : celle du lien entre le port et son « arrière-pays ». Depuis la haute antiquité, leur statut a été profondément transformé, interrogeant sans cesse la nature et l'intensité des relations entre villes et campagnes. Aujourd'hui, sous l'effet de la mondialisation, l'appartenance aux arrière-pays se différencie en fonction des capacités d'accès aux flux d'échanges de toutes natures. Les mobilités domiciles/travail génèrent des périphéries périurbaines et résidentielles, marquées par une forte dépendance aux centres urbains. Les mobilités récréatives génèrent des zones touristiques plus ou moins éloignées des centres urbains. D'autres espaces, à l'écart des voies de communication et déconnectés des réseaux constituent des marges isolées et déprimées, marquées par la dépopulation, le vieillissement et le départ des jeunes. A contrario, certains de ces arrière-pays connaissent des changements de trajectoires, pour devenir productifs et innovants. Ils sont marqués par l'arrivée de nouveaux habitants qui font des choix de vie marqués par des volontés de rupture avec des modes de vie urbains. « *Moins soumises aux contrôles sociaux, bénéficiant de normes moins contraignantes, et de davantage de souplesse, plus libres en somme, les marges peuvent faire preuve de plus d'inventivité et susciter des contre cultures bénéfiques qui vont dynamiser la société toute entière* » (Bavoux Chapelon, cités par Woessner, 2016, p.23).

Ce sont ces derniers territoires qui nous interrogent. Il s'agit de caractériser le processus de construction de ressources spécifiques, mais aussi de création d'innovations sociales, qui vont apporter des réponses inédites à des situations de crise. Notre question porte en particulier sur la construction et la diffusion des connaissances nouvelles, dans des contextes de relance de production spécifiques et de transition. Notre hypothèse est que cette construction mobilise une intelligence collective, issue d'une capacité d'acteurs différenciés à se coordonner autour de questions partagées, et procéder à une hybridation de savoirs, permettant la construction de nouvelles connaissances mobilisées dans l'action.

40 années d'observations d'un territoire en transition

Le terrain d'études est celui de la Vallée de la Drôme, situé dans le Sud Est de la France. Elle se développe sur un bassin versant de plus de 120 kms, rassemblant plus de 50 000 habitants, répartis dans 103 communes, et articulant une zone de montagnes difficile (8 ha au km²) à une zone de plaine articulée à la puissante Vallée du Rhône. Elle est un lieu phare de la transition vers l'agroécologie, dans la mesure où plus de 28% des superficies sont aujourd'hui classées en Agriculture Biologique. Ce processus se développe sur une longue durée, qui a fait l'objet d'une analyse à partir d'entretiens avec auprès de 40 acteurs du territoire.

Les travaux aboutissent à la construction d'une frise, qui permet d'identifier près de 250 dates marquantes sur près de 50 années de transition vers l'agriculture biologique. Elle permet de proposer la construction de différentes trajectoires, parmi lesquelles celle des connaissances. D'autres ont pu aussi être identifiées telles que les dynamiques territoriales, les filières de production, l'action socio culturelle et les relations producteurs-consommateurs.

Caractériser la trajectoire des connaissances territoriales

La trajectoire des connaissances est marquée par la coexistence puis l'hybridation de trois types de connaissances : les connaissances locales, transmises sur place, de génération en génération, les connaissances importées durant toute la période de modernisation et les connaissances construites dans l'action, par capitalisation des expériences, ce qui suppose des postures de bricolage, de tâtonnements et d'échecs. L'exemple le plus parlant est celui de la filière des plantes aromatiques et médicinales, révélée à partir des années 1970 par des néo-ruraux « entrepreneurs » qui ont révélé la ressource et l'ont développé au travers

d'organisations associant des agriculteurs traditionnels, détenteurs de savoirs locaux et des néo-ruraux, engagés dans l'action. Aujourd'hui, le territoire est marqué par la présence de 7 entreprises de transformation des PAM, rassemblant plus de 300 emplois nouveaux.

L'affirmation de capacités transformatives

L'autre résultat est celui de la multiplication des innovations sociales, dans de multiples domaines parmi lesquels l'agriculture et l'alimentation occupent une place de choix. Celles-ci sont en cours d'identification et de caractérisation au travers d'une base de données relatives aux Innovations sociales en montagne¹. Les observations permettent d'identifier différentes catégories d'interface entre innovation sociale et territoire. Certaines d'entre elles peuvent être considérées comme ayant des capacités transformatives en ce sens qu'elles se développent en même temps qu'elles participent au changement du territoire. Elles représentent de véritables lieux de productions de connaissances nouvelles, transférées dans d'autres territoires. A titre d'exemple peuvent être citées la « la coopérative La Carline ² » ou le « monastère de Sainte Croix ³ ». Dans ce cas, on peut parler aussi de véritables processus de fécondation et d'hybridation entre Innovations sociales et territoires.

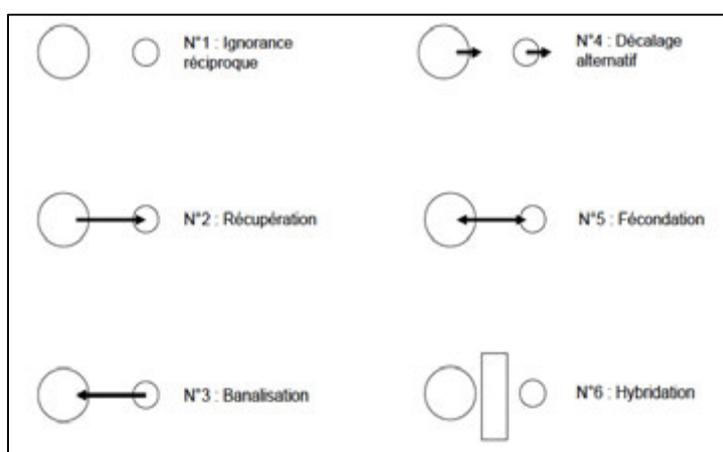


Figure 1 : Différentes figures d'interface entre innovation sociale et territoire. (Source : Landel, Koop, Senil, 2018)

Conclusion :

Cette dynamique interroge la place de la recherche. Il s'agit de territoires d'études multiples, dans lesquelles les chercheurs conservent une place qui mérite d'être interrogée. La posture de la recherche action, mobilise la capitalisation de l'expérience, en impliquant les acteurs dans la définition d'une question partagée, mais aussi la participation à des échanges à partir des actions, des résultats obtenus et des méthodes mobilisées. La démarche conduit à introduire la notion d'intelligence collective qui est « une intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences » (Lévy, 1997, p.23).

Sources

1. <http://collecti.cc/transformont/?PagePrincipale>
2. <http://www.lacarline.coop/>
3. <http://www.le-monastere.org/>

Références

1. Bavoux J.-J., Chapelon L. (2014). *Dictionnaire d'analyse spatiale*, Paris (France), Colin A., 607 p.
2. Lévy P. (1997). *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*, Paris (France) : La Découverte, Sciences et société.

Pierre-Antoine Landel

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Après avoir exercé des fonctions de direction dans différentes collectivités territoriales, Pierre-Antoine Landel a rejoint l'Université Grenoble Alpes en 2000. Ses travaux de recherche portent sur le champ du développement territorial, en particulier dans les arrière-pays méditerranéens. Sa posture à l'interface entre recherche et action, lui permet d'interroger la place de l'expérience dans la construction de connaissances transmissibles dans le champ du développement territorial. Il est membre du Laboratoire Mixte International de l'IRD : MeDiTer.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Landel P. A., Mao P., Rey A., Robinet N. (2017). Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie. In : Roth H. (coord.). *Espaces fragiles, Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique*, Clermont Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 213-229.
2. Landel P. A., Koop K., Senil N. (2018). Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne. In : Fourny M.C. (dir.). *Montagnes en mouvements, Dynamiques territoriales et innovations sociales*, Presses Universitaires de Grenoble, UGA Editions. p.21-43.
3. Aderghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P. A., Michon G. (2020). L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. In : *Les impromptus du LPED*, 394 p. <http://www.lped.fr/les-impromptus-du-lped-5-l-emergence-des.html>

Attentes autour du débat sur la réforme européenne pour les futures politiques de montagne

Thomas Dax

Institut fédéral d'économies agricoles, de recherche rurale et montagnarde (BAB), Vienne, Autriche (https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Dax)

Introduction

Les périodes de réforme suscitent d'importantes attentes pour relever les principaux défis liés aux spécificités des régions de montagne. Alors que les acteurs impliqués souhaitent influencer les décisions politiques afin qu'elles reflètent les besoins d'adaptation, ils sont en même temps confrontés à des objectifs ambitieux et des visions concurrentes de la part d'autres régions. Dans ce cadre politique très interdépendant de réglementations européennes et de stratégies nationales de mise en œuvre, il est prioritaire de choisir avec soin les outils européens à utiliser pour renforcer la dynamique des montagnes. Après avoir présenté le cadre du système socio-écologique des régions de montagne comme un concept analytique complet pour répondre aux besoins des populations de montagne, cette communication présente les options de la réforme de la politique européenne en cours pour renforcer les mesures d'incitation en faveur de la montagne. La discussion sur la réforme étant en cours, un certain nombre de questions resteront ouvertes, mais elles pourront potentiellement influencer de manière proactive sur le processus décisionnel.

Systèmes socio-écologiques des zones de montagne

Caractéristiques et paradoxes

Quelques caractéristiques clés définissent les systèmes socio-écologiques des montagnes et leurs interrelations avec d'autres espaces. Les spécificités des montagnes sont liées au degré élevé d'isolement, à l'exposition aux aléas, à la pression de marginalisation, ainsi qu'à l'interaction complexe des interrelations naturelles et humaines. Dans de nombreuses régions de montagne, cela conduit à des paradoxes importants, se traduisant par des trajectoires futures diverses, comprenant simultanément des zones riches en ressources et pauvres en revenus, des expériences locales/plans d'action en opposition à des politiques menées par des « acteurs extérieurs », l'isolement et une

vulnérabilité accrue aux changements mondiaux, des migrations d'entrée et de sortie, des lieux éloignés mais attractifs, un manque d'informations et de données détaillées.

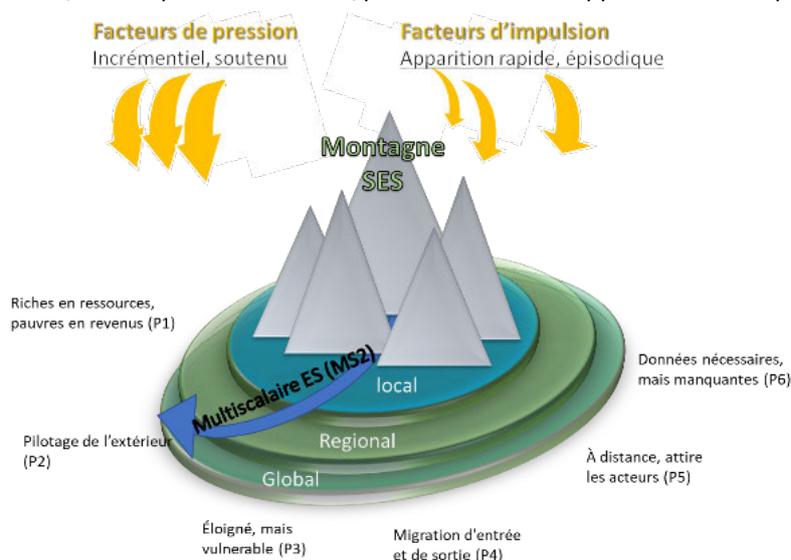


Figure 1 : Principales caractéristiques et paradoxes des systèmes socio-écologiques des montagnes. Source : Klein et al., 2019, 552

A cause de ces aspects, les systèmes de gestion adaptée des terres dans les zones de montagne fournissent une série de biens publics de grande valeur, contribuent à des performances écologiques de haute qualité, préservent les zones protégées et renforcent la vitalité rurale. Ces résultats bénéfiques pour l'environnement et la société sont fournis pour et requis par les habitants locaux et la population des plaines également.

Défis et opportunités

Contrairement aux perspectives précédentes sur les montagnes qui se concentraient principalement sur les défis à grande échelle, une évaluation plus équilibrée intégrant les opportunités spécifiques à chaque lieu voit le jour. Néanmoins, les menaces considérables qui pèsent sur la fourniture de biens publics et sur l'abandon des terres - voire la marginalisation de ces zones - ne doivent pas être négligées. Comme ces menaces peuvent s'illustrer à une échelle géographique très fine, les chercheurs et les praticiens doivent être attentifs à la différenciation locale et aux changements de système. Le renforcement de la participation locale offre la possibilité de mobiliser les points forts des nouveaux systèmes de création de valeur et de l'intérêt croissant pour la performance écologique à travers des stratégies intéressantes de développement des montagnes. Dans le cadre de l'évolution des trajectoires vers le développement durable et les approches de "justice spatiale", un tel changement de pensée stratégique est inévitable.

Pertinence de la réforme des politiques européennes pour les montagnes

Une analyse complète des politiques à implications spatiales révèle un certain nombre de points d'entrée pour les activités de conception et de mise en œuvre de politiques qui doivent être prises en charge par différents niveaux d'acteurs (Euromontana, 2013). Même si ces outils peuvent être repérés dans presque tous les domaines politiques, l'accent est mis sur la réforme de la PAC et des fonds structurels et les changements inclus pour améliorer la dynamique des montagnes.

Le " reconditionnement " des objectifs de la PAC

Les propositions de réforme de la PAC prévoient de maintenir les outils existants pour les zones de montagne et leur mode de fonctionnement approuvé. A travers le dispositif des zones à contraintes naturelles (ZCN), les mesures agroenvironnementales et climatiques (AECM), le soutien au développement local LEADER/CLLD, aux filières, aux services et à la rénovation des villages, les Etats Membres qui soutiennent cette coopération disposent déjà d'outils pour valoriser spécifiquement l'agriculture de montagne. Alors que la recherche a longtemps souligné l'urgence de donner la priorité à l'approche territoriale, ce qui permettrait de renforcer l'ANC et la perspective montagnarde dans la mise en œuvre des politiques (Dax et Copus, 2016), la proposition de l'UE ne souligne qu'à peine les conclusions attendues pour relever les défis communs de l'avenir des régions rurales (CE, 2018). Même si l'accent mis sur une "architecture verte" implique une plus grande ambition en matière d'action environnementale et climatique, la tendance à l'élaboration de stratégies nationales par le biais des "plans stratégiques nationaux" ne suscite pas d'attentes quant aux changements à apporter pour mieux prendre en compte la spécificité des montagnes. A travers une simple refonte des objectifs de la PAC et un nouvel étiquetage des différents outils, la réforme ne serait pas ambitieuse. En ce qui concerne la prise en compte du développement local, la stratégie des "villages intelligents" est probablement l'innovation la plus inspirante. L'orientation de la PAC semble persister, mais les militants des régions de montagne devraient s'engager à explorer et à étendre les créneaux potentiels pour des actions innovantes et ciblées sur la montagne.

Mettre en œuvre la cohésion dans la politique de cohésion ?

De même, il existe déjà de nombreuses mesures politiques optionnelles pour la politique de cohésion (stratégie de spécialisation intelligente, réseaux et projets innovants dans le secteur de la santé, haut débit, énergies renouvelables et clusters, lutte contre le changement climatique, transports durables, inclusion sociale et développement institutionnel). Toutefois, les effets réels dépendent largement des priorités nationales/régionales et restent souvent limités, les projets étant mis en œuvre à une échelle limitée. Les cinq nouveaux objectifs de la politique de cohésion pour 2021-2027 (intelligents, verts, connectés, sociaux et proches des citoyens) offrent une série de points d'entrée spécifiques à la montagne. Pour tous ces objectifs, une attention renouvelée et des priorités spécifiques aux zones de montagne pourraient être élaborés si les États Membres s'engagent dans une telle stratégie (Gløersen et al. 2018). Il s'agit notamment d'améliorer les connexions afin de mieux mobiliser des acteurs dispersés, de favoriser l'économie circulaire, d'équilibrer les possibilités technologiques et les besoins d'innovation sociale, ainsi que d'accroître l'attractivité de ces territoires. Il est essentiel de tenir compte des conflits entre les différents types d'activités et territoires, ainsi que des pressions dues aux changements socio-écologiques, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies.

Possibilités de stratégies et d'actions émergentes

La période de réforme permet de relancer les débats et donne la possibilité aux acteurs locaux de faire entendre leur voix et de mettre l'accent sur les besoins locaux et spécifiques des montagnes ainsi que sur leurs exigences politiques. La liste des mesures politiques et des points d'action pertinents pour la période écoulée (Euromontana, 2013) peut servir d'inspiration. Elle devrait être complétée par les récents développements technologiques, les considérations accrues sur les mesures visant à faire face à la baisse démographique ainsi que par des objectifs de développement durable plus explicites et par le consensus récent sur la priorité à accorder à la résilience.

Les activités se concentrent sur les moyens efficaces de poursuivre et d'améliorer les programmes à petite échelle, comme LEADER/CLLD, pour répondre aux besoins de la perspective locale. Elles seraient complétées par des activités de coopération et par le développement d'un axe stratégique dans les programmes politiques (PDR et FS), analysant comment ces mesures peuvent mieux prendre en compte les spécificités de la montagne. Les programmes d'investissement territorial intégré (ITI ; art. 22 du RPC) doivent être considérés comme une option spécifique aux montagnes. La proposition du Parlement Européen (PE 2019, amendement 110) d'une réserve de 5% dans " les zones non urbaines présentant des handicaps ou des désavantages naturels, géographiques ou démographiques ou ayant des difficultés d'accès aux services de base " est particulièrement importante pour les régions de montagne. En outre, les stratégies de spécialisation intelligente déjà lancées doivent être mises en œuvre en ciblant spécifiquement les spécificités et les opportunités de la montagne.

Mais étant donné le vaste ensemble de mesures politiques pertinentes pour le développement des montagnes, l'efficacité de ces outils peut être menacée par des objectifs territoriaux et des objectifs politiques contradictoires. Il sera crucial de considérer ces enjeux comme une priorité nationale élevée afin que la préoccupation commune soit reflétée dans la planification stratégique et la distribution des ressources du programme.

Conclusion

Les futures politiques de la montagne pourraient exploiter plus systématiquement et plus efficacement l'ensemble des instruments politiques disponibles et utiliser le cadre politique orienté vers la différenciation territoriale, le développement basé sur les actifs et la convergence. Les conditions de base pour une mise en œuvre réussie dépendent toutefois d'un cadre institutionnel approprié pour une gouvernance à plusieurs niveaux et de la reconnaissance des interrelations et des contributions des régions de montagne aux revendications des plaines. À cet égard, il est essentiel de reconnaître les spécificités locales et de concevoir des stratégies qui favorisent l'unicité des zones de montagne. Compte tenu de l'inertie des processus de réforme politique et de la lenteur de l'évolution vers un ciblage territorial plus marqué des politiques de développement rural, les synergies entre les différents acteurs et territoires doivent être soulignées. Ce processus doit être dynamisé par l'inclusion et la participation des populations de montagne et devrait s'appuyer sur une stratégie régionale d'innovation sociale.

Références

1. Dax T., Copus A. (2016). The Future of Rural Development. In: European Parliament, Directorate-General for Internal Policies (ed.). *Research for AGRI Committee – CAP Reform Post-2020 – Challenges in Agriculture*, Workshop Documentation, IP/B/AGRI/IC/2015-195. Bruxelles (Belgique): Policy Department B: Structural and Cohesion Policies, Agriculture and Rural Development. p. 221-303.
[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/585898/IPOL_STU\(2016\)585898_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/585898/IPOL_STU(2016)585898_EN.pdf)
2. Klein J. A., Tucker C. M., Nolin A. W., Hopping K. A., Reid R. S., Steger C. et al. (2019). *Catalyzing transformations to sustainability in the world's mountains*. *Earth's Future* 7. p. 547-557. <https://doi.org/10.1029/2018EF001024>.
3. EC (2018). *Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council establishing rules on support for strategic plans to be drawn up by Member States under the Common agricultural policy (CAP Strategic Plans) and financed by the European Agricultural Guarantee Fund (EAGF) and by the European Agricultural Fund for Rural Development (EAFRD) and repealing Regulation (EU) No 1305/2013 of the European Parliament and of the Council and Regulation (EU) No 1307/2013 of the European Parliament and of the Council COM (2018) 392 final*.
4. Euromontana (2013). *Toward Mountains 2020, Step 1 – Capitalising on Euromontana work to inspire programming*. Bruxelles (Belgique).
5. Gløersen E., Corbineau C., Toptsidou M., Haarich S., Montán A. et al. (2018). *Balanced Regional Development in areas with Geographic Specificities*, ESPON BRIDGES project. Draft Final Report. ESPON EGTC: Luxembourg.

Thomas Dax

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Thomas Dax est directeur adjoint du BAB, Vienne, Autriche, et collabore depuis les années 1990 aux recherches européennes et internationales sur le développement des montagnes et l'évaluation de la politique rurale. Ses thèmes de recherche sont axés sur l'analyse de la dimension territoriale des changements structurels dans l'agriculture de montagne et sur une perspective intégrée de l'économie régionale dans les régions de montagne. En complément des nombreux projets européens sur ces sujets, il est membre de nombreux groupes de travail internationaux (dont le groupe de travail de l'OCDE sur la politique rurale) et il est expert international pour la politique de la montagne dans plusieurs pays.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Dax T. (2008). *The role of mountain regions in territorial cohesion, a contribution to the discussion on the Green Paper on Territorial Cohesion*. Bruxelles (Belgique): Euromontana.
www.mtnforum.org/sites/default/files/pub/4877.pdf
2. Drexler C., Braun V., Christie D., Claramunt B., Dax T., Jelen I., Kanka R., Katsoulakos N., Le Roux G., Price M., Scheurer T., Weingartner R. (2016). *Mountains for Europe's Future – A Strategic Research Agenda*. Berne (Suisse) : The Mountain Research Initiative, 41 p.
http://nemor.creaf.cat/wp-content/uploads/2018/05/Mountains_for_Europes_Future_I.pdf
3. Gløersen E., Price M. F., Borec A., Dax T., Giordano B. (2016). *Cohesion in Mountainous Regions of the EU – Research for REGI Committee*. European Parliament, Directorate-General for Internal Policies, Policies Department B: Structural and Cohesion Policies, Regional Development, IP/B/REGI/IC/2015_175. Bruxelles (Belgique) : European Parliament, 72 p.
http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/573420/IPOL_STU%282016%29573420_EN.pdf

Quelles méthodes pour répondre aux enjeux des montagnes des grandes îles méditerranéennes ?

Laurent Rieutort

Université Clermont-Auvergne, UMR Territoires, France
 Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (<https://www.iadt.fr>)

Introduction

Les espaces montagnards des grandes îles méditerranéennes sont confrontés à la fois à de nombreux défis – socio-culturels mais aussi économiques, politiques ou environnementaux –, et à des attentes de solutions de la part des acteurs locaux, avec souvent une volonté citoyenne de peser dans les débats. Parallèlement, l'approche scientifique évolue pour tenter de déployer des formes de recherche participative, voire « transformative », souvent pluridisciplinaire, interdisciplinaire ou transdisciplinaire. Enfin, sur le terrain, on observe une nouvelle génération de porteurs de projet – privé comme public – avec, là encore, des nouvelles attentes, de nouveaux comportements et habitudes de communication.

En visant une meilleure co-construction des enjeux d'innovation sociale, de préservation et de développement de ces territoires, tout en diffusant des connaissances et en partageant des expériences, quelle méthode peut-on alors mettre en œuvre ? Comment identifier ces territoires de montagne insulaire et co-construire avec les acteurs locaux des politiques spécifiques qui n'ignorent pas les contextes globaux ? Comment élaborer des stratégies et des dispositifs de développement innovants et participatifs, prenant en compte les besoins des populations et la situation des ressources locales ? Comment accompagner les projets locaux ? Comment évaluer les trajectoires (écologiques, sociales et économiques) de ces montagnes et identifier l'amélioration ou la création de régulations nécessaires ?

Ces questionnements très larges posent en fait des enjeux de transmission, de connaissance, de capitalisation des expériences, mais aussi d'action collective, de « couplage », de « mise en relation » d'acteurs et de fonctions, de coopération et d'alliances territoriales.

Le pari de la recherche-action-formation

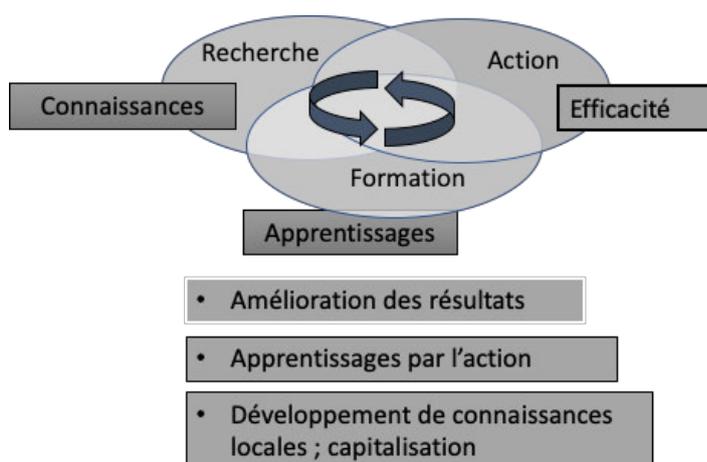


Figure 1 : L'approche de recherche-action-formation. Source : d'après Michel Boyer

Accompagner les territoires insulaires et de montagne dans leurs projets de développement avec des pratiques renouvelées favorisant le dialogue territorial, l'ancrage local et la valorisation des ressources matérielles et immatérielles, peut s'appuyer sur des approches de type « **recherche-action-formation** » ou « formation-développement ». En mettant en interaction ces différentes sphères d'intervention (voir figure 1), on vise

l'amélioration de l'efficacité de l'action, le renouvellement et l'hybridation des connaissances – sous toutes leurs formes : locales, « importées » ou « construites dans l'action » pour reprendre la classification proposée par Pierre-Antoine Landel dans cet ouvrage – et la généralisation des apprentissages, formels, informels ou non formels. Dans cette logique, on combine généralement un parti pris (une insularité et une « montagnéité » positives – acteurs de leur développement et moteurs des transitions écologique, démocratiques, numériques, ...) et une volonté (celle d'accompagner la montée en compétence des acteurs locaux), en déployant méthodologie de projet, concertation, ancrage territorial, pratiques par les usages, etc.

Des acquis dans la formalisation des méthodes

Dans ce cadre, les méthodes rigoureuses déployées sur les terrains se précisent avec des étapes clairement définies et séquencées (voir figure 2) et une grille de lecture renouvelée des territoires (approche par les « ressources spécifiques » et l'économie territoriale, approche par les proximités, réseaux et dynamiques collectives, approche participative...). Chaque étape croise les regards/points de vue des acteurs locaux et « externes » et constitue une phase de production collective qui fournit des éléments exploités dans la suivante. Cette approche repose sur le « faire faire » et l'animation, bien plus que sur l'apport d'expertises « descendantes » ; elle s'appuie fréquemment sur des supports de participation et de restitution (par exemple : visualisation numérique et cartographie, jeu de territoire ou autres « jeux sérieux », frise chronologique, approche prospective, recueil de l'expérience des usagers et « design de services »...). L'objectif est bien, par le dialogue, l'écoute active et le croisement des regards, d'impulser des dynamiques collectives multi-acteurs et dans la durée.

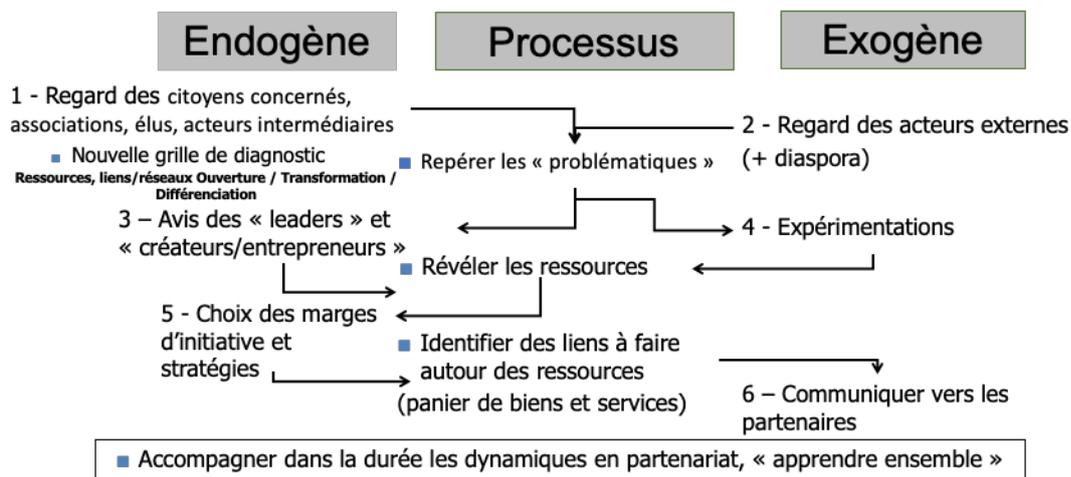


Figure 2 : Exemple de processus itératif dans l'approche territoriale. Source : modifié d'après Franck Chaigneau (2012)

Un « discours de la méthode » pour impulser un processus de développement territorial

Il ne s'agit pas ici de produire une méthode qui serait généralisable partout, un « modèle de développement » unique et des préconisations générales, souvent peu applicables sur le terrain. L'objectif est bien d'avancer sur un « discours de la méthode », nécessairement pluridisciplinaire, multi-acteurs, multi-institutionnels et multi-scalaires en partant des réalités concrètes, des expertises des acteurs locaux et des résultats des recherches scientifiques et techniques afin notamment de créer de nouvelles modalités de développement territorial suscitant l'attrait d'actifs et d'entreprises. Il s'agit donc de réfléchir à une « ingénierie de l'accompagnement » et du transfert de méthode qui mobilise un système d'acteurs et cherche à créer une dynamique collective. Il ne s'agit pas non plus d'ériger des expérimentations en « bonnes pratiques » qu'il suffirait de reproduire dans chaque territoire, mais bien de nourrir la réflexion de l'ensemble des géographies montagnardes et insulaires, permettant de connecter les acteurs et de repérer des innovations dont chacun pourrait s'inspirer tout en tenant compte des spécificités et problématiques locales.

Que peut-on alors retenir sur ce « discours de la méthode » ? En premier lieu, peut-être, l'idée que toute recherche-action-formation ou recherche-intervention repose à la fois sur :

- l'acquisition de compétences nouvelles pour les acteurs et donc sur la « mise en capacité » du territoire ;
- l'ancrage territorial et professionnel du projet dans son environnement, la présence sur le terrain, l'accompagnement « sur mesure », la sollicitation et l'association des parties prenantes pour co-construire, « hybrider » et transférer des compétences ;
- le besoin d'avancées concrètes, en partant des besoins du territoire, dans la création de partenariat(s), l'articulation des ressources et des acteurs, les dynamiques collectives – supposant coordination/contractualisation voire définition de nouvelles modalités de gouvernance – et la réalisation de projets.

Une telle approche soulève quelques points de vigilance :

- Dans la phase de diagnostic et d'élaboration d'une stratégie territoriale, étape essentielle pour calibrer une vision partagée et un plan d'actions, il est nécessaire de s'assurer de la représentation des différentes parties prenantes et de les associer réellement ;
 - Dans la mise en œuvre et pour éviter que le chargé de mission ou le porteur du projet se retrouve seul dans une logique de simple réalisation, il est important de maintenir la gouvernance dans la durée, et ceci suppose une réflexion sur la mise en place d'arènes, de supports qui permettent de discuter/échanger sur la stratégie et sa mise en œuvre, voire l'infléchir en fonction d'événements ;
- ⇒ Revenir toujours aux finalités et constamment expliquer la vision du développement, ce qui suppose donc de prévoir un cadre pour porter à connaissances les impacts des changements et capitaliser sur les actions, les solutions déjà mises en place et comment les articuler...

Conclusion

Au final, pour répondre aux enjeux des montagnes des grandes îles, les méthodes déployées s'inscrivent dans une approche des « territoires apprenants » avec :

- des organisations collectives locales et à taille humaine qu'offrent généralement îles et massifs montagneux ;
- une grande place accordée à la formation, à la recherche et à l'action, associées à diverses formes de diffusion des connaissances et de l'information et en mobilisant les comparaisons par rapport à des références locales, les outils de visualisation graphique ou plus récemment numériques ; la combinaison des savoirs, la mutualisation des connaissances et la capitalisation contribuent à une ce que l'on pourrait appeler la « formation capacitante » permettant d'agir ;
- des leaders et des acteurs « facilitateurs » inscrits dans des réseaux d'échanges et d'influence ;
- des « espaces de rencontres », des plateformes de coopération, avec au-delà des ateliers communs, des outils de type « laboratoire d'idées », « *living lab* » et autres « tiers lieux » permettant la diffusion des informations et l'émergence d'actions et d'innovations ;
- l'intérêt des approches stratégiques et prospectives pouvant déboucher sur des « plans » d'aménagement ou de filières économiques autorisant une approche intégrée et multifonctionnelle et sans négliger l'évaluation permanente ;
- une gouvernance territoriale, soit une représentation équilibrée des différentes catégories d'acteurs et structures, avec la recherche de la participation de chacun, de formes de coordinations partagées, de la combinaison de régulations ;
- le rôle de la mémoire et de la transmission de celle-ci (notion d'« esprit des lieux » faite d'une compréhension historique et culturelle partagée).

Cette vision soulève bien d'autres questions que l'on peut mettre au débat, en insistant notamment sur la capacité à associer « équité, participation et inclusion » (comment associer l'ensemble des acteurs de la montagne et des îles pour produire des connaissances, des apprentissages et de l'action ? qui participe ? de quelle manière ? quelles connaissances ? Quelle place pour l'action ?) et sur la capacité à mettre en relation, à coopérer, à « faire réseau » (pour quoi faire ? comment différents acteurs, secteurs et échelles pourraient interagir dans des lieux/arènes spécifiques ? Quel agenda ? Quelle échelle ? Quels besoins en ingénierie ?).

Références

1. Caron P., Valette É., Wassenaar T., Coppens d'Eeckenbrugge G., Papazian V. (dir.) (2017). *Des territoires vivants pour transformer le monde*. Versailles (France) : Quæ, 279 p.
2. Chaigneau F. et al. (2012). *Territoire en dynamique : vers une économie régénérative ?* Mairie-conseils caisse des dépôts, 32 p.
3. Le Boterf G. (2018). *Développer et mettre en œuvre la compétence*. Eyrolles, 304 p.

Laurent Rieutort

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Professeur de géographie à l'Université Clermont-Auvergne, Laurent Rieutort est Directeur de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires, Groupement d'Intérêt Public associant collectivités territoriales et établissements d'enseignement supérieur. Au sein de l'UMR Territoires (Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRAe, VetAgro Sup), ses travaux portent sur les nouvelles ruralités et la territorialisation des activités économiques et des politiques publiques.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Grison J.-B., Rieutort L. (2017). *Valorisation des savoir-faire productifs*. Presses Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC 36, 184 p.
2. Rieutort L. (2019). Quelle ingénierie face aux fractures territoriales. In : Lérique F., Pissaloux J.-L. (dir.). *L'ingénierie territoriale : quels prolongements à la réforme territoriale ?* L'Harmattan, 2019. p. 143-153.
3. Rieutort L. (Sous la dir.) (2020). *Manager à l'heure des recompositions territoriales*. Presses de l'EHESP, 2020, 192 p.

Gouvernance et diversification touristique dans les Espaces Valléens alpins

George Emmanuelle¹, Achin Coralie¹

¹ Université Grenoble-Alpes, INRAE Laboratoire Ecosystèmes et Sociétés En Montagne (LESSEM) (<http://www.inrae.fr>)

Introduction

Le tourisme de montagne, notamment celui structuré par et autour des stations de sports d'hiver, est traversé par des défis d'ampleur, interpellant sa capacité d'adaptation et l'évolution de son modèle de développement. Changement climatique prégnant, synonyme de moindre enneigement et évolution des attentes de la clientèle des stations constituent deux axes majeurs de réflexion ayant conduit, depuis de nombreuses années, à la mise en œuvre de politiques vers une moindre dépendance à la seule ressource neige et le développement d'une offre touristique diversifiée. Ces politiques menées aux échelons de massif, régionaux et départementaux se sont inscrites dans le contexte de Décentralisation et d'affirmation des logiques territoriales. Notre contribution s'intéresse à la mise en œuvre des politiques de diversification touristique, via le recours à la politique des Espaces Valléens menée dans le massif des Alpes. Cette lecture nous donne aujourd'hui des connaissances actualisées quant à l'implication des acteurs et permet d'en pointer les effets positifs comme les points de vigilance. Ainsi, la première partie reviendra sur l'émergence de ces actions en matière de diversification, en précisant les attendus du dispositif Espace Valléen. Les deux parties suivantes mettront l'accent sur les conditions de mise en œuvre dudit dispositif, notamment en termes d'appropriation et de dynamique collective, tant dans la phase de candidature, que dans la période de mise en œuvre concrète.

Des politiques de soutien à la diversification touristique en stations

La diversification touristique est apparue dans les stations à la fin des années 1990 (Achin, 2015). Les méventes immobilières sur sites des années 1980, les trois hivers consécutifs sans neige début des années 1990 ainsi que les difficultés financières liées pour des collectivités locales déjà lourdement endettées, ont mis en exergue la vulnérabilité des systèmes touristiques stations. Aussi, progressivement se sont mises en place des actions destinées, dans un premier temps, à l'amélioration de l'organisation des destinations mais également à l'enrichissement de leur offre touristique dans une logique de diversification. Les stations qualifiées de "moyennes" ont été la cible première de ces politiques, notamment dans l'ex-région Rhône-Alpes à la fin des années 1990. Ces premières mesures ont été renouvelées et renforcées avec au début des années 2000, l'adoption de la politique des Stations Moyennes, focalisée sur l'amélioration de la gouvernance touristique et la mise en place d'actions de diversification de l'offre en réponse aux aléas météorologiques (EDATER, Cemagref, 2006). Élargi au périmètre du massif des Alpes, et co-porté par l'Etat et l'ex-région Rhône-Alpes (désormais Auvergne-Rhône-Alpes) et l'ex-région PACA (désormais Région Sud), le dispositif Espaces Valléens (EV) affiche sur les périodes 2007-2013 et 2014-2020, une volonté affirmée de diversification de l'offre touristique, sur les saisons hivernales comme estivales. L'outil EV induit la définition d'un territoire de projet, associé à une stratégie touristique partagée et ciblée sur la diversification des activités. Avec ce dernier dispositif EV 2014-2020, les stratégies de diversification valorisant les patrimoines locaux, qu'ils soient naturels ou culturels, sont particulièrement encouragées, dans une optique de progression de la fréquentation estivale. A titre d'exemple, les 35 EV labellisés à l'échelle du massif des Alpes (Achin et al., 2018), ont pu proposer des actions visant au développement de leurs itinéraires de randonnée pédestre comme cycliste ou encore créer des prestations de valorisation des ressources, à l'image de musées-boutiques de savoir-faire locaux, de sentiers pédagogiques. La diversification de l'offre a également pu impliquer la création d'infrastructures, tels des centres aqualudiques.

Ce dispositif de politique publique conduit également, outre la nature des actions à mettre en place, à questionner la capacité d'appropriation de l'enjeu de diversification touristique par les acteurs de territoires fortement structurés autour de l'activité de ski alpin. En effet, le poids économique de la neige est bien connu, tandis que la diversification peine à être estimée, en particulier dans l'ensemble de ses retombées. Dans ce cadre,

L'un des défis majeurs de la mise en œuvre de ce dispositif est de parvenir à dépasser les clivages traditionnels et à susciter le rapprochement de l'ensemble des parties-prenantes, qu'elles soient politiques, économiques ou issues de la sphère civile autour de l'élaboration puis l'application de cette stratégie touristique diversifiée.

L'appropriation de la diversification localement : la phase de la candidature

Afin d'apporter des éléments de réponse, nous avons analysé la mise en œuvre du dispositif sur la période 2015-2018 dans les 35 EV (Achin et al., 2018), via une observation participante lors de réunions touristiques locales comme interrégionales, des questionnaires adressés aux 35 chefs de projet du massif ainsi que des entretiens semi-directifs réalisés auprès de parties-prenantes à l'activité touristique dans les territoires et les porteurs du dispositif. En suivant une grille inspirée de Callon (1986), quatre étapes clefs sont pointées dans le processus d'élaboration de la stratégie touristique et de sa mise en œuvre. Les premières étapes, ciblées sur l'élaboration de la candidature soulignent la nécessité d'identifier et d'enrôler les acteurs du territoire dans leur diversité : acteurs socioéconomiques, acteurs politiques et habitants. Dans ce cas spécifique d'un projet de diversification touristique, cette étape est d'autant plus cruciale que la gouvernance touristique locale est appelée à se renouveler. Autrefois centrée sur la relation maire - opérateur de remontées mécaniques et office de tourisme, c'est désormais une grande diversité de parties prenantes (guides et accompagnateurs en montagne, prestataires d'activités sportives type VTT, escalade, gestionnaires d'espaces protégés ou encore directeurs de musées locaux) qui est mobilisée dans l'organisation. La liste de ces acteurs n'étant pas exhaustive, chaque territoire a ainsi à charge d'identifier et de solliciter les personnes concernées. Outre cette première sollicitation, la consolidation de ce réseau suppose le rassemblement des acteurs autour d'une problématique et surtout autour d'une réponse commune. La diversification des activités étant appréhendée comme LA solution, et donc comme la cible de la politique publique, il s'agit de parvenir à convaincre l'ensemble des acteurs de l'importance de la stratégie suivante : développer la diversification pour préserver une activité économique dans les territoires du massif des Alpes, et ce en dépit du changement climatique. Le dispositif des EV apporte aux territoires, en contrepartie de leur engagement dans ce processus, un cofinancement des actions envisagées ainsi que le financement d'un poste de chef de projet dans chacun des territoires. Ce chef de projet a pour mission le suivi administratif et financier du programme, mais également un rôle d'animateur de territoire, en charge de mobiliser, d'animer l'ensemble des parties prenantes à l'activité touristique diversifiée.

Véritables chevilles ouvrières, les chefs de projets sont ainsi sollicités, par exemple pendant l'élaboration de la candidature, pour gérer les logiques des acteurs, parfois contradictoires. Finalement, ce processus de construction d'une offre touristique est réputé abouti lorsque la diversité des acteurs parties prenantes adhère et se mobilise pour permettre et finaliser la rédaction de la stratégie touristique diversifiée. Dans les 35 EV, cette phase de construction a été globalement positive : de (très) nombreux acteurs ont répondu présent aux différentes sollicitations et se sont mobilisés pour contribuer à la construction du processus.

L'enjeu du maintien de cette mobilisation dans la durée

Suite à la phase de candidature des EV, concrétisée par une stratégie touristique et un plan d'actions associés évoqués précédemment, la période de mise en œuvre des projets identifiés a interrogé la capacité de maintenir la dynamique territoriale. En effet, au contraire de la phase de candidature, riche d'émulations, de projections et de réflexions, cette nouvelle phase a connu deux difficultés principales : la capacité à articuler les rythmes des gestionnaires du dispositif et ceux des porteurs de projet ainsi que l'évolution des conditions de l'accompagnement.

La perspective d'une subvention publique pour un projet inscrit dans un EV était subordonnée à la satisfaction de critères administratifs et financiers, appréciés dans le cadre d'un dossier à élaborer par le territoire. Complexe et chronophage, cette phase administrative, souvent sous ou mal-estimée par les territoires a été source de tension voire de renoncement de certains acteurs à la poursuite d'une participation active à la dynamique collective. Ce temps d'élaboration du dossier, cumulé à celui d'instruction a ainsi largement diffusé dans les territoires l'idée d'une déception, d'un "tout ça pour ça", se traduisant aussi par une mise en retrait de certains acteurs locaux. Or ces réactions ont conduit à fortement impacter le renouvellement balbutiant de la gouvernance, pourtant fondamental pour une adaptation du modèle touristique "station" vers un modèle diversifié, à l'échelle territoriale.

Ces sentiments ont encore été renforcés par l'évolution des conditions de l'accompagnement par les porteurs du dispositif : l'enveloppe financière initialement allouée à chaque EV s'est ainsi trouvée amputée d'une part significative, conduisant à bouleverser la réalisation effective du plan d'actions élaboré. En outre, un changement de posture des exécutifs régionaux des deux régions s'est affirmé à la faveur du renouvellement des mandats régionaux. En pratique, les deux régions ont, au cours de la période de programmation, réaffirmé la place de

l'économie neige, via le vote de deux Plans Neige (un dans chaque région), chacun doté de 50 millions d'euros. Ce choix politique associé à un moindre soutien financier de la diversification a indéniablement affaibli la dynamique collective dans les EV autour de la pertinence de la diversification, en re-soulevant l'opposition entre poids de l'économie neige et incertitudes quant aux retombées réelles de la diversification. Au final, une démobilisation s'est observée dans la plupart des EV, et est allée jusqu'à concerner certains chefs de projet. Ces derniers se sont ainsi re-concentrés sur les ajustements des plans d'actions au vu des nouveaux montants financiers, au détriment de leur fonction d'animation des acteurs du territoire. Finalement, certains chefs de projet ont perdu avec la mise en œuvre du dispositif et les difficultés rencontrées, leur rôle d'intermédiaire, de rassembleur. Dès lors, la dynamique du territoire s'est resserrée sur des fonctionnements connus, laissant quelque peu de côté les perspectives d'innovation organisationnelle.

Conclusion

La lecture de la dynamique à l'œuvre dans les Espaces valléens du massif des Alpes a ainsi mis en lumière la complexité du renouvellement de la gouvernance locale dans une perspective de diversification de l'offre touristique. Le développement d'une offre touristique diversifiée et structurée dans des territoires très fortement polarisés par l'offre touristique hivernale dépend pourtant fortement des acteurs parties prenantes de l'activité touristique. Pour relever ce défi de taille, les politiques publiques adoptées par les différents acteurs publics n'ont que partiellement permis d'atteindre cet objectif. En cela, le verrou crucial concerne la capacité à faire vivre une dynamique collective dans la durée et dans l'espace ; un processus collaboratif souvent tiraillé entre contraintes administratives et volonté d'animation du territoire.

Notes

1. A noter que depuis la programmation 2014-2020, les Espaces Valléens peuvent ne pas inclure de stations dans leur périmètre. Notre contribution est ciblée sur les Espaces Valléens avec stations.
2. Ainsi, l'augmentation des nuitées estivales constitue le critère d'évaluation du dispositif.

Références

1. Achin C. (2015). *La gouvernance de la diversification comme enjeu de l'adaptation des stations de moyenne montagne : l'analyse des stations de la Bresse, du Dévoluy et du Sancy*. Thèse de doctorat, Université Grenoble-Alpes.
2. Achin C., George E., Francois H., Bray F., Torre A. (2018). *La diversification touristique dans le massif alpin : une lecture au prisme du dispositif « Espaces valléens »*. Rapport sur l'action 2 du projet EVALoscope. POIA, 2015-2018, 68 p.
3. Callon M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. In : *L'année sociologique*, Troisième série, Vol. 36. p. 169-208, Presses Universitaires de France.
4. EDATER-Cemagref (2006). *Evaluation de la procédure « Stations de moyenne montagne » inscrite dans le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006*, Synthèse, 21 p.

Emmanuelle George

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Economiste territoriale, ses travaux portent sur le développement touristique en montagne, notamment porté par les stations de sports d'hiver. Après des recherches sur les modes de gouvernance en stations, les dynamiques immobilières et foncières, ses recherches actuelles s'intéressent aux processus de transition des stations, dans le contexte du changement global, notamment climatique.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. George E., Achin C. (2020). Implementation of tourism diversification in ski resorts in the French Alps: a history of territorializing tourism. In: Dissart J.-C., Seigneuret N. *Local resources, territorial development and well-being*, EE, 266 p. p. 100-120.
2. Massart C., George E., Bourdeau Ph., Gauchon C., Granet-Abisset A.-M. (Dir.) (à paraître). *Les stratégies d'adaptation des stations de sports d'hiver aux changements globaux. Entre tendances générales et réponses locales*, accepté, à paraître.
3. Gerbaux M., Spandre P., François H., George E., Morin S. (2020). Snow Reliability and Water Availability for Snowmaking in the Ski resorts of the Isère Département (French Alps), Under Current and Future Climate Conditions. In: *Revue de Géographie Alpine*, 108-1, Numéro spécial : Eau, tourisme et montagne, sous la direction d'Emmanuel Reynard. <https://doi.org/10.4000/rga.6742>

Coralie Achin

Activités, thèmes de recherche et centres d'intérêt :

Docteur en Sciences du Territoire, ses travaux portent sur la question de l'adaptation des stations de sports d'hiver et tout particulièrement sur la diversification touristique. Ainsi, à travers des exemples alpins comme nationaux voire internationaux, il s'agit d'interroger les formes et les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle forme d'offre touristique dans les territoires de montagne.

Bibliographie indicative de l'auteur :

1. Achin C., George E. (2019). Tourism diversification in the development of French ski resorts. In: Pröbstl-Haider U., Richins H., Türk S. (Dir.). *Winter Tourism – Trends and Challenges*. p. 388-399.
2. Achin C. (à paraître). L'avenir des stations de sports d'hiver avec le changement climatique : une lecture du point de vue des touristes. In: Massart C., George E., Bourdeau Ph, Gauchon C., Granet-Abisset A.-M. (Dir.). *Les stratégies d'adaptation des stations de sports d'hiver aux changements globaux. Entre tendances générales et réponses locales*, accepté, à paraître.



4

Conclusion

« Déclaration de Troodos » A l'attention du Gouvernement de la République de Chypre

Nous, participants à la Conférence européenne « *Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes. Enjeux européens, politiques nationales et régionales et dispositifs locaux* » réunis dans le Troodos (Chypre) du 28 au 31 janvier 2020, et nous appuyant sur l'article 174 du Traité sur l'Union européenne accordant une « *attention particulière* » aux « *régions insulaires, transfrontalières et de montagne* », déclarons qu'en réponse à l'urgence des défis posés aux communautés de montagne des îles méditerranéennes, il est urgent de mettre en place une stratégie multi-scalaire, multi-acteurs, inclusive et durable, en faveur des zones de montagne et insulaires, et de leurs communautés. Cette urgence doit se traduire par une action rapide des Etats-membres et des régions pour cibler les montagnes dans leurs plans stratégiques et les plans opérationnels de la politique de cohésion en préparation.

Cette stratégie (1) reconnaît le rôle-clé des montagnes insulaires tout en (2) identifiant le besoin de renouvellement des politiques qui seront par nature différenciées, pour (3) s'adapter aux conditions locales en se fondant sur cinq principes communs pour des actions concrètes qui bénéficient à toutes les communautés montagnardes des îles :

(1) Reconnaître le rôle clé et les spécificités des espaces montagnards et insulaires à toutes les échelles

Cette déclaration a pour objectif d'acter **l'importance des espaces montagnards en Méditerranée** ainsi que la nécessité de **renforcer les stratégies territoriales** les concernant. Elle réunit les six grandes îles méditerranéennes qui forment un ensemble particulier devant contribuer à des discussions européennes plus amples concernant les montagnes des îles, ainsi que leur environnement et leurs problèmes de développement territorial durable.

Les espaces montagnards constituent un ensemble de problèmes, d'enjeux et d'opportunités qu'il s'agisse d'« îles-montagne », de massifs inclus dans des îles comportant des plaines littorales, qu'il s'agisse de Régions et d'États. Ces hautes terres constituent à l'échelle européenne, des points chauds de biodiversité et de capital environnemental. Elles sont **des espaces sous pression et souvent en décroissance mais, dans le même temps, elles connaissent de nouvelles dynamiques d'innovations et disposent de ressources endogènes et de richesses patrimoniales d'intérêt communautaire européen.**

Pour autant, les grandes îles méditerranéennes, comme le reste des montagnes européennes et des îles, malgré leurs atouts – leurs dynamiques touristiques et leur patrimoine environnemental, culturel et paysager – sont des zones particulièrement « sensibles » et comportent des « régions rurales en déclin ». Les problèmes économiques, sociaux et de connectivité sont aggravés par l'ampleur des bouleversements écologiques inexorables et complexes – dont ceux liés au changement climatique et ceux liés à l'effondrement de la biodiversité et à la dégradation des ressources (eau, sol, forêts, etc.). Elles doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la mise en place du nouveau Pacte vert européen ainsi que de la Vision de long terme pour les zones rurales.

L'évaluation des effets du changement climatique et de son impact sur les milieux naturels et semi-naturels, ainsi que l'élaboration de stratégies d'adaptation ne sont pas seulement des sujets de niveau local. Elles doivent être regardées, à l'échelle communautaire, comme affectant **des biens communs de première importance**, que sont les espaces montagnards insulaires, décisifs tant au niveau régional, qu'aux niveaux national et européen. Ainsi, les stratégies de durabilité sont à la fois basées sur l'action collective des acteurs locaux, et construites pour répondre à des enjeux collectifs européens, d'abord ceux de l'environnement et ensuite ceux des transformations économiques et sociales. Elles permettront la sauvegarde de ressources patrimoniales menacées.

La **mobilisation des acteurs locaux et régionaux, en particulier les femmes et les jeunes**, est ici, encore plus qu'ailleurs, une nécessité, car ces milieux spécifiques exigent des connaissances de praticiens – savoirs souvent traditionnels transmis aux nouveaux acteurs des dynamiques locales. Les choix stratégiques dans les territoires ne peuvent être faits que par des convergences d'intérêts dans les communautés montagnardes. D'où la nécessité de focaliser les travaux et les recherches sur les acteurs et l'action locale/régionale, tout en prenant en compte les défis globaux et les dispositifs communautaires européens en vigueur et en évolution sur ces questions. Cette dynamique d'acteurs locaux doit aussi s'accompagner de stratégies de « sauts d'échelle » (régionale, nationale, européenne,

voire internationale) pour mobiliser les ressources institutionnelles, intellectuelles, scientifiques et techniques, ainsi que les pratiques et les moyens nécessaires.

(2) Renouveler les politiques et dispositifs de développement des espaces montagnards et insulaires

Nous considérons qu'il convient de **renouveler la vision ainsi que les politiques et dispositifs de développement de ces espaces, pour mieux valoriser leurs atouts et mieux les préparer aux défis environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance.**

Ces territoires sont à la croisée de questions globales et communautaires importantes, et de dynamiques locales et régionales très spécifiques. Les expériences et les innovations qui s'y déroulent, comme les politiques et les outils (régionaux, nationaux et communautaires) sont de toute première importance et recèlent des **utilisations/adaptations des nouvelles technologies** (digitales, énergétiques, etc.) qui permettent de répondre à la fois aux attentes locales et aux défis globaux. Il en va de même pour la production agricole et la gestion des espaces semi-naturels, pour autant que le **tourisme durable** et les **produits de haute qualité et de haute typicité** en renforcent les valeurs, et que les financements prévus par la politique agricole commune soient mobilisés dans les stratégies nationales et les plans opérationnels, particulièrement dans ces espaces ceux pour l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HNV) et pour les zones Natura2000.

Plus généralement, l'ambition pour ces territoires est de :

- **privilégier la qualité et la durabilité des paysages et des activités** (produits de qualité, marchés de proximité, reconnaissance des pleines valeurs des forêts, industries orientées sur les nouvelles technologies, transformation des aliments, du bois ou des minerais, contribution du tourisme durable aux ressources locales et patrimoniales) en limitant la concurrence entre les divers usages anthropiques du foncier (résidentiel, récréatif, productif, logistique, etc.) et la pression sur les milieux naturels ;
- **favoriser l'accessibilité** ainsi que la desserte en équipements (réseaux, infrastructures) et services de base (éducation, formation, santé, etc.), tout en réduisant les effets de « barrière » par l'accroissement des échanges et la mise en réseau des différents acteurs (institutions publiques, communautés, membre des diasporas, entreprises, ONG, etc.) ;
- **anticiper la vulnérabilité au changement climatique et ses effets** sur la préservation de la biodiversité, sur l'accentuation des risques naturels, sur la viabilité des systèmes agricoles ou touristiques et sur les flux de circulation ;
- **lutter contre la banalisation de la culture montagnarde et pour la transmission des spécificités de la montagne** (propension à prendre des risques, gestion des « biens communs », etc.) afin de **renforcer sa résilience.**

Les espaces montagnards des grandes îles méditerranéennes sont confrontés à des enjeux spécifiques. Cependant, les solutions stratégiques se construisent dans la participation aux débats européens. **Les participants à la conférence de Troodos insistent sur la nécessité de renforcer la politique de cohésion pour la montagne et les îles**, ainsi que les politiques sectorielles de l'agriculture, de l'environnement, de la recherche, de la santé, les transports, l'innovation, etc.

Pour les participants à la Conférence de Troodos, il serait trompeur de produire un « modèle » unique pour les territoires insulaires et montagnards méditerranéens, ou encore des préconisations générales, souvent peu applicables sur le terrain. Ce serait également trompeur d'ériger des expérimentations en « bonnes pratiques » qu'il suffirait de reproduire dans chaque territoire. Il s'agit au contraire de **nourrir la prise de décisions politiques de réflexions sur l'ensemble des géographies montagnardes et insulaires, en rassemblant les acteurs et repérant des innovations dont chacun pourrait s'inspirer en prenant soin des spécificités et problématiques locales.** La discussion sur des zones rurales en déclin s'étant intensifiée ces dernières années, il devient nécessaire que les montagnes insulaires euro-méditerranéennes renforcent la coopération, tant entre elles qu'avec les massifs continentaux, pour participer activement aux préparatifs d'élaboration des politiques européennes appropriées.

Dans ce nouveau cadre de négociations, un débat européen remarquable se développe, ainsi qu'une accumulation d'initiatives et d'expériences innovantes et alternatives, pouvant contribuer de manière significative au développement durable des territoires montagnards et insulaires.

(3) Définir quelques grands principes d'action pour les espaces montagnards et insulaires euro-méditerranéens

Les participants à la Conférence de Troodos s'accordent sur les cinq principes d'actions suivants :

3.a **La nécessité d'une concertation multi-scalaire, multi-acteurs et multi-institutionnelle pour porter un projet politique fort**, capable de relever les défis des zones de montagne et insulaires, et pour anticiper ainsi sereinement les évolutions de la société contemporaine, des techniques, des marchés et des environnements, et en faire les atouts et gisements de valeurs de demain. Les capacités d'animation des concertations locales, et qui font le lien avec les concertations régionales, nationales et européennes sont cruciales et ont besoin de moyens renforcés.

3.b. **Le principe de développement territorial équitable, inclusif et durable** doit permettre à ces territoires de montagne d'accéder à des niveaux et conditions de vie comparables à ceux des territoires continentaux nationaux, et de fournir aux communautés nationales et européennes des produits, des services écosystémiques, et des ressources naturelles de haute qualité.

3.c. **Le besoin d'équité et de solidarité entre les territoires** pour préserver et valoriser les ressources et aménités de la montagne, en mettant en place des réciprocitys entre littoral/bas-pays/centres urbains et zones de montagne (eau, biodiversité, patrimoine culturel et identitaire) et en favorisant une approche multifonctionnelle, tout en corrigeant évidemment des handicaps spécifiques qui limiteraient ces possibilités de développement durable et inclusif.

3.d. Le pari que l'innovation, au-delà d'un assemblage de mesures, s'écrira en mobilisant les intelligences ainsi que les ressources précieuses trop souvent méconnues dans les territoires, et en réunissant les conditions et les moyens permettant d'agir en commun, en s'appuyant sur :

- **une meilleure construction « intégrée » des enjeux d'innovation, de préservation et de développement dans un esprit de « territoires apprenants » ;**
- **une forme de gouvernance dans laquelle les autorités de gestion et chaque partie prenante de la montagne sont clairement associées – c'est le cœur de la justice environnementale et sociale ;**
- **des méthodes renouvelées, plus participatives, mettant les acteurs concernés au cœur des actions, leur ouvrant le droit à l'expérimentation, d'adapter les normes, réglementations ou cadres financiers, et de développer leurs propres réponses et agissant au plus près des personnes et de leurs besoins en s'appuyant sur une ingénierie de proximité.**
- **Des capacités locales d'animation reconnues et financées par des fonds publics.**

3.e. L'exigence de faire émerger et de faire-vivre à l'échelle de l'Union européenne, des **réseaux d'échanges de connaissance entre les six grandes îles méditerranéennes**. Les besoins concernent d'abord la mise en place **d'infrastructures de connaissances** qui établissent les collaborations de long terme entre les institutions de formation et de recherche, et qui soutiennent les initiatives des communautés montagnardes insulaires par des expertises de haut niveau. Ces besoins concernent aussi des financements de mobilité pour ouvrir des possibilités d'organiser des échanges d'expériences et établir des partenariats pour accéder à des fonds européens de coopération transfrontalière, transnationale et territoriale. Des besoins sont identifiés pour établir des **« laboratoires d'innovation »** à l'échelle de territoires autour des projets innovants portés par les entrepreneurs, qu'ils soient agriculteurs, chefs d'entreprise, responsables d'associations ou d'autres formes d'organisations de l'économie circulaire, sociale et solidaire, complémentaires à l'action des collectivités territoriales. Enfin, à l'heure de la transition numérique et en complémentarité avec les échanges réels, une plateforme virtuelle multilingue à vocation d'éducation et d'échange pour diffuser des connaissances et contribuer aux innovations dans les territoires est nécessaire.

ISBN

978-960-9439-75-6



Cet ouvrage présente les actes de la Conférence Européenne Troodos-Chypre qui a été organisé sous l'égide du Président de la République de Chypre. Son titre Territoire montagnards des grandes îles méditerranéennes – Enjeux européens, politiques nationales et régionales et dispositifs locaux, indique la volonté d'inscrire la question de l'insularité et de la montagnéité dans un cadre européen dans lequel les questions méditerranéennes sont souvent minorées. Ces questions sont abordées dans une perspective résolument multiscalair allant du global au local et inversement.

Vingt-six communications synthétiques d'une quarantaine d'auteurs de diverses disciplines scientifiques et d'acteurs de terrain présentent des approches convergentes et complémentaires pour traiter des territoires montagnards aujourd'hui malmenés et marginalisés en dépit de l'importance de leurs ressources naturelles. La renaissance nécessaire de ces territoires est sans doute encore possible, et les approches présentées dans cet ouvrage donnent des pistes d'actions concrètes et des méthodes pour que cette sauvegarde et ce redéploiement aient lieu.

Les participants ont élaboré une « déclaration du Troodos » à l'attention du gouvernement de la République de Chypre qui est reproduite dans ce document.

Le document est disponible en trois langues : le français, l'anglais et le grec. Son édition a pu avoir lieu grâce au soutien de la Fondation Giannakis Papadouris.



Publié grâce au concours de la Fondation Giannakis Papadouris
par les Presses de l'Université de Thessalie

Volos, Grèce, 2021